



*Date du document : 26/06/2025*

## RAPPORT

CD-25f26-CWaPE-0113

### **ANALYSE DES PRIX DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ NATUREL EN WALLONIE (CLIENTS PROFESSIONNELS) SUR LA PERIODE DE JANVIER 2009 A DECEMBRE 2024**

*Rendu en application de l'article 43, §2, 13° du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité et de l'article 36, §1, 11° du décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz*

# Table des matières

SOMMAIRE .....	6
INTRODUCTION .....	7
RAPPEL .....	8
1. METHODOLOGIE .....	9
1.1. <i>Réserve</i> .....	9
1.2. <i>Segmentation des consommateurs d'électricité et de gaz naturel</i> .....	9
1.3. <i>Source de données</i> .....	10
1.4. <i>Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel</i> .....	11
1.5. <i>Traitements et validation des données</i> .....	12
1.6. <i>Représentativité</i> .....	13
2. PRIX DE L'ELECTRICITE .....	14
2.1. <i>Évolution du prix global de l'électricité</i> .....	14
2.1.1. Évolution du prix moyen par classe de consommation .....	14
2.1.2. Prix annuel moyen .....	16
2.1.3. Comparaison de l'évolution du prix moyen avec l'indice des prix à la consommation .....	17
2.2. <i>Évolution des composantes du prix de l'électricité</i> .....	19
2.2.1. Évolution à priori des composantes du prix de l'électricité .....	19
2.2.2. Évolution de la part énergie .....	21
2.2.3. Évolution de la contribution énergie renouvelable .....	25
2.2.4. Évolution de la commodité .....	27
2.2.5. Évolution des tarifs de transport .....	28
2.2.6. Évolution des tarifs de distribution .....	30
2.2.7. Comparatif entre différents gestionnaires du réseau de distribution (GRD) .....	32
2.2.8. Évolution des taxes fédérales .....	33
2.2.9. Évolution de la cotisation régionale .....	35
2.3. <i>Détail des composantes par classe de consommation</i> .....	36
2.3.1. Classe de consommation E1 (< 40 MWh) .....	36
2.3.2. Classe de consommation E2 (40 - 100 MWh) .....	38
2.3.3. Classe de consommation E3 (100 - 700 MWh) .....	39
2.3.4. Classe de consommation E4 (700 - 1 600 MWh) .....	41
2.3.5. Classe de consommation E5 (1 600 - 6 000 MWh) .....	42
2.3.6. Classe de consommation E6 (6 - 20 GWh) .....	44
3. PRIX DU GAZ NATUREL .....	46
3.1. <i>Évolution du prix global du gaz naturel</i> .....	46
3.1.1. Évolution du prix moyen par classe de consommation .....	46
3.1.2. Prix annuel moyen .....	47
3.2. <i>Évolution des composantes du prix du gaz naturel</i> .....	49
3.2.1. Évolution à priori des composantes du prix du gaz naturel .....	49
3.2.2. Évolution de la part énergie (y compris transport) .....	50
3.2.3. Évolution des tarifs de distribution .....	53
3.2.4. Comparatif entre différents gestionnaires du réseau de distribution (GRD) .....	54
3.2.5. Évolution des taxes fédérales .....	55
3.2.6. Évolution de la cotisation régionale .....	57
3.3. <i>Détail des composantes par classe de consommation</i> .....	58
3.3.1. Classe de consommation G1 (< 120 MWh) .....	58
3.3.2. Classe de consommation G2 (120 - 500 MWh) .....	60
3.3.3. Classe de consommation G3 (500 - 5 000 MWh) .....	61
3.3.4. Classe de consommation G4 (5 - 50 GWh) .....	63
3.3.5. Classe de consommation G5 (50 - 250 GWh) .....	64
4. COMPARAISONS INTERNATIONALES .....	66
5. CONCLUSIONS .....	67
5.1. <i>Électricité</i> .....	67
5.2. <i>Gaz naturel</i> .....	68
Annexe 1. Détail du prix de l'électricité (€/MWH) – 5 dernières années .....	69
Annexe 2. Détail du prix du gaz naturel (€/MWH) – 5 dernières années .....	75

## Index des figures

FIGURE 1 : SCHEMA DE PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DES MARCHES DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ NATUREL AVANT ET APRES LA LIBERALISATION .....	8
FIGURE 2 : PORTEE DE L'ETUDE POUR L'ELECTRICITE (DONNEES 2023), SOURCE CWAPE .....	13
FIGURE 3 : EVOLUTION DU PRIX MOYEN DU MWH D'ELECTRICITE PAR CLASSE DE CONSOMMATION (PRIX ALL-IN ET HTVA) .....	15
FIGURE 4 : PRIX MOYEN ANNUEL DU MWH D'ELECTRICITE (PRIX ALL-IN ET HTVA) .....	16
FIGURE 5 : PRIX MOYEN ANNUEL DU MWH D'ELECTRICITE TOUTES CLASSES DE CONSOMMATION CONFONDUES (PRIX ALL-IN ET HTVA)...	16
FIGURE 6 : COMPARAISON DES EVOLUTIONS DU PRIX ALL-IN DE L'ELECTRICITE ET DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION .....	18
FIGURE 7 : EVOLUTION DU PRIX MOYEN DE L'ENERGIE PAR MWH D'ELECTRICITE .....	21
FIGURE 8 : EVOLUTION DE LA COMPOSANTE ENERGIE DE L'ELECTRICITE AU REGARD D'INDICES MACRO-ECONOMIQUES.....	24
FIGURE 9 : EVOLUTION DU PRIX MOYEN DE LA CONTRIBUTION ENERGIE RENOUVEABLE PAR MWH D'ELECTRICITE .....	25
FIGURE 10 : ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DE LA COMMODITE PAR MWH D'ELECTRICITE.....	27
FIGURE 11 : ÉVOLUTION DES COUTS DU TRANSPORT PAR MWH D'ELECTRICITE .....	28
FIGURE 12 : ÉVOLUTION DES COUTS DE DISTRIBUTION PAR MWH D'ELECTRICITE .....	30
FIGURE 13 : COMPARAISON DES COUTS DE DISTRIBUTION PAR MWH D'ELECTRICITE POUR CERTAINS GRD CLASSE DE CONSOMMATION E4 (700 – 1600 MWH/AN) .....	32
FIGURE 14 : TARIFS DES RESEAUX DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE - 2009-2023 EN €/MWH HORS TVA ET HORS TAXES DE VOIRIE POUR UN CLIENT-TYPE INDUSTRIEL (1.25 GWH/AN, HEURES NORMALES, MOYENNE TENSION) SOURCE CREG-CWAPE .....	32
FIGURE 15 : ÉVOLUTION DES TAXES FEDERALES PAR MWH D'ELECTRICITE .....	33
FIGURE 16 : SURCHARGES FEDERALES PAR TRANCHE POUR L'ANNEE 2023 HORS EXONERATION OU REDUCTION TEMPORAIRE .....	34
FIGURE 17 : ÉVOLUTION DE LA COTISATION REGIONALE PAR MWH D'ELECTRICITE .....	35
FIGURE 18 : ÉVOLUTION DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ELECTRICITE (CLASSE DE CONSOMMATION E1: <40MWh, PRIX ALL-IN HTVA).....	36
FIGURE 19 : PARTS DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ELECTRICITE (CLASSE DE CONSOMMATION E1 : < 40 MWH, PRIX ALL-IN HTVA).....	37
FIGURE 20 : ÉVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE GAUCHE)   DECEMBRE 2022 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE DROITE) .....	37
FIGURE 21 : ÉVOLUTION DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ELECTRICITE (CLASSE DE CONSOMMATION E2: 40 - 100 MWH, PRIX ALL-IN HTVA) .....	38
FIGURE 22 : PARTS DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ELECTRICITE (CLASSE DE CONSOMMATION E2: 40 -100 MWH, PRIX ALL-IN HTVA).....	38
FIGURE 23 : ÉVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE GAUCHE)   DECEMBRE 2022 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE DROITE) .....	39
FIGURE 24 : ÉVOLUTION DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ELECTRICITE (CLASSE DE CONSOMMATION E3 : 100 - 700 MWH, PRIX ALL-IN HTVA) .....	39
FIGURE 25 : PARTS DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ELECTRICITE (CLASSE DE CONSOMMATION E3 : 100 - 700 MWH, PRIX ALL-IN HTVA).....	40
FIGURE 26 : ÉVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DECEMBRE 2023(FIGURE DE GAUCHE)   DECEMBRE 2022 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE DROITE) .....	40
FIGURE 27 : ÉVOLUTION DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ELECTRICITE (CLASSE DE CONSOMMATION E4: 700 – 1 600 MWH, PRIX ALL-IN HTVA) .....	41
FIGURE 28 : PARTS DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ELECTRICITE (CLASSE DE CONSOMMATION E4: 700 – 1 600 MWH, PRIX ALL-IN HTVA) .....	41
FIGURE 29 : ÉVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE GAUCHE)   DECEMBRE 2022 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE DROITE) .....	42
FIGURE 30 : ÉVOLUTION DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ELECTRICITE (CLASSE DE CONSOMMATION E5: 1.6 - 6 GWH, PRIX ALL-IN HTVA).....	42
FIGURE 31 : PARTS DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ELECTRICITE (CLASSE DE CONSOMMATION E5: 1.6 - 6 GWH, PRIX ALL-IN HTVA).....	43
FIGURE 32 : ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE GAUCHE)   DECEMBRE 2022 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE DROITE) .....	43
FIGURE 33 : ÉVOLUTION DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ELECTRICITE (CLASSE DE CONSOMMATION E6: 6 - 20 GWH, PRIX ALL-IN HTVA).....	44
FIGURE 34 : PARTS DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH D'ELECTRICITE (CLASSE DE CONSOMMATION E6: 6 - 20 GWH, PRIX ALL-IN HTVA).....	44
FIGURE 35 : ÉVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE GAUCHE)   DECEMBRE 2022 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE DROITE) .....	45

FIGURE 36 : ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL PAR CLASSE DE CONSOMMATION (PRIX ALL-IN ET HTVA).....	46
FIGURE 37 : PRIX MOYEN ANNUEL DU MWH DE GAZ NATUREL (PRIX ALL-IN ET HTVA).....	48
FIGURE 38 : PRIX MOYEN ANNUEL DU MWH DE GAZ NATUREL TOUTES CLASSES DE CONSOMMATION CONFONDUES (PRIX ALL-IN ET HTVA).....	48
FIGURE 39 : ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DE L'ENERGIE PAR MWH DE GAZ NATUREL.....	50
FIGURE 40 : COMPARAISON DES EVOLUTIONS DE LA COMPOSANTE ENERGIE DU GAZ NATUREL ET D'INDICATEURS MACRO-ECONOMIQUES... ..	52
FIGURE 41 : ÉVOLUTION DES COUTS DE DISTRIBUTION PAR MWH DE GAZ NATUREL .....	53
FIGURE 42 : COMPARAISON DES COUTS DE DISTRIBUTION PAR MWH DE GAZ NATUREL DES DIFFERENTS GRD CLASSE DE CONSOMMATION G3 (500 – 5000 MWH/AN) .....	54
FIGURE 43 : TARIFS DES RESEAUX DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL - 2009-2023 EN €/MWH HORS TVA POUR UN CLIENT-TYPE T4 (CLIENT PROFESSIONNEL 2,3 GWH/AN) SOURCE CREG - CWAPE .....	54
FIGURE 44 : ÉVOLUTION DES TAXES FEDERALES PAR MWH DE GAZ NATUREL .....	55
FIGURE 45 : SURCHARGES FEDERALES PAR TRANCHE POUR L'ANNEE 2023 HORS EXONERATION OU REDUCTION TEMPORAIRE .....	56
FIGURE 46 : ÉVOLUTION DE LA COTISATION REGIONALE PAR MWH DE GAZ NATUREL.....	57
FIGURE 47 : ÉVOLUTION DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G1: < 120 MWH, PRIX ALL-IN HTVA) .....	58
FIGURE 48 : PARTS DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G1: < 120 MWH, PRIX ALL-IN HTVA).....	59
FIGURE 49 : ÉVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE GAUCHE)   DECEMBRE 2022 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE DROITE) .....	59
FIGURE 50 : ÉVOLUTION DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G2: 120 - 500 MWH, PRIX ALL-IN HTVA) .....	60
FIGURE 51 : PARTS DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G2: 120 - 500 MWH, PRIX ALL-IN HTVA) .....	60
FIGURE 52 : ÉVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE GAUCHE)   DECEMBRE 2022 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE DROITE) .....	61
FIGURE 53 : ÉVOLUTION DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G3: 500 – 5 000MWH, PRIX ALL-IN HTVA).....	61
FIGURE 54 : PARTS DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G3: 500 – 5 000 MWH, PRIX ALL-IN HTVA) .....	62
FIGURE 55 : ÉVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE GAUCHE)   DECEMBRE 2022 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE DROITE) .....	62
FIGURE 56 : ÉVOLUTION DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G4: 5 - 50 GWH, PRIX ALL-IN HTVA) .....	63
FIGURE 57 : PARTS DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G4: 5 - 50 GWH, PRIX ALL-IN HTVA).....	63
FIGURE 58 : ÉVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE GAUCHE)   DECEMBRE 2022 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE DROITE) .....	64
FIGURE 59 : ÉVOLUTION DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G5: 50 - 250 GWH, PRIX ALL-IN HTVA) .....	64
FIGURE 60 : PARTS DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PRIX MOYEN DU MWH DE GAZ NATUREL (CLASSE DE CONSOMMATION G5: 50 - 250 GWH, PRIX ALL-IN HTVA) .....	65
FIGURE 61 : ÉVOLUTIONS DES COMPOSANTES DU PRIX ALL-IN HTVA DU MWH ENTRE JANVIER 2009 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE GAUCHE)   DECEMBRE 2022 ET DECEMBRE 2023 (FIGURE DE DROITE) .....	65

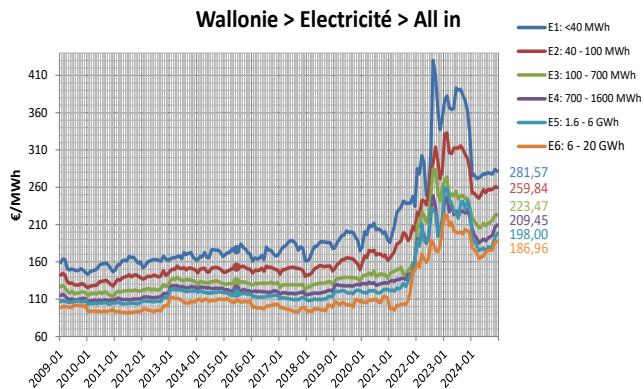
## Index des tableaux

TABLEAU 1 : SEGMENTATION DE LA CLIENTELE D'ELECTRICITE ET DE GAZ NATUREL .....	10
TABLEAU 2 : COMPOSANTES DU PRIX DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ NATUREL .....	11
TABLEAU 3 : DETAIL DES COMPOSANTES DU PRIX .....	11
TABLEAU 4 : REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON .....	14
TABLEAU 5: EVOLUTION DU PRIX MOYEN DU MWh D'ELECTRICITE PAR CLASSE DE CONSOMMATION (PRIX ALL-IN ET HTVA) .....	15
TABLEAU 6 : COMPARAISON DES EVOLUTIONS DU PRIX ALL-IN DE L'ELECTRICITE ET DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION (EN INDICE JANVIER 2009 = 100) .....	17
TABLEAU 7: EVOLUTION DU PRIX MOYEN DE L'ENERGIE PAR MWh D'ELECTRICITE PAR CLASSE DE CONSOMMATION (€/MWh HTVA) .....	22
TABLEAU 8 : COEFFICIENTS DE DETERMINATION ENTRE LE PRIX MOYEN DE L'ENERGIE ET LES INDICES BOURSIERS (BELPEX ET ENDEX) SUR LA PERIODE DE JANVIER 2021 A DECEMBRE 2022 .....	23
TABLEAU 9: EVOLUTION DU QUOTA NOMINAL DE CERTIFICATS VERTS <i>SOURCE : ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON DU 30 NOVEMBRE 2006 (ET SES MODIFICATIONS ULTERIEURES)</i> .....	25
TABLEAU 10: ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DE LA COMMODITE PAR MWh D'ELECTRICITE PAR CLASSE DE CONSOMMATION (€/MWh HTVA) .....	27
TABLEAU 11: EVOLUTION DU PRIX MOYEN DU MWh DE GAZ NATUREL PAR CLASSE DE CONSOMMATION (PRIX ALL-IN ET HTVA) .....	47
TABLEAU 12: ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DE L'ENERGIE PAR MWh DE GAZ NATUREL PAR CLASSE DE CONSOMMATION (€/MWh HTVA) .....	50
TABLEAU 13 : COEFFICIENTS DE DETERMINATION ENTRE LE PRIX MOYEN DU GAZ NATUREL ET DIVERS INDICES MACRO-ECONOMIQUES SUR LA PERIODE DE JANVIER 2022 A DECEMBRE 2023 .....	51

## SOMMAIRE

Cette étude a pour but de présenter les évolutions des prix de l'électricité et du gaz naturel (et de leurs composantes) pour les clients professionnels disposant d'un raccordement relevé au minimum mensuellement et dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh en électricité et 250 GWh en gaz naturel.

Elle a pu être réalisée grâce à la collaboration des fournisseurs d'énergie qui ont transmis à la CWaPE sous forme agrégée des informations relatives aux factures émises vers leurs clients.



**Pour l'électricité**, les évolutions du prix *all-in* (en €/MWh HTVA) pour les différentes classes de consommation sont reprises à la figure ci-contre. De janvier 2009 à décembre 2024, les classes E1 à E6 voient leur prix augmenter de 76,9 % à 89,2 %.

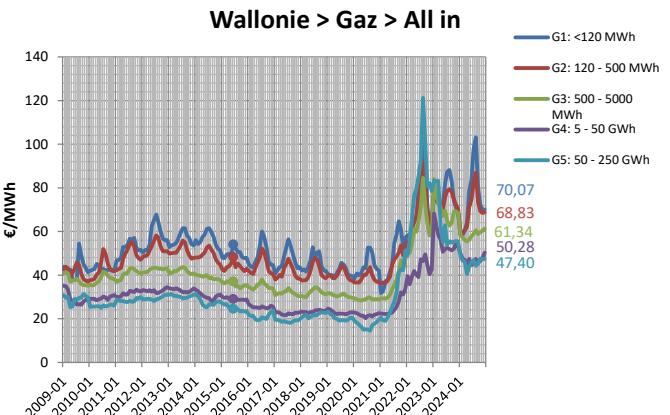
En comparaison, l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour la même période s'élève à +46,8 %.

Alors que, jusque 2021, la composante énergie de la facture était en forte baisse sur la période couverte par cette étude et permettait de la sorte de compenser quelque peu la progression des autres composantes, la situation a fondamentalement changé suite à l'envolée des prix sur les marchés de gros depuis le second semestre 2021. Ainsi, sur la période 2009-2024, il apparaît que les différentes composantes sont en augmentation et principalement la composante énergie.

Toutes classes de consommation confondues, le prix All-in du MWh d'électricité est en baisse de 2023 à 2024 passant de 245,49 € à 203,56 € en moyenne (soit -17,1%).

**Pour le gaz naturel**, les évolutions du prix *all-in* (€/MWh HTVA) sont reprises à la figure ci-contre. Au cours des douze derniers mois, une diminution des prix (de 1,8 % pour G2 jusqu'à 14,5 % pour G5) liée à la baisse des prix sur le marché de gros est constatée. Le prix pour la classe G1 a cependant augmenté de 3,4 %.

Toutes classes de consommation confondues, le prix du MWh de gaz naturel s'établit à 52,16 €/MWh en 2024 contre 65,61 €/MWh en 2023 (soit -20,5 %).



## **INTRODUCTION**

L'objectif de cette étude est de fournir aux autorités publiques ainsi qu'aux consommateurs des informations et des données chiffrées sur l'évolution mensuelle des prix de l'électricité et du gaz naturel pour les clients professionnels sur une période allant de janvier 2009 à décembre 2024.

Cette étude est le résultat du traitement d'un nombre important de données transmises par les fournisseurs d'énergie.

Le présent document s'articule comme suit.

Le **premier chapitre** présente la méthodologie qui a été suivie pour réaliser cette étude (réserve, segmentation des consommateurs, sources de données et traitements réalisés ainsi que la représentativité des données).

Les **chapitres 2 et 3** traitent respectivement des prix de l'électricité et du gaz naturel.

Dans un premier temps, l'analyse porte sur les évolutions de la facture totale et celles-ci sont mises en rapport avec des variables externes (prix des énergies sur les marchés internationaux, par exemple).

Ensuite, l'analyse présente le poids des différents termes ou composantes de la facture : énergie, coûts liés au développement de la production d'électricité issue de sources d'énergie renouvelable via le système de certificats verts, transport, distribution, taxes (hors TVA) et redevances. Elle tente d'expliquer quels sont les termes à l'origine des éventuelles hausses ou baisses des prix. Cette désagrégation des prix donne une idée précise de la réalité des prix et de leurs évolutions.

Le **chapitre 4** met en perspective les prix régionaux de l'électricité et du gaz naturel et leurs évolutions avec des prix pratiqués dans d'autres pays.

Finalement, l'étude se termine par une synthèse des éléments les plus marquants pour la période étudiée.

## RAPPEL

Conformément aux directives européennes, l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz à la clientèle non résidentielle (clients professionnels) a eu lieu en Wallonie à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2004.

Alors qu'auparavant l'intégration verticale des opérateurs énergétiques était la règle, la libéralisation a introduit le principe de la séparation ou du découplage des métiers (*unbundling*). Ainsi, les fonctions de production-importation et de fourniture sont séparées de celles de transport et de distribution et assurées par des entreprises juridiquement indépendantes (cf. Figure 1).

L'activité de transport et celle de transport local et de distribution constituent des activités de monopole. Toutefois, leurs tarifs sont réglementés et sont approuvés par les régulateurs. Jusqu'au 30 juin 2014, le régulateur fédéral, la CREG, était compétent pour les tarifs de transport et de distribution. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, la compétence relative au contrôle des prix de la distribution publique du gaz et de l'électricité a été transférée de l'État fédéral vers les Régions. En Wallonie, c'est la Commission wallonne pour l'Énergie (CWaPE) qui se voit confier cette tâche<sup>1</sup>.

Par contre, les activités de production, d'importation et de fourniture d'électricité et de gaz naturel sont soumises à la concurrence. Le schéma de principe est le même pour l'électricité et pour le gaz naturel à la seule différence qu'il n'y a pas, ou quasi pas, de production de gaz en Belgique et que donc le pavé « Production » est à remplacer par « importation ».

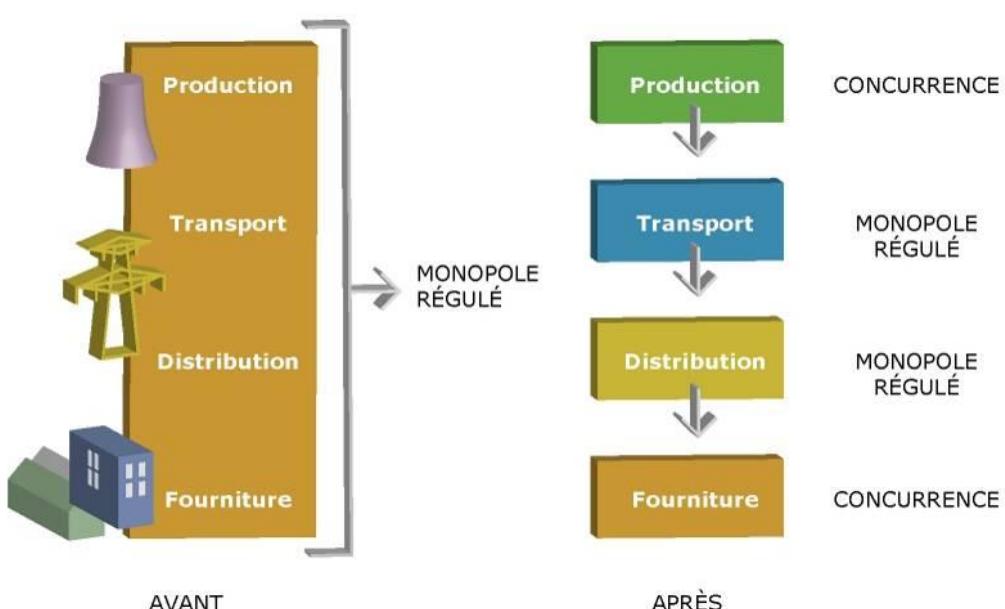


Figure 1 : Schéma de principe de fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel avant et après la libéralisation

<sup>1</sup> Décret du 11 avril 2014 modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité

## 1. METHODOLOGIE

Comme mentionné dans l'introduction, cette étude est le résultat d'échanges avec les fournisseurs d'énergie. Ces derniers ont transmis de manière agrégée des prix moyens mensuels pratiqués pour l'électricité et le gaz naturel à leurs clients professionnels.

Les prix sont toujours exprimés en euros hors TVA par MWh pour l'électricité et par MWh PCS pour le gaz naturel.

Par prix moyen, il faut comprendre le prix moyen pondéré correspondant à la formule ci-dessous :

$$\left(\frac{\epsilon}{MWh}\right)_{moyen} = \frac{\sum_{j=1}^n \epsilon_j}{\sum_{j=1}^n MWh_j}$$

### 1.1. Réserve

Il convient de rappeler que les prix moyens publiés ici par classe de consommation ne peuvent pas rendre compte de la diversité de toutes les situations individuelles. Ainsi, un consommateur d'une classe de consommation pourrait s'étonner de ce que sa facture s'écarte sensiblement de la valeur moyenne alors que l'explication peut se trouver dans une multitude d'éléments : un usage de l'électricité ou du gaz tout à fait spécifique (profil et puissance maximum appelée), une diversité de services annexes offerts, une structure de prix choisie (prix fixe ou indexé, ou encore avec option de choix ultérieur), une date d'entrée en vigueur du contrat de fourniture, ...

### 1.2. Segmentation des consommateurs d'électricité et de gaz naturel

Pour étudier l'évolution des prix de l'électricité et du gaz naturel, il est nécessaire de segmenter la population consommatrice en différentes catégories dont les prix moyens pourront alors être analysés en faisant abstraction de la multitude des situations individuelles. La segmentation de la clientèle consommatrice d'électricité et de gaz naturel a été réalisée sur base des critères suivants :

- **La pertinence intrinsèque de la segmentation.** Il apparaît essentiel que les caractéristiques des différents groupes de consommateurs analysés soient relativement homogènes. Chaque classe doit idéalement représenter un type de consommateur qui est confronté à des problèmes de consommation et de facturation spécifiques. Bien que ce choix ait facilité les comparaisons internationales, la CWaPE n'a pas souhaité retenir les classes de consommation utilisées par l'organisme des statistiques européennes (Eurostat), car ces classes sont trop larges et mal adaptées au cas spécifique de la Région. L'information qu'on aurait alors pu tirer aurait été trop imprécise.
- **La lisibilité des résultats de l'étude.** La volonté de la CWaPE est d'en communiquer les résultats. Dès lors, les catégories de consommateurs doivent pouvoir être facilement identifiées par un public non spécialisé. Il nous paraît donc inutile de segmenter à l'extrême certaines sous-catégories mais il faut également éviter un niveau d'agrégation trop important qui rendrait difficilement interprétable les évolutions des prix moyens sur des populations trop hétérogènes.

En fonction de ces critères, la segmentation de la clientèle a été réalisée en classe de consommation annuelle. La classe de consommation à laquelle appartient un point de fourniture ou un code EAN est déterminée sur base de la consommation 'roulante' annuelle, à savoir la consommation des douze

derniers mois ; à défaut de disposer de cette information (ex. nouveaux clients), la CWaPE procèdera à une annualisation de ses données de consommations disponibles. Les classes de consommation sont présentées au Tableau 1 ci-dessous.

Classe	Electricité	Classe	Gaz naturel
<b>E1</b>	< 40 MWh	<b>G1</b>	< 120 MWh
<b>E2</b>	40 à 100 MWh	<b>G2</b>	120 à 500 MWh
<b>E3</b>	100 à 700 MWh	<b>G3</b>	500 à 5 000 MWh
<b>E4</b>	700 à 1 600 MWh	<b>G4</b>	5 à 50 GWh
<b>E5</b>	1 600 à 6 000 MWh	<b>G5</b>	50 à 250 GWh
<b>E6</b>	6 à 20 GWh		-

Tableau 1 : Segmentation de la clientèle d'électricité et de gaz naturel

L'étude, pour des raisons de confidentialité des données, se limite strictement à la clientèle professionnelle consommant moins de 20 GWh d'électricité par an. Pour les mêmes raisons et pour le gaz naturel, la limite de consommation annuelle a été fixée à 250 GWh. Si toutefois il s'avérait au cours de l'étude que certaines classes de consommation sont peu représentées (échantillon faible), pour ces mêmes raisons de confidentialité, aucune information ne sera alors communiquée dans l'étude.

### 1.3. Source de données

Chaque fournisseur transmet au régulateur des fichiers contenant des prix moyens mensuels pratiqués pour l'électricité et le gaz naturel aux clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR<sup>2</sup> et MMR<sup>3</sup> ; les raccordements YMR<sup>4</sup> étant exclus de cette étude.

Ces données de prix sont fournies :

- par vecteur (électricité, gaz) ;
- par fournisseur ;
- par année et par mois ;
- par GRD ;
- par classe de consommation.

De plus, chaque fournisseur transmet également selon la granularité évoquée ci-dessus:

- le volume livré (GWh) ;
- le nombre de points de raccordement.

<sup>2</sup> AMR : Automatic Meter Reading ; compteur télérelevé (quart-horaire pour l'électricité, horaire pour le gaz)

<sup>3</sup> MMR : Monthly Meter Reading ; compteur avec relevé mensuel

<sup>4</sup> YMR : Yearly Meter Reading ; compteur avec relevé annuel

## 1.4. Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel

Les composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel retenues pour cette étude sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Composantes	
Energie hors certificat vert	(I)
Quota de certificats verts (électricité uniquement)	(II)
Transport	(III)
Distribution	(IV)
Taxes fédérales	(V)
Taxes régionales	(VI)
Total taxes	(VII) = (V) + (VI)
Prix All-in	(VIII) = (I) + (II) + (III) + (IV) + (V) + (VI)

Tableau 2 : Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel

Ces composantes, et ce qu'elles renferment, sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Composante	
Energie hors certificats verts	Pour l'électricité : reprend la partie énergie (partie libéralisée) hors quota de certificats verts qui sont quant à eux repris dans une composante spécifique. Pour le gaz naturel : reprend la partie énergie (partie libéralisée) et inclut également les coûts relatifs au transport du gaz (ceux-ci ne sont en effet pas dissociés pour la très grande majorité des fournisseurs).
Contribution énergie renouvelable et cogénération	Pour l'électricité : coûts liés au développement de la production d'électricité des sources d'énergie renouvelable via le système de certificats verts. Pour le gaz naturel : ne s'applique pas à cette énergie ; ce terme est dès lors nul.
Transport	Pour l'électricité : sont repris ici les coûts liés à l'utilisation du réseau de transport y compris les pertes. Ces coûts intègrent la surcharge Elia. Pour le gaz naturel : ce terme est nul, car les coûts liés à l'utilisation du réseau de transport ne sont généralement pas dissociés de la partie énergie pour la majorité des fournisseurs et sont dès lors inclus dans la composante énergie.
Distribution	Sont repris ici les coûts liés à l'utilisation du réseau de distribution.
Total taxes	Ce champ correspond à la somme des composantes « taxes fédérales » et « taxes régionales » reprises ci-dessous.
Taxes fédérales	Ce champ inclut la cotisation sur l'énergie et le droit spécial d'accises.
Taxes régionales	Cette composante inclut la redevance de raccordement au réseau électrique et gazier ; mais n'inclut pas la redevance de voirie (intégrée dans transport et distribution).
Prix All-In	Ce champ correspond au montant total de la facture hors TVA exprimé en € divisé par le nombre de MWh fournis. Il est en principe égal à la somme des composantes (Energie hors certificats verts, Quota de certificats verts, Transport, Distribution, Taxes fédérales et Taxes régionales).

Tableau 3 : Détail des composantes du prix

## 1.5. Traitements et validation des données

### **Traitement préalable réalisé par les fournisseurs**

Il a été demandé aux fournisseurs qu'un traitement préalable des données soit réalisé avant de calculer les moyennes et ce afin d'écartier du calcul les données aberrantes ainsi que les factures pour lesquelles il n'y a pas ou quasi pas de consommation (exemple : facture de gaz en période estivale).

Pour écarter les valeurs aberrantes, il a été conseillé aux fournisseurs de réaliser une transformation logarithmique de la relation kWh – Euro et d'écartier les données situées à plus de trois intervalles de confiance à 95 %.

### **Volumes livrés**

En plus de renseigner les différentes composantes de prix (par vecteur, classe de consommation, année, mois et GRD), il a été demandé aux fournisseurs d'énergie de transmettre, selon la même granulométrie, les volumes livrés et le nombre de points de raccordements concernés.

Dès lors, ces volumes livrés ont été comparés à d'autres informations de fournitures disponibles auprès de la CWaPE (cf. §1.6 p13) afin de vérifier si les informations renseignées étaient cohérentes.

Cette vérification a permis de détecter quelques erreurs dans les informations transmises ; principalement des erreurs de facteur 1 000 ou 1 000 000 liées à un problème d'unité (MWh ou kWh renseignés alors qu'il était demandé d'exprimer cela en GWh).

### **Filtres sur les valeurs négatives ou nulles**

Dans un nombre limité de cas, certaines composantes du prix présentent une valeur nulle ou négative. Questionnés sur ces singularités, les fournisseurs d'énergie ont expliqué que ces valeurs n'étaient pas liées à des erreurs lors de la transmission de l'information et reflétaient bien la facturation vers leur clientèle professionnelle. Généralement, ces valeurs résultait :

- de la rectification d'une facture précédente ;
- de cas particuliers liés à des injections ;
- de la résultante de l'application d'un tarif réduit ou d'une exonération pour une période plus longue qu'un mois mais imputée sur la facture d'un seul mois.

Convaincu par ces explications, mais afin de ne pas fausser l'information mensuelle, nous avons délibérément exclu les données présentant :

- des valeurs négatives ou nulles pour les composantes : énergie ou distribution (électricité et gaz), contribution énergie renouvelable (électricité) ;
- des valeurs négatives pour les composantes : transport (électricité), taxes fédérales ou taxes régionales (électricité et gaz).

Les points de raccordement pour lesquels il n'y avait pas de consommation (ex. compteurs liés à une entrée de secours) ont également été écartés (volume livré nul).

### **Composante transport pour le gaz naturel**

Pour le gaz naturel, dans la majorité des cas, la composante de transport est directement incluse dans la composante énergie. Toutefois, certains fournisseurs réalisent la distinction entre les composantes énergie et transport. Afin d'uniformiser les données, nous avons décidé de sommer les composantes énergie et transport que nous avons par la suite appelée « Energie y compris transport ».

### **Valeurs aberrantes**

Dans un nombre limité de cas, nous avons exclu certaines données qui étaient indiscutablement incorrectes.

### Intervalle de confiance à 95 %

Finalement, pour les composantes énergie, contribution énergie renouvelable et transport, nous avons fait l'hypothèse que notre échantillon était de type normal et nous avons exclu les prix moyens situés au-delà d'un intervalle de confiance à 95 % calculé par vecteur, par classe de consommation et par année. Pour la composante distribution, nous avons procédé de la même manière mais avec cette fois un intervalle de confiance calculé par vecteur et par année.

## 1.6. Représentativité

Le graphique ci-contre permet de se faire une idée de ce que couvre l'étude pour l'électricité.

Les surfaces sont proportionnelles à l'électricité livrée en Wallonie pour l'année 2024.

Cette étude dont le périmètre est illustré ci-contre par un nuage à bord rouge vif porte sur les clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR<sup>2</sup> ou MMR<sup>3</sup> et dont la consommation annuelle d'électricité est inférieure à 20 GWh.

Il s'agit donc principalement de clients raccordés en moyenne tension (ou assimilés) sur le réseau de distribution.

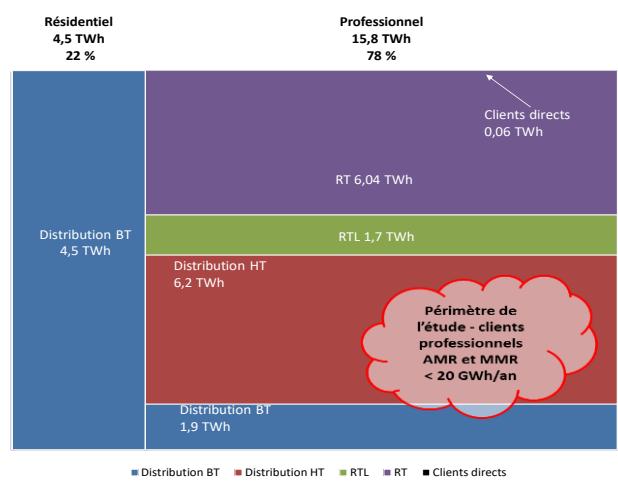


Figure 2 : Portée de l'étude pour l'électricité (données 2024), source CWaPE

Sont donc exclus de cette étude :

- les clients résidentiels ;
- les clients professionnels disposant d'un raccordement de type YMR<sup>4</sup> ;
- les clients professionnels dont la consommation annuelle est supérieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel ;
- les clients professionnels raccordés au réseau de transport local (RTL), au réseau de transport (RT) ainsi que les clients directs.

Afin de se faire une idée de la représentativité de l'échantillon à la base de cette étude, les quantités d'énergie renseignées sont comparées aux quantités d'énergie livrées sur les réseaux de distribution (et de transport local pour l'électricité) pour tous types de raccordement (AMR, MMR et YMR) et pour tous types de clients (résidentiels et professionnels).

Il est important de noter que toute comparaison devra tenir compte du fait que les données utilisées dans cette étude ne reprennent qu'une partie des quantités d'énergie (celles transmises par les fournisseurs ayant participé à cette étude) des clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR et MMR et dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel.

Le tableau ci-dessous permet de se forger une première idée de la représentativité de l'échantillon.

Année	Électricité [GWh]			Gaz naturel [GWh]		
	Wallonie <sup>5</sup>	Echantillon	%	Wallonie	Echantillon	%
2009	17 760	3 853	22%	19 080	4 160	22%
2010	18 520	4 557	25%	21 840	4 976	23%
2011	17 840	5 287	30%	17 660	6 280	36%
2012	17 820	5 556	31%	19 770	6 750	34%
2013	17 740	6 580	37%	20 730	6 172	30%
2014	16 870	4 184	25%	16 830	4 183	25%
2015	16 160	5 150	32%	18 520	4 648	25%
2016	16 250	4 682	29%	19 700	4 240	22%
2017	15 950	4 833	30%	19 336	5 262	27%
2018	15 466	4 411	29%	19 503	4 963	25%
2019	15 466	4 367	28%	19 741	4 755	24%
2020	15 621	4 277	27%	18 785	3 806	20%
2021	15 354	4 374	28%	21 424	5 042	24%
2022	15 354	4 310	28%	17 895	4 619	26%
2023	13 400	3 839	29%	17 278	4 446	26%
2024	14 152	4.407	31%	17 542	4.405	25%

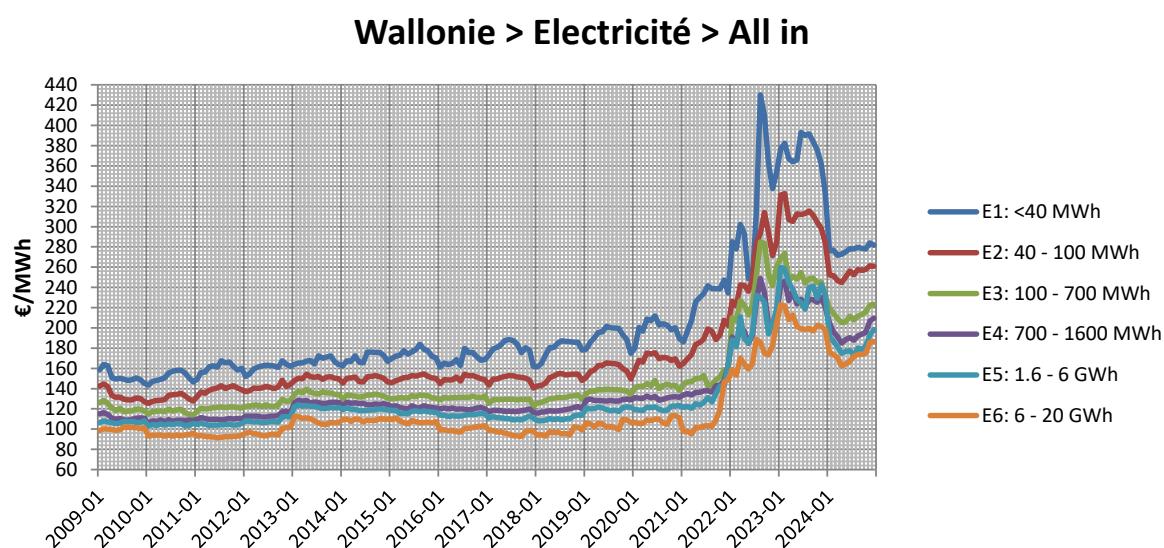
Tableau 4 : Représentativité de l'échantillon

## 2. PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

### 2.1. Évolution du prix global de l'électricité

#### 2.1.1. Évolution du prix moyen par classe de consommation

Les évolutions du prix moyen de l'électricité par classe de consommation sont reprises à la Figure 3 et au Tableau 5. Le lecteur trouvera à l'annexe 1 les tableaux de chiffres ayant permis d'établir la Figure 3. Comme attendu, une dégressivité du prix en fonction des consommations annuelles est constatée. Les évolutions temporelles d'une classe de consommation à l'autre semblent aller - bon an, mal an - dans le même sens.



<sup>5</sup> Énergie livrée sur les réseaux de distribution (et de transport local pour l'électricité), tous types de raccordement (AMR, MMR et YMR) et tous types de clients.

Figure 3: Évolution du prix moyen du MWh d'électricité par classe de consommation (prix *all-in* et HTVA)

De décembre 2023 à décembre 2024, une évolution à la baisse est constatée pour les classes de consommation E1 à E6, la baisse variant de 3,6 % à 15,2 %.

Le tableau ci-dessous reprend les prix moyens pour les mois de janvier des années 2009, 2019 à 2024 ainsi que les mois de décembre 2023 et décembre 2024.

	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	158,67	142,47	126,32	114,97	106,46	98,82
2019-01	178,80	151,05	134,82	128,55	124,40	109,39
2020-01	180,34	158,74	140,73	131,06	120,79	109,68
2021-01	186,05	164,83	144,20	133,72	121,39	97,58
2022-01	285,19	226,48	210,23	190,90	188,13	158,78
2022-12	353,70	284,23	260,47	212,00	218,70	204,10
2023-01	377,12	331,22	268,98	242,75	259,81	222,96
2023-12	332,14	283,58	231,65	219,76	232,55	197,72
2024-01	275,89	252,09	219,22	205,07	191,66	175,46
2024-12	281,57	260,74	223,23	209,45	198,34	186,67
Évolution 2009-01 à 2024-12	+77,5%	+83,0%	+76,7%	+82,2%	+86,3%	+88,9%
TCAM <sup>6</sup> 2009-01 à 2024-12	+3,7%	+3,9%	+3,6%	+3,8%	+4,0%	+4,1%
Évolution 2023-12 à 2024-12	-15,2%	-8,1%	-3,6%	-4,7%	-14,7%	-5,6%

Tableau 5: Évolution du prix moyen du MWh d'électricité par classe de consommation (prix *all-in* et HTVA)

Sur la période étudiée, de janvier 2009 à décembre 2024, la plus grosse augmentation du prix moyen du MWh (+88,9 %) est observée pour la classe de consommation E6 alors que pour la classe de consommation E3, l'évolution sur la même période est de +76,7 %. Ramenée à un taux de croissance annuel constant (TCAM), l'augmentation varie alors de 3,6 % par an à 4,1 % par an pour les classes de consommation E1 à E6.

Sur la période de décembre 2023 à décembre 2024, les prix diminuent pour toutes les classes de consommation. L'ampleur de la baisse varie selon la classe de consommation avec - 3,6 % pour la classe E3 et jusqu'à - 15,2 % pour la classe E1.

La variation à la baisse des prix *all-in* durant l'année 2024 trouve principalement son origine dans la variation du prix de la commodity sur les marchés de gros.

<sup>6</sup> TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

## 2.1.2. Prix annuel moyen

Outre les évolutions mensuelles présentées précédemment, il est parfois intéressant de pouvoir disposer de chiffres annuels. C'est dès lors l'objet de ce paragraphe. Précisons qu'il s'agit ici non pas d'une moyenne mensuelle des chiffres présentés au paragraphe précédent mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés (MWh).

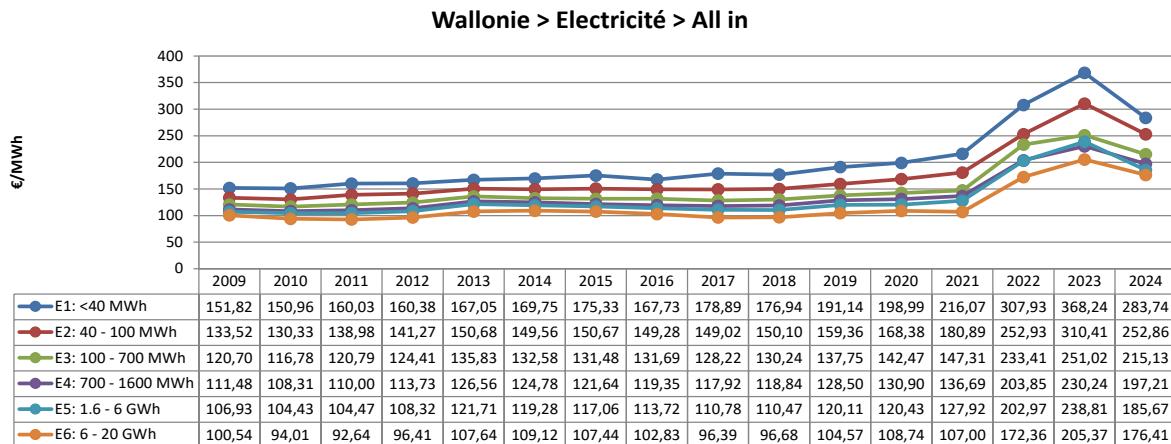


Figure 4 : Prix moyen annuel du MWh d'électricité (prix all-in et HTVA)

De même, pour le lecteur qui ne voudrait retenir qu'un seul chiffre par année, le graphique ci-dessous donne le prix moyen *all-in* toutes classes de consommation confondues (< 20 GWh/an). Ici aussi, il ne s'agit pas d'une moyenne des chiffres présentés précédemment mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés. Pour 2024, ce prix moyen *all-in* toutes classes confondues s'élève à 203,56 €/MWh, en baisse par rapport à 2023.

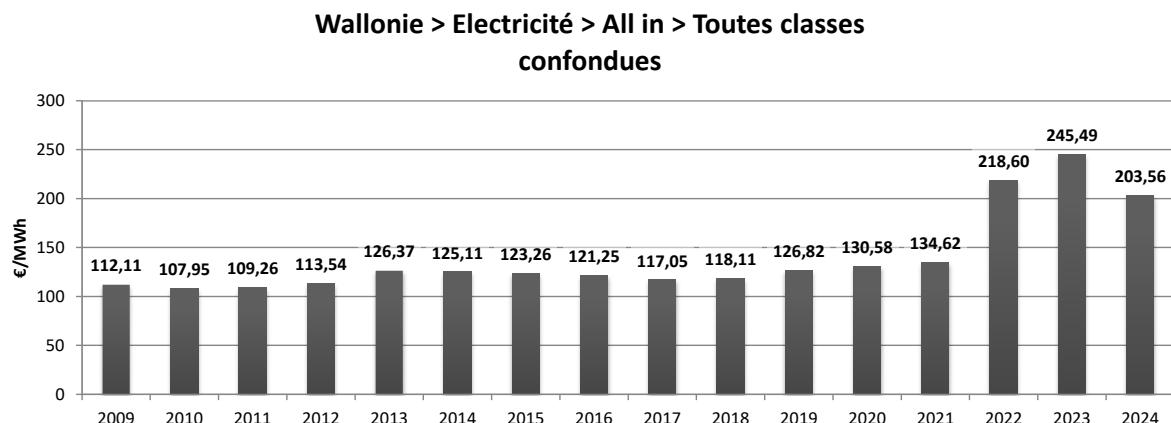


Figure 5 : Prix moyen annuel du MWh d'électricité toutes classes de consommation confondues (prix all-in et HTVA)

### 2.1.3. Comparaison de l'évolution du prix moyen avec l'indice des prix à la consommation

Les figures de la page suivante mettent en perspective les évolutions du prix moyen *all-in* HTVA pour les différentes classes de consommation avec l'évolution de l'indice des prix à la consommation ; le tout ramené à un indice janvier 2009 = 100.

Pour la période considérée, le prix de l'électricité a évolué plus vite que l'indice des prix à la consommation pour l'ensemble des classes de consommation. Le prix *all-in* de l'électricité s'est apprécié, pour les classes E1 à E6, de 76,7 à 88,9 % sur une période de quinze ans alors que sur la même période, l'indice des prix à la consommation augmentait de 46,8 %.

	E1: <40MWh	E2: 40-100MWh	E3: 100-700MWh	E4: 700-1600MWh	E5: 1600-6000MWh	E6: 6-20GWh	Indice des prix à la consommation
<b>2009-01</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>2019-01</b>	112,7	106,0	106,7	111,8	113,4	107,6	118,9
<b>2020-01</b>	113,7	111,4	111,4	114,0	113,5	111,0	120,6
<b>2021-01</b>	117,3	115,7	114,1	116,3	114,0	98,7	120,9
<b>2022-01</b>	179,7	159,0	166,4	166,0	176,7	160,7	130,0
<b>2022-12</b>	222,9	199,5	206,2	184,4	205,4	206,5	140,4
<b>2023-01</b>	237,7	232,5	212,9	211,1	244,0	225,6	140,5
<b>2023-12</b>	209,3	199,0	183,4	191,1	218,4	200,1	142,3
<b>2024-01</b>	173,9	176,9	173,5	178,4	180,0	177,6	143,0
<b>2024-12</b>	177,5	183,0	176,7	182,2	186,3	188,9	146,8

Tableau 6 : Comparaison des évolutions du prix *all-in* de l'électricité et de l'indice des prix à la consommation  
(en indice janvier 2009 = 100)

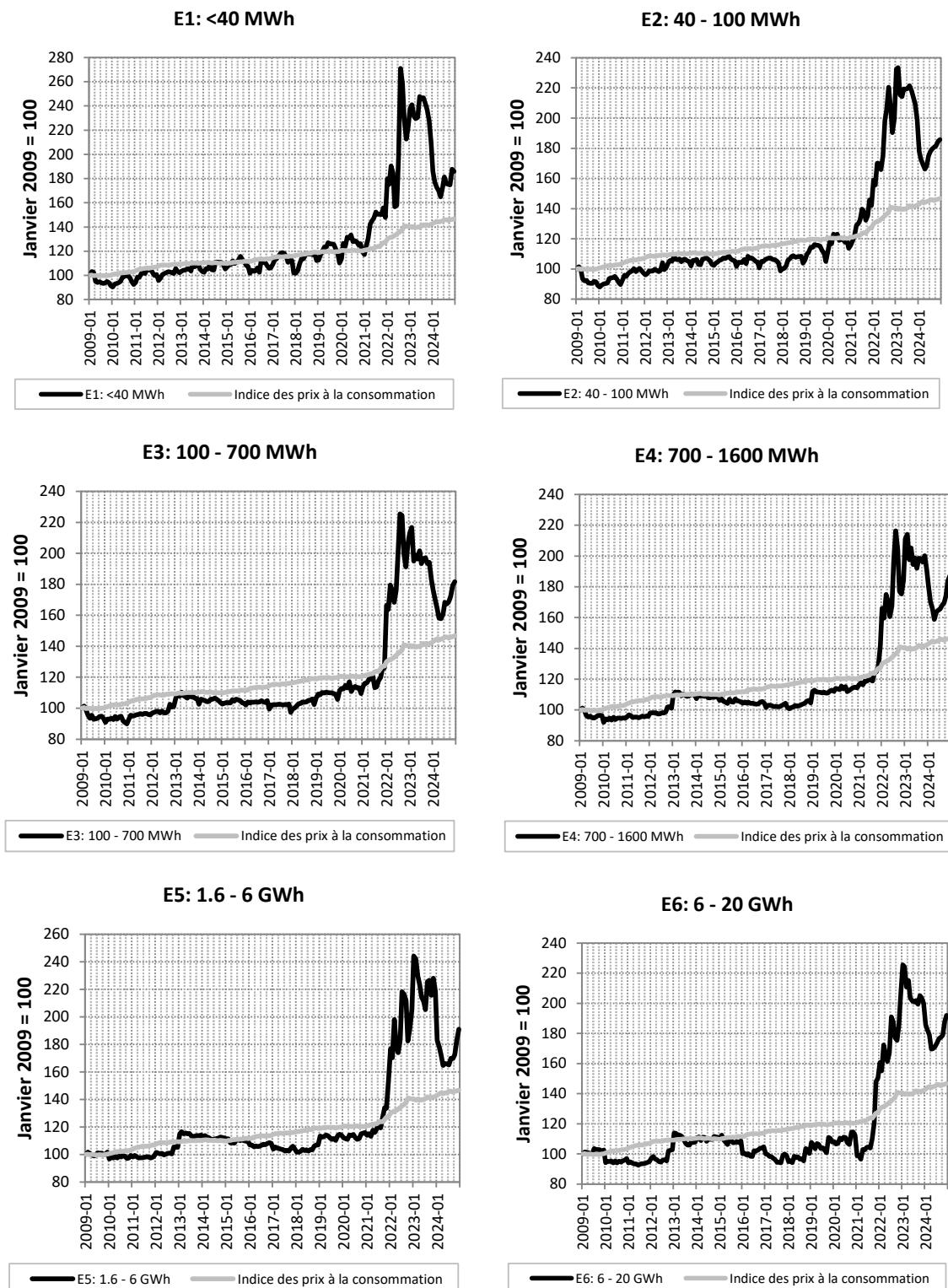
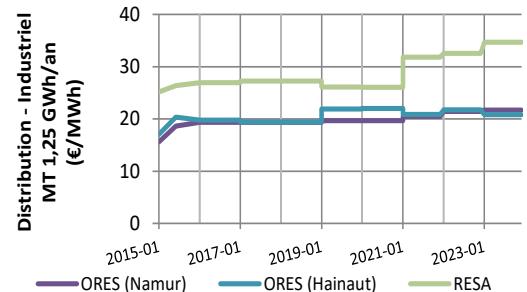


Figure 6 : Comparaison des évolutions du prix *all-in* de l'électricité et de l'indice des prix à la consommation

## 2.2. Évolution des composantes du prix de l'électricité

Dans la première partie de ce chapitre (section 2.2.1), une attention particulière est apportée aux tendances attendues dans les résultats ; en particulier pour les évolutions survenues durant les dernières années. Ensuite aux sections 2.2.1 à 2.2.9, les évolutions des différentes composantes constituant le prix du MWh d'électricité seront analysées.

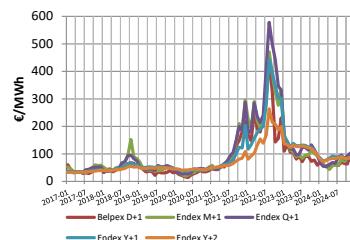


### 2.2.1. Évolution à priori des composantes du prix de l'électricité

Sur base des données publiées par la CREG, par la CWaPE, par des fournisseurs et/ou d'échos dans la presse, il est possible à priori, c'est-à-dire sans regarder les résultats de l'étude, d'avoir une idée de l'évolution des composantes du prix de l'électricité au cours des deux dernières années. Ainsi pour :

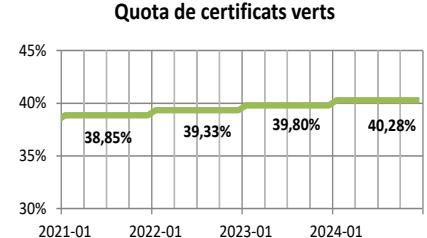
- l'énergie :

les différents indices (définis à la section 2.2.2.1 ci-après) dont les évolutions sont reprises ci-contre représentent le prix de l'électricité sur la bourse de l'électricité pour le marché belge. Il apparaît que les prix ont reflué durant l'année 2023 et le début de 2024 avant de remonter quelque peu fin 2024.



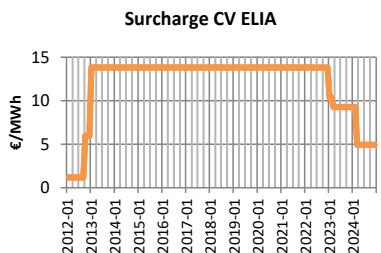
- la contribution énergie renouvelable :

l'évolution de cette composante est directement liée à la politique de la Région et l'obligation de quota de certificats verts y afférant et à l'évolution du prix du certificat vert sur le marché. En Wallonie, hors exonération éventuelle, ces quotas sont passés de 38,85 % en 2021 à 40,28 % en 2024. Le prix du certificat vert sur le marché s'est quant à lui stabilisé sur cette même période passant en moyenne de 66,93 € en 2021 à 66,83 € en 2024.



- les tarifs de transport :

en principe, les tarifs de transport sont fixés pour une période pluriannuelle de 4 ans. Néanmoins c'est l'introduction en janvier 2012 de la « surcharge CV Elia » qui a le plus fait évoluer les tarifs de transport et ses adaptations successives. Il est constaté que depuis l'année 2023, cette surcharge tend à diminuer de manière substantielle.



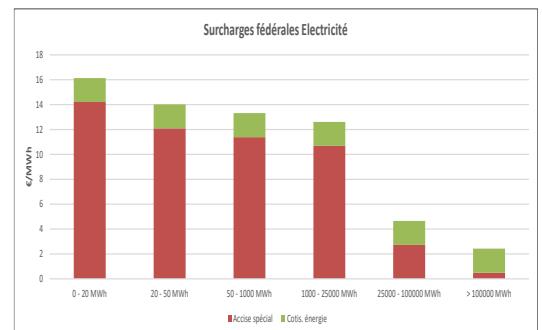
- les tarifs de distribution :

Dès lors qu'elle était compétente en la matière, la CWaPE a approuvé de nouveaux tarifs pour les années 2015 à 2017. Pour 2018, la CWaPE a procédé à la prolongation des tarifs 2017. Ensuite la CWaPE a approuvé de nouveaux tarifs pour la période 2019-2023. En décembre

2023, les tarifs de distribution de l'année 2023 ont été prolongé pour l'année 2024, avec toutefois la possibilité pour les GRD d'y intégrer le cas échéant des soldes régulatoires.

- le droit spécial d'accise :

La loi-programme du 27 décembre 2021 a introduit un droit spécial d'accise en électricité et en gaz. Ce droit spécial d'accise remplace dorénavant d'une part la cotisation fédérale et d'autre part les surcharges fédérales « énergies renouvelables » anciennement logées dans le tarif de transport. En conséquence les surcharges fédérales sont désormais constituées de la cotisation énergie et de ce droit spécial d'accise.



- la cotisation régionale :

les montants de la cotisation régionale (redevance de raccordement au réseau électrique) n'ayant pas été modifiés, il ne devrait y avoir aucune évolution sur la période étudiée.

## 2.2.2. Évolution de la part énergie

La Figure 7 ci-dessous reprend l'évolution du prix de l'énergie exprimé en euros par MWh d'électricité.

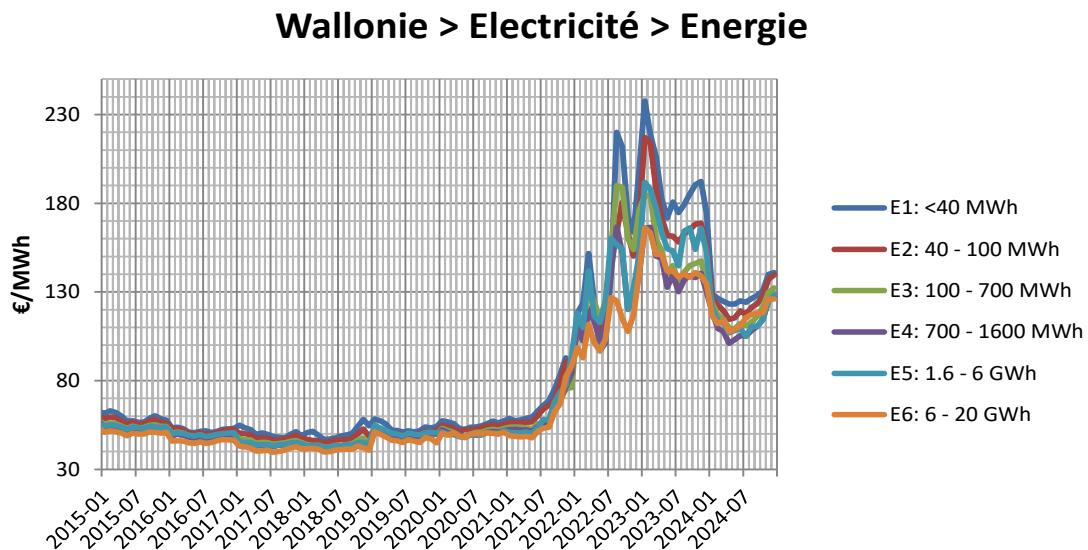


Figure 7 : Évolution du prix moyen de l'énergie par MWh d'électricité

Les années 2021 et 2022 sont marquées par une hausse sans précédent des prix de l'énergie, le sommet ayant été atteint durant l'été 2022. Sur le marché de l'électricité, il apparaît que ce sont essentiellement les hausses des prix du gaz naturel et du charbon, et dans une moindre mesure celle de la tonne de CO<sub>2</sub> qui sont à l'origine de la montée actuelle des prix.

Le prix de l'électricité sur les marchés en Europe est déterminé selon une tarification au coût marginal qui correspond au coût de production du dernier kWh produit. Dans le contexte actuel, le coût de production du dernier kWh produit correspond la majorité du temps, en Europe, aux centrales à gaz ou au charbon. Ainsi, plus le prix du gaz ou du charbon et le prix du CO<sub>2</sub> sont élevés, plus les coûts de ces centrales sont élevés et, donc, plus les prix sont élevés sur le marché de gros de l'électricité.

L'année 2023 et le début de l'année 2024 sont marqués, dès le mois de janvier 2023, par le repli très net des prix de l'électricité sur le marché, avant une reprise des prix durant la seconde moitié de l'année 2024.

Cette évolution des prix de l'électricité n'empêche pas que, sur la période couverte par cette étude, les prix de l'énergie soient en forte hausse pour toutes les classes de consommation, la hausse variant de 50,9 % à 73,9 %.

Au terme de l'année 2024, en raison de la baisse des prix de l'électricité sur les marchés de gros, les classes de consommation affichent des diminutions allant de 1,9 % à 19,2 % par rapport à leur niveau de décembre 2023.

€/MWh HTVA	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
<b>2009-01</b>	91,35	92,51	83,61	79,64	73,82	72,61
<b>2019-01</b>	58,32	52,69	51,82	53,81	54,85	51,19
<b>2020-01</b>	57,43	54,95	53,14	52,31	51,10	50,45
<b>2021-01</b>	58,75	56,62	53,70	52,50	50,96	48,89
<b>2022-01</b>	118,09	109,11	112,53	111,68	118,08	98,72
<b>2022-12</b>	199,05	171,32	176,40	140,05	150,44	140,64
<b>2023-01</b>	237,60	217,17	184,38	165,88	191,76	166,31
<b>2023-12</b>	174,40	155,44	135,13	129,99	152,35	134,52
<b>2024-01</b>	129,06	126,71	123,60	118,66	120,62	116,61
<b>2024-12</b>	140,96	139,57	132,23	127,54	128,35	125,95
<b>Évolution 2009-01 à 2024-12</b>	+54,3%	+50,9%	+58,2%	+60,2%	+73,9%	+73,5%
<b>TCAM<sup>7</sup> 2009-01 à 2024-12</b>	+2,8%	+2,6%	+2,9%	+3,0%	+3,5%	+3,5%
<b>Évolution 2023-12 à 2024-12</b>	-19,2%	-10,2%	-2,1%	-1,9%	-15,8%	-6,4%

Tableau 7: Évolution du prix moyen de l'énergie par MWh d'électricité par classe de consommation (€/MWh HTVA)

<sup>7</sup> TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

### 2.2.2.1. Comparaison de l'évolution du prix de la composante énergie avec des indicateurs macro-économiques

Les figures reprises à la page suivante (Figure 8) permettent de comparer les évolutions au cours des deux dernières années de la composante énergie pour chaque classe de consommation avec des indicateurs macro-économiques.

Il apparaît entre autres que les variations des prix observées durant l'année 2022 sont fortement corroborées par l'évolution de ces indicateurs.

Les cinq indicateurs retenus ici sont des cotations boursières pour des fournitures d'électricité en Belgique allant du très court terme jusqu'à du long terme :

- **Belpex base D+1** : moyenne arithmétique mensuelle exprimée en €/MWh des prix de référence journaliers (*end of day*) baseload (contrats de fourniture physique d'électricité sur le réseau belge de haute tension au cours du jour suivant), telle que publiée sur <http://www.epexspot.be>
- **Endex Power BE base M+1** : moyenne de cotations journalières (*end of day*) baseload pour une fourniture d'électricité au mois suivant (*month-ahead*), publiée sur <http://www.theice.com/endex>
- **Endex Power BE base Q+1** : idem mais fourniture au trimestre suivant (*quarter-ahead*)
- **Endex Power BE base Y+1** : idem mais fourniture à l'année suivante (*year-ahead*)
- **Endex Power BE base Y+2** : idem mais fourniture dans deux ans.

Au tableau ci-dessous, les coefficients de détermination ont été calculés entre chaque classe de consommation et chaque indice boursier. Ainsi la variation de l'*Endex Power BE base y+2* explique à 82 % la variation du prix de la composante énergie pour la classe de consommation E1 sur la période allant de janvier 2023 à décembre 2024.

D'un autre côté, il apparaît que la variation du Belpex explique à 75 % la variation du prix de la composante énergie pour la classe de consommation E6 sur la période allant de janvier 2023 à décembre 2024.

Coefficients de détermination de 2023-01 à 2024-12	Belpex base D+1	Endex Power BE base M+1	Endex Power BE base Q+1	Endex Power BE base Y+1	Endex Power BE base Y+2
<b>E1: &lt;40 MWh</b>	61%	77%	78%	83%	82%
<b>E2: 40 - 100 MWh</b>	73%	84%	77%	82%	79%
<b>E3: 100 - 700 MWh</b>	79%	88%	74%	77%	72%
<b>E4: 700 - 1600 MWh</b>	80%	86%	76%	78%	77%
<b>E5: 1,6 - 6 GWh</b>	66%	73%	72%	81%	81%
<b>E6: 6 - 20 GWh</b>	75%	82%	80%	86%	85%

Tableau 8 : Coefficients de détermination entre le prix moyen de l'énergie et les indices boursiers (Belpex et Endex) sur la période de janvier 2023 à décembre 2024

Enfin, rappelons que le prix de la composante énergie contient également d'autres éléments qui ne se retrouvent pas dans les prix des cotations boursières comme la marge du fournisseur et des primes de risque liées à la fourniture et l'achat d'énergie.

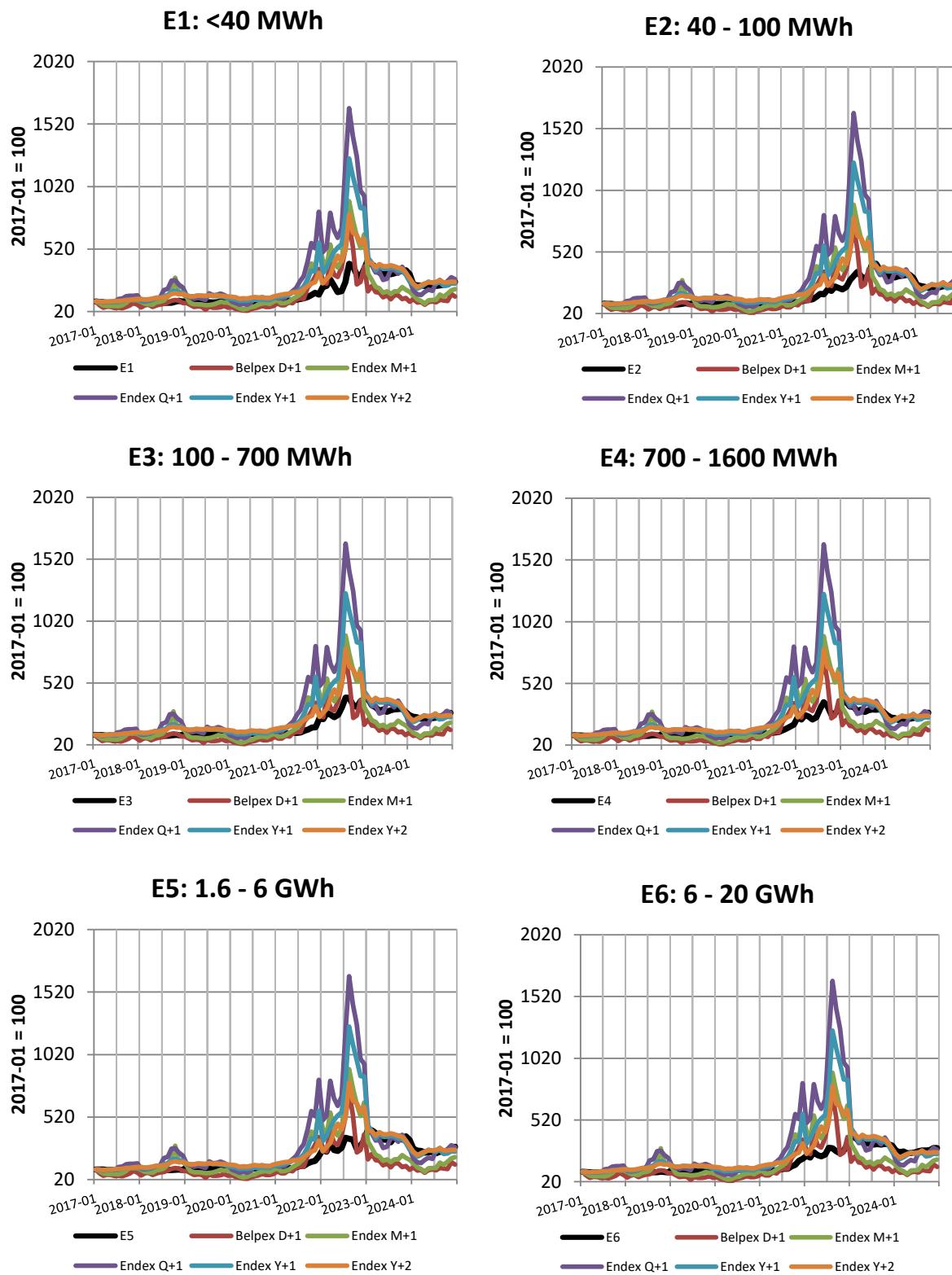


Figure 8: Évolution de la composante énergie de l'électricité au regard d'indices macro-économiques

### 2.2.3. Évolution de la contribution énergie renouvelable

L'évolution du montant de cette contribution est intimement liée à l'évolution des quotas de certificats verts définie par le gouvernement régional et à l'évolution du prix du certificat vert sur le marché. Pour rappel, ces quotas (rapport entre le nombre de certificats verts à produire et le nombre de MWh électriques fournis aux clients finals) évoluent de la manière suivante :

Année	Quota
2003	3,00%
2004	4,00%
2005	5,00%
2006	6,00%
2007	7,00%
2008	8,00%
2009	9,00%
2010	11,31%
2011	13,50%
2012	15,75%
2013	19,40%

Année	Quota
2014	23,10%
2015	27,70%
2016	32,40%
2017	34,03%
2018	35,65%
2019	37,28%
2020	38,38%
2021	38,85%
2022	39,33%
2023	39,80%
2024	40,28%

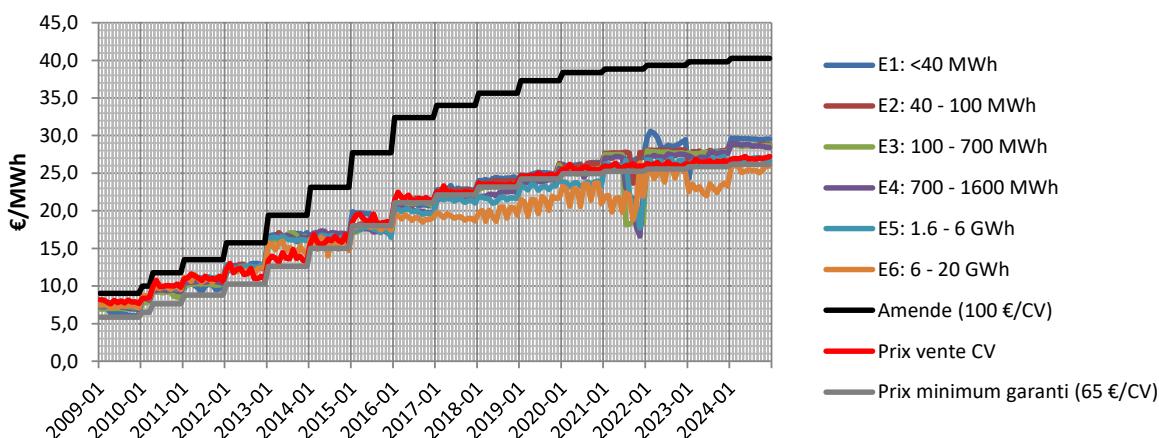
Tableau 9: Évolution du quota nominal de certificats verts

Source : *Arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 (et ses modifications ultérieures)*

L'évolution du montant de la contribution énergie renouvelable et cogénération est reprise à la Figure 9 ci-dessous ; sur cette figure est également ajouté la série « Amende » correspondant au montant que le fournisseur devra acquitter par certificat vert manquant (actuellement fixé à 100 €/CV). Cette série représente donc en quelque sorte un plafond pour cette contribution énergie renouvelable et est directement proportionnelle au quota de certificats verts.

Outre la série « Amende », deux autres séries ont été ajoutées à la Figure 9. Il s'agit, d'une part, du montant de cette contribution énergie renouvelable lié au prix de transaction moyen annuel des CV observés par la CWaPE hors rachat à 65 € par ELIA (série « Prix vente CV ») et, d'autre part, du montant de cette contribution énergie renouvelable lié au prix minimum garanti du certificat vert (série « Prix minimum garanti (65 €/CV) »).

### Wallonie > Électricité > Contribution énergie renouvelable et cogénération



L'évolution de la contribution énergie renouvelable suit bon an mal an l'évolution du quota et est sensiblement la même pour les différentes classes de consommation.

Par ailleurs, il est constaté que le prix facturé au client final est proche du prix de vente moyen sur le marché des certificats verts wallons.

Certaines classes de consommation peuvent se démarquer des autres classes de consommation par un montant plus faible de la contribution énergie renouvelable étant donné que certains clients de ces classes de consommation bénéficient d'une réduction<sup>8</sup> du quota. À titre d'information, un client bénéficiant d'une réduction de quota et dont la consommation annuelle est de 20 GWh aurait, en 2024, bénéficié d'un quota effectif de 30,21 % contre 40,28 % sans réduction de quota.

---

<sup>8</sup> « Lorsqu'un fournisseur alimente un client répondant à certaines conditions, il peut bénéficier d'une réduction du nombre de certificats verts à remettre à la CWaPE. Les fournisseurs d'électricité peuvent obtenir une réduction du nombre de certificats verts à remettre à la CWaPE lorsqu'ils alimentent un client qui a signé, directement ou par le biais d'une fédération, une convention avec la Région wallonne visant à améliorer son efficience énergétique à court, moyen et long terme. Par ailleurs, la modification du 3 avril 2014 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 a fait disparaître le seuil de consommation minimum d'1,25 GWh et a déterminé de nouvelles formules de calcul des réductions à appliquer » Source CWaPE (<http://www.cwape.be/?dir=3.4.03>)

## 2.2.4. Évolution de la commodité

La somme des composantes « énergie » (§2.2.2) et « contribution énergie renouvelable » (§2.2.3) forme ce qui est communément appelé la « commodité » (ou *commodity* en anglais) dont l'évolution est reprise à la figure ci-dessous.

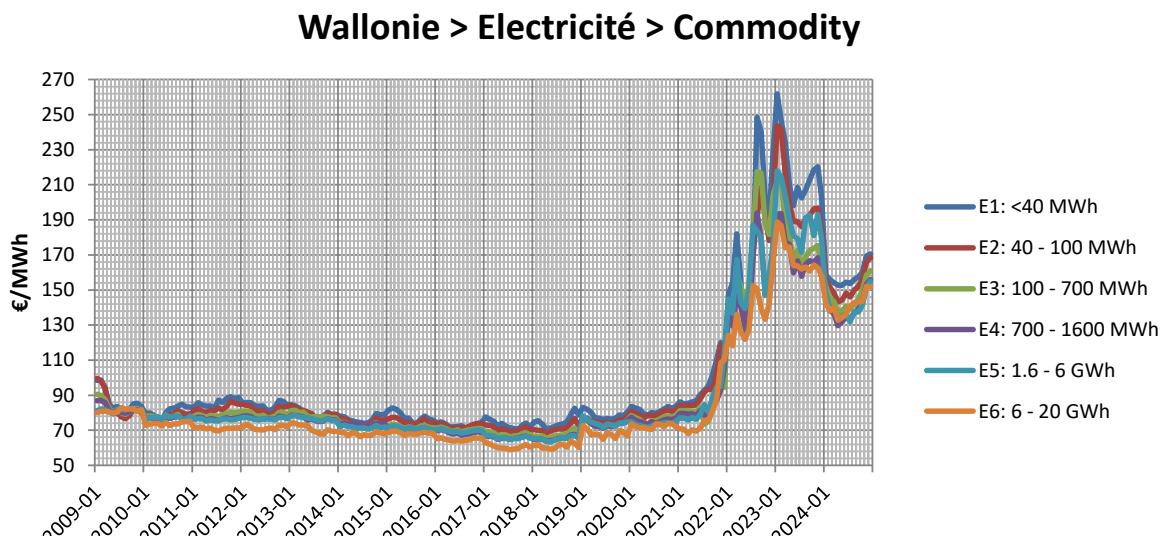


Figure 10 : Évolution du prix moyen de la commodité par MWh d'électricité

La figure ci-dessus nous montre qu'en 2024 l'évolution des coûts de la composante énergie a sensiblement impacté le coût de la commodité. Le tableau ci-dessous reprend quant à lui les montants de la commodité pour certains mois. Cette dernière est en hausse pour toutes les classes de consommation sur l'ensemble de la période étudiée.

Sur l'année 2024, la commodité est en baisse pour toutes les classes de consommation, la diminution variant de 10,6 % pour la classe E3 à 23 % pour la classe E1.

€/MWh HTVA	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	98,43	99,59	90,55	86,87	81,15	80,06
2019-01	83,05	77,23	76,08	77,58	78,29	72,68
2020-01	83,60	80,90	78,49	77,39	74,93	73,67
2021-01	86,24	84,27	81,17	79,51	77,16	70,79
2022-01	147,79	137,18	140,50	138,81	144,86	124,09
2022-12	228,49	199,29	203,98	167,48	176,29	165,70
2023-01	261,92	243,78	212,11	193,18	217,92	188,85
2023-12	202,47	183,60	163,01	157,57	178,80	157,83
2024-01	158,67	155,63	152,24	147,57	146,98	142,45
2024-12	155,90	151,59	145,67	138,25	140,64	138,08
Evolution 2009-01 à 2024-12	+58,4%	+52,2%	+60,9%	+59,1%	+73,3%	+72,5%
TCAM <sup>9</sup> 2009-01 à 2024-12	+2,9%	+2,7%	+3,0%	+3,0%	+3,5%	+3,5%
Evolution 2023-12 à 2024-12	-23,0%	-17,4%	-10,6%	-12,3%	-21,3%	-12,5%

Tableau 10: Évolution du prix moyen de la commodité par MWh d'électricité par classe de consommation (€/MWh HTVA)

<sup>9</sup> TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

## 2.2.5. Évolution des tarifs de transport

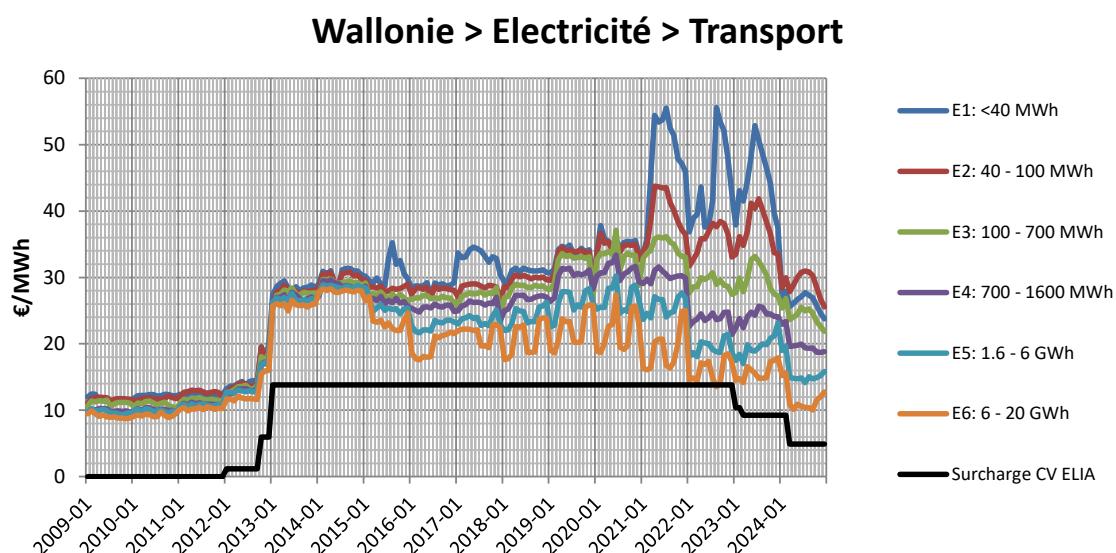
Les tarifs de transport pour l'année 2024 regroupent à la fois :

- les tarifs de gestion et de développement de l'infrastructure réseau,
- les tarifs de gestion du système électrique,
- les tarifs de compensation des déséquilibres,
- les tarifs d'intégration du marché de l'électricité,
- diverses obligations de service public et surcharges : surcharge pour occupation du domaine public, financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables.

Les tarifs de transport sont régulés et font l'objet d'une approbation et d'un contrôle par la CREG. Ils sont différents selon le niveau de tension du client raccordé et sont adoptés pour une période de 4 ans. Au niveau des GRD, les tarifs de refacturation des coûts de transport sont désormais péréquatés (pour les tarifs applicables à partir de mars 2019) de sorte qu'ils ne varient plus en fonction du réseau de distribution.

Le tarif de transport appliqué a été impacté par la mise en place du droit spécial d'accise, lequel intègre les surcharges fédérales de financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables (raccordement parcs éoliens offshore et certificats verts fédéraux) anciennement logées dans le tarif de transport, ce depuis l'année 2022.

Depuis juillet 2014, la CWaPE est compétente pour valider la répercussion des coûts de transport via les tarifs de distribution.



La Figure 11 ci-dessus donne les évolutions des tarifs de transport établies sur base des données transmises par les fournisseurs. Des sauts de tarif sont observés aux périodes correspondant aux dates de modifications de ceux-ci (cf. ci-dessus).

Toutefois, l'élément le plus impactant a été l'introduction de la surcharge liée à l'obligation pour Elia<sup>10</sup> de racheter les certificats verts wallons au prix garanti de 65 euros ; ces certificats verts étant en

<sup>10</sup> Obligation de service public de financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables en Wallonie

surplus suite au boom du photovoltaïque résidentiel et à son mécanisme de soutien. Cette surcharge, représentée à la Figure 11 ci-dessus par la série « surcharge CV Elia », a été pour la première fois appliquée en janvier 2012 (1,1889 €/MWh), puis adaptée en octobre 2012 (5,9445 €/MWh), en janvier 2013 (13,8159 €/MWh) et plus récemment en janvier 2023 (10,3761 €/MWh), en mars 2023 (9,266 €/MWh) et enfin en mars 2024 (4,9227 €/MWh).

Pour les années 2023 et 2024, une baisse est observée pour les différentes classes de consommation. Cette diminution trouve son origine dans l'adaptation des coûts des obligations de service public à charge du transport et dans la mise en place du droit spécial d'accise.

## 2.2.6. Évolution des tarifs de distribution

Suite à la 6<sup>e</sup> réforme de l'État, la compétence relative au contrôle des prix de la distribution publique du gaz et de l'électricité a été transférée au 1<sup>er</sup> juillet 2014 aux régulateurs régionaux ; c'est donc la CWaPE qui exerce cette tâche maintenant. Une période régulatoire transitoire est instaurée pour les années 2015 à 2017.

Durant l'année 2014 et à la fin de l'année 2016, la CWaPE a approuvé les propositions tarifaires des gestionnaires de réseau de distribution actifs en Wallonie respectivement pour la période 2015-2016 et pour l'année 2017. Pour la période tarifaire 2018, la CWaPE a procédé à la prolongation, pour l'année 2018, des tarifs des GRD en vigueur au 31 décembre 2017.

En fin d'année 2018, la CWaPE a procédé au contrôle et à l'approbation des propositions tarifaires des gestionnaires de réseau de distribution actifs en Wallonie pour la période tarifaire 2019-2023. En décembre 2023, les tarifs de distribution de l'année 2023 ont été prolongé pour l'année 2024, avec toutefois la possibilité pour les GRD d'y intégrer le cas échéant des soldes régulatoires.

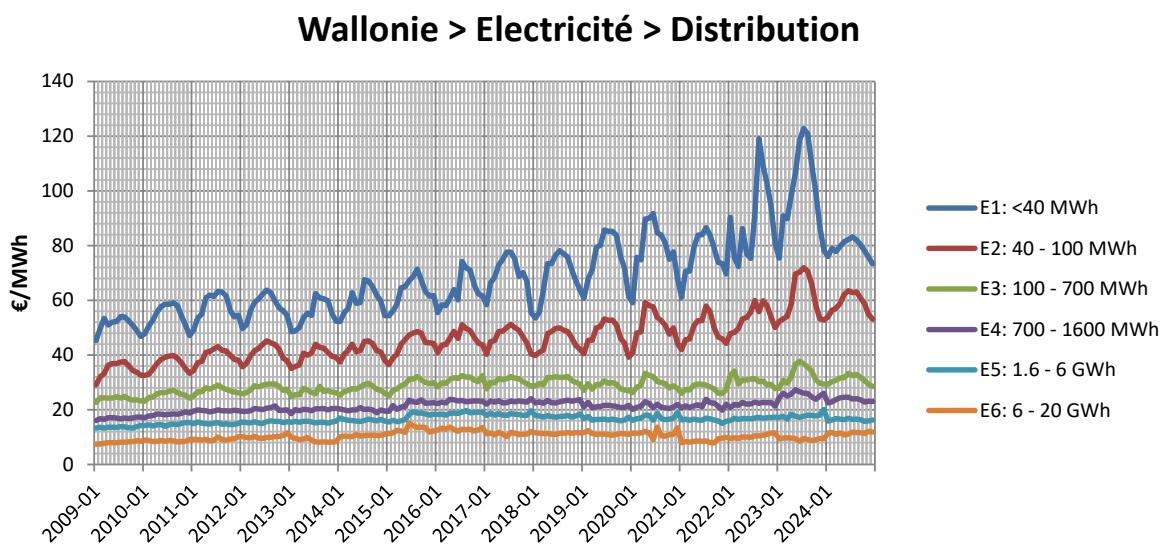


Figure 12 : Évolution des coûts de distribution par MWh d'électricité

Les tarifs de distribution varient fortement d'un réseau de distribution à l'autre. Ceci s'explique notamment par des différences de densification du réseau, par la prise en compte des soldes régulatoires et par l'évolution des coûts des obligations de service public. Une comparaison entre réseaux est réalisée au paragraphe 2.2.7 ci-dessous.

La Figure 12 reprend les évolutions du tarif de distribution, par classe de consommation, établies sur base des données transmises par les fournisseurs. Outre une dégressivité de ces tarifs, en €/MWh, en fonction de la consommation annuelle, ceux-ci présentent également, pour les classes de consommation E1 à E3, une variation de forme sinusoïdale avec un maximum en juillet et un minimum en janvier explicable par l'importance proportionnellement plus grande des termes fixes et capacitaires, traduite en €/MWh, qui ne connaissent pas ou peu d'effet saisonnier, contrairement à la consommation de ces clients.

Notons finalement que dans les tarifs de distribution sont repris également des prélèvements régionaux comme la redevance de voirie.

Durant l'année 2022, les tarifs de distribution ont progressé pour les différentes classes de consommation, la hausse variant de 1,2 % à 16,1 %. Seule la classe de consommation E4 a connu une baisse du tarif de distribution de l'ordre de 3,3 %.

Pour l'année 2023, les tarifs de distribution ont connu une évolution diverse selon les classes de consommation. Les classes de consommation E1 et E6 ont vu les tarifs de distribution diminué de respectivement 3,1 % et 18,2 %. Pour les autres classes de consommation, les tarifs de distribution se sont cependant inscrits à la hausse, l'augmentation variant de 5,4 % à 22,2 %.

Enfin pour l'année 2024, les tarifs de distribution ont connu une évolution à la baisse pour les classes de consommation E1 et E3 à E5, la diminution variant de 3,1 % à 19 %. Par contre, les classes de consommation E2 et E6 ont, quant à elles, connu une augmentation de 0,5 % pour la classe E2 et jusqu'à 25,6 % pour la classe E6.

## 2.2.7. Comparatif entre différents gestionnaires du réseau de distribution (GRD)

La Figure 13 ci-dessous reprend les évolutions de tarifs de distribution pour la classe de consommation E4 (700 à 1600 MWh/an) sur quelques réseaux de distribution. Des différences importantes d'un réseau à l'autre sont constatées. Pour prendre un exemple, en moyenne en 2024, le tarif pratiqué sur le réseau RESA est 91 % plus élevé que celui pratiqué sur le réseau d'ORES Hainaut.

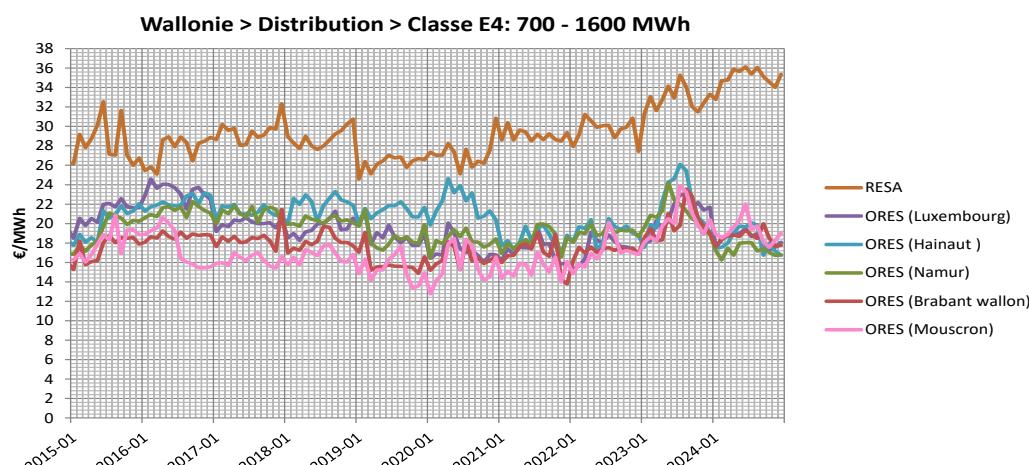


Figure 13 : Comparaison des coûts de distribution par MWh d'électricité pour certains GRD  
Classe de consommation E4 (700 – 1600 MWh/an)

À titre d'information, la Figure 14 ci-dessous reprend l'évolution des coûts de réseau de distribution en €/MWh (hors TVA et hors taxes de voirie) pour un client professionnel consommant 1,25 GWh/an (source CREG/CWaPE). Il est à noter que depuis 2024 les tarifs des différents secteurs d'ORES sont péréquatés.

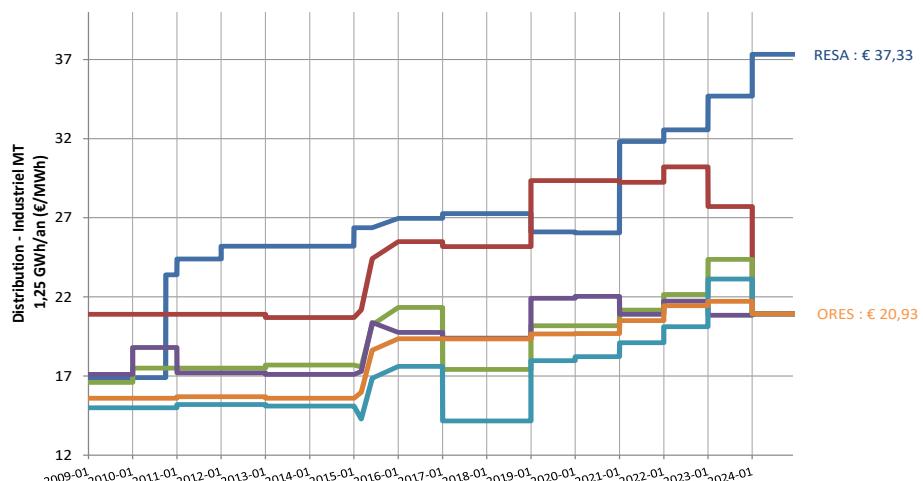


Figure 14 : Tarifs des réseaux de distribution d'électricité - 2009-2024 en €/MWh hors TVA et hors taxes de voirie pour un client-type industriel (1.25 GWh/an, heures normales, moyenne tension)  
Source CREG<sup>11</sup>-CWaPE

<sup>11</sup> Rapport annuel 2014 de la CREG, <http://www.creg-ar.be/>

## 2.2.8. Évolution des taxes fédérales

La Figure 15 ci-dessous reprend l'évolution du montant des taxes fédérales (cotisation fédérale et cotisation sur l'énergie pour les années 2009 à 2021 et cotisation sur l'énergie et droit d'accise spécial pour les années 2022 à 2024) reprise sur les factures des consommateurs professionnels.

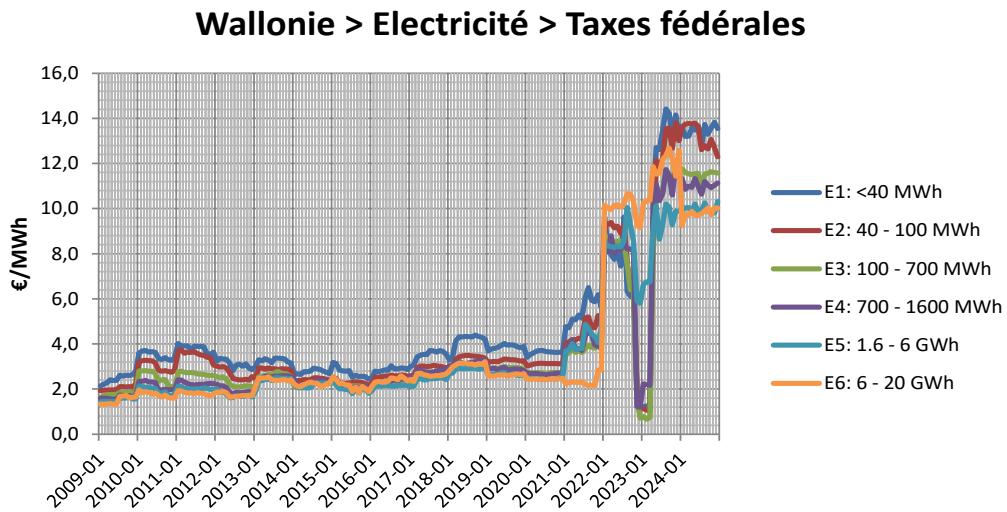


Figure 15 : Évolution des taxes fédérales par MWh d'électricité

De 2009 à 2021, les évolutions des différentes classes de consommation suivent bon an mal an les évolutions des montants de la cotisation fédérale publiés par la CREG et de la cotisation sur l'énergie. De plus, il apparaît aussi que plus la classe de consommation est élevée, plus le montant de la cotisation fédérale par MWh est faible en raison de la dégressivité.

À partir de 2022, les taxes fédérales augmentent très sensiblement en raison de l'introduction du droit d'accise spécial instauré par la loi-programme du 27 décembre 2021. Le droit d'accise spécial est dégressif et défini par tranche cumulative. En outre, il a fait l'objet d'une réduction temporaire pour la période novembre 2022 à mars 2023, réduction temporaire impactant considérablement les tranches de consommation E1 à E4.

Outre le droit d'accise spécial, il existe un autre prélèvement fédéral : la **cotisation sur l'énergie**. Toutefois, les entreprises faisant l'objet de cette étude peuvent en être exonérées entièrement ou partiellement. Le montant de cette cotisation sur l'énergie est fixe et s'élève, pour l'année 2024, selon les cas à :

- 0 €/MWh pour raccordement > 1 kV ;
- 0 €/MWh pour raccordement < 1 kV et entreprise grande consommatrice avec accord environnemental (« EGCAE ») ;
- 0,963 €/MWh : raccordement < 1 kV et entreprise avec accord environnemental (« EAE ») ;
- 1.926 €/MWh pour les autres clients professionnels ou non.

La figure ci-après présente, pour les différentes tranches de consommation, les valeurs standards (hors exonération partielle ou totale) de la cotisation énergie et du droit d'accise spécial pour l'année 2023.

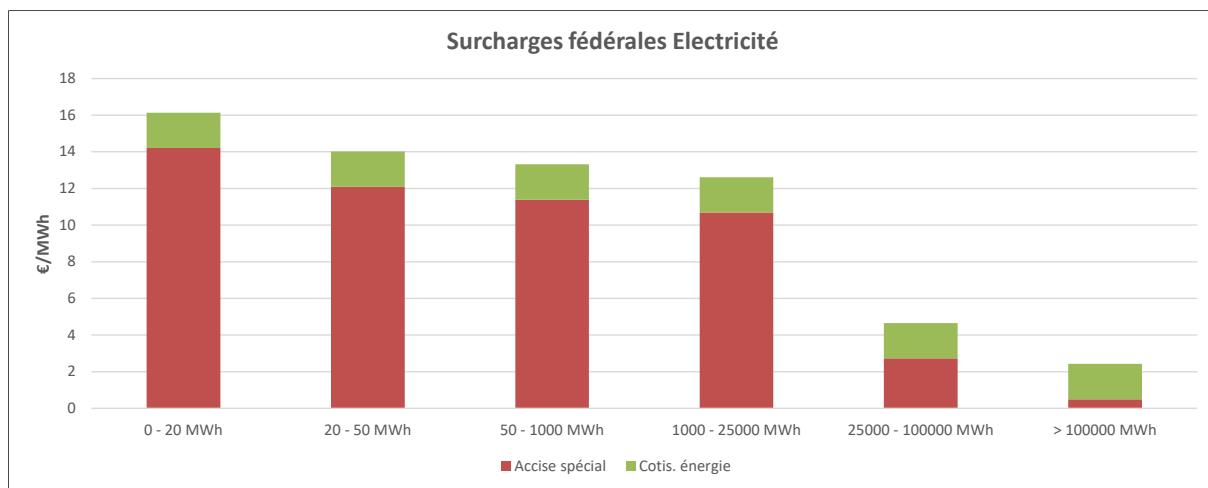


Figure 16 : surcharges fédérales par tranche pour l'année 2024 hors exonération ou réduction temporaire

## 2.2.9. Évolution de la cotisation régionale

En Wallonie et pour l'électricité, la cotisation régionale est constituée exclusivement de la redevance de raccordement au réseau électrique. Il existe d'autres prélèvements régionaux comme la redevance de voirie ou la surcharge de soutien aux énergies renouvelables mais ces dernières sont intégrées dans les tarifs de transport et de distribution.

Les évolutions des montants de la cotisation régionale établies sur base des données transmises par les fournisseurs sont reprises à la Figure 17 ci-dessous.

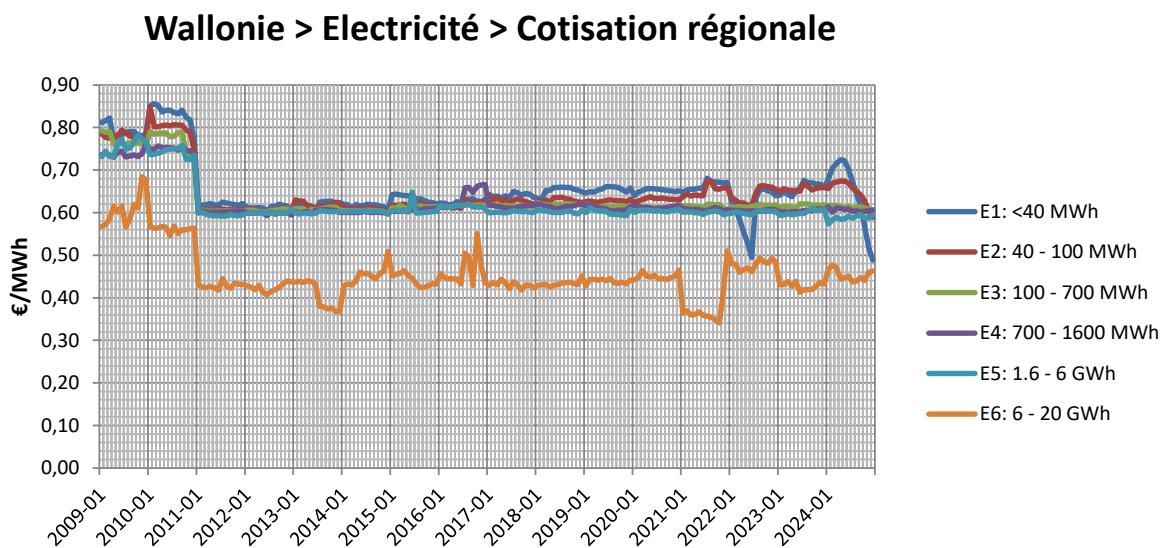


Figure 17 : Évolution de la cotisation régionale par MWh d'électricité

Le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité (et ses modifications ultérieures, en particulier le décret du 11 avril 2014) définit le montant de la redevance de raccordement au réseau électrique pour les clients « haute tension » ayant une consommation annuelle :

- inférieure à 10 GWh : entre 0,6 €/MWh et 1,2 €/MWh ;
- supérieure ou égale à 10 GWh : entre 0,3 €/MWh et 0,6 €/MWh.

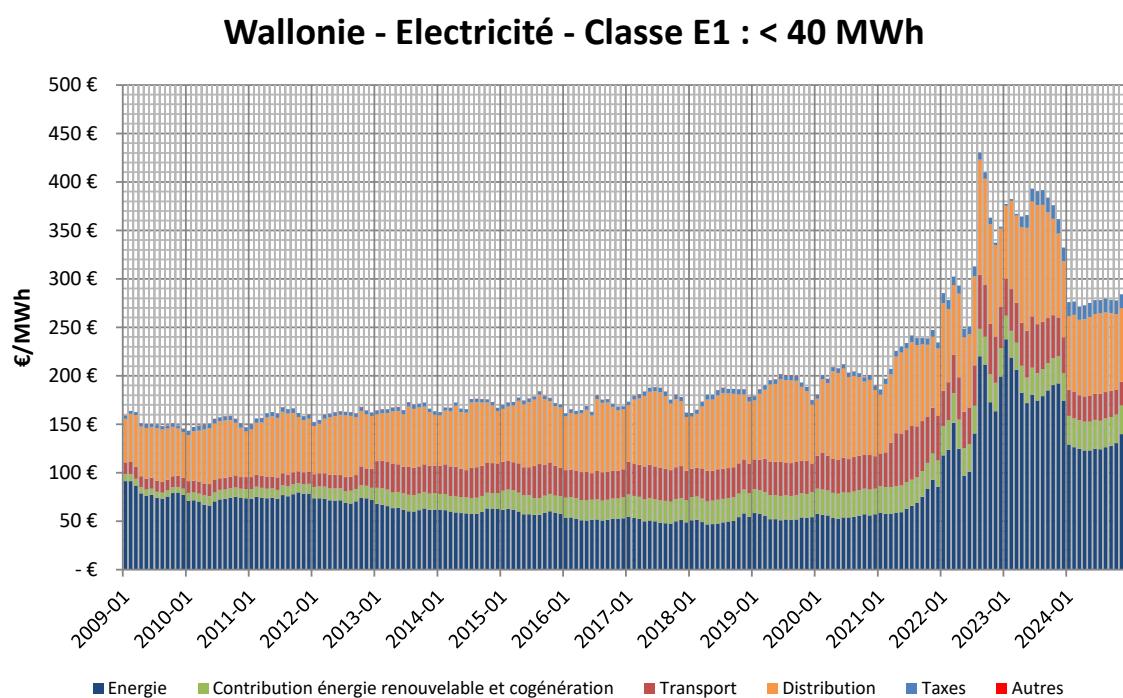
À défaut d'une décision du Gouvernement wallon, le taux minimum s'applique ; ce qui en l'occurrence est le cas. Dès lors, les évolutions présentées à la Figure 17 ci-dessus nous semblent cohérentes à partir de 2011. Nous n'avons cependant pas d'explications sur les variations observées durant l'année 2021 pour la classe de consommation E6.

## 2.3. Détail des composantes par classe de consommation

Les prix moyens *all-in* HTVA du MWh d'électricité ont été éclatés selon leurs différentes composantes à savoir l'énergie, la contribution énergie renouvelable et cogénération, les coûts liés au transport, à la distribution, les taxes (fédérales et régionales) et une composante dénommée « autre » (positive, négative ou nulle selon les cas). Cette dernière composante a été introduite pour respecter le fait que la somme des autres postes de la facture ne correspond pas toujours à la facture finale (exemple en cas de réajustements, de rectifications, ...).

La plupart des évolutions ayant été commentées au chapitre 2.2, nous ne commenterons pas toujours les figures présentées dans ce chapitre.

### 2.3.1. Classe de consommation E1 (< 40 MWh)



**Figure 18 : Évolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E1: <40MWh, prix *all-in* HTVA)**

À la lecture de la Figure 18, la CWaPE constate que les postes dominants dans le prix de l'électricité sont, d'une part, la composante énergie et, d'autre part, le terme de distribution. La Figure 19 ci-dessous nous apprend que pour la classe de consommation E1, consommation annuelle d'électricité inférieure à 40 MWh, la composante énergie pèse pour 53 % dans le prix de l'électricité ; le terme de distribution est, quant à lui, de l'ordre de 24 %.

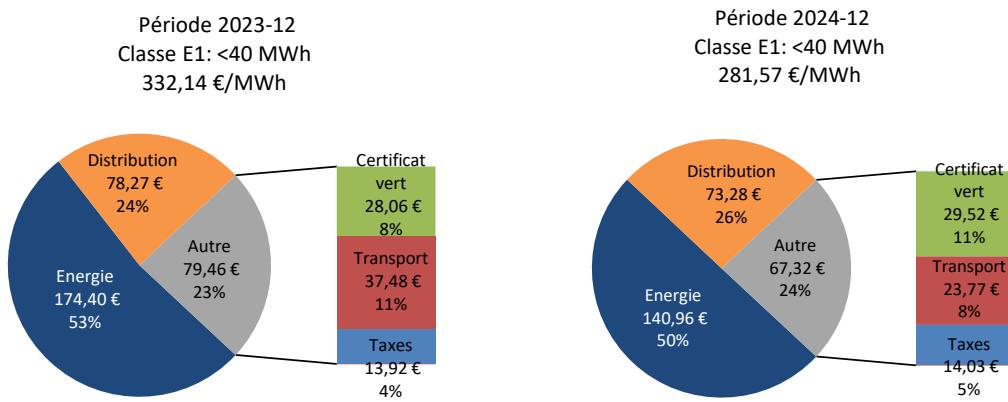


Figure 19 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E1 : < 40 MWh, prix *all-in* HTVA)

En décembre 2024, le coût des certificats verts est de 29,52 €/MWh en hausse par rapport à décembre 2023 suite à l'augmentation du quota. Ce coût reste largement inférieur au montant de l'amende imposée aux producteurs pour l'année 2023. Cette dernière s'élève à 40,28 €/MWh (quota de 40,28 % et amende de 100 €/CV manquant).

Figure 20 ci-dessous permet de mieux comprendre les évolutions des prix entre janvier 2009 et décembre 2024 ainsi qu'entre décembre 2023 et décembre 2024.

Ainsi de janvier 2009 à décembre 2023, le prix au MWh (HTVA) pour la classe de consommation E1 s'est apprécié de 173,46 € ; cette hausse étant la conséquence de l'augmentation de l'ensemble des composantes. Parmi les composantes, c'est l'énergie qui a le plus fortement progressé sur la période visée (+ 83,50 €/MWh).

Pour la dernière année (décembre 2023 à décembre 2024), le prix du MWh a diminué de 50,57 €/MWh résultant de la sensible diminution de la composante énergie durant l'année 2024.

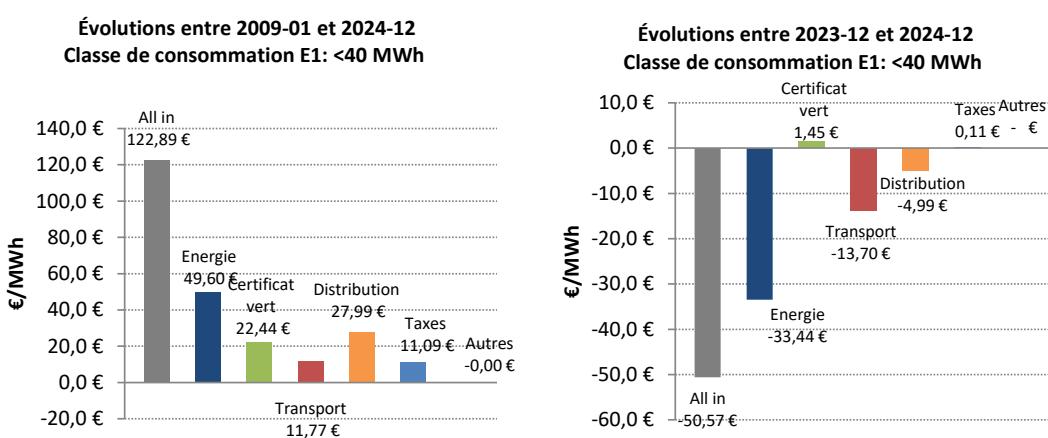


Figure 20 : Évolutions des composantes du prix *all-in* HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2024 (figure de gauche) | décembre 2023 et décembre 2024 (figure de droite)

### 2.3.2. Classe de consommation E2 (40 - 100 MWh)

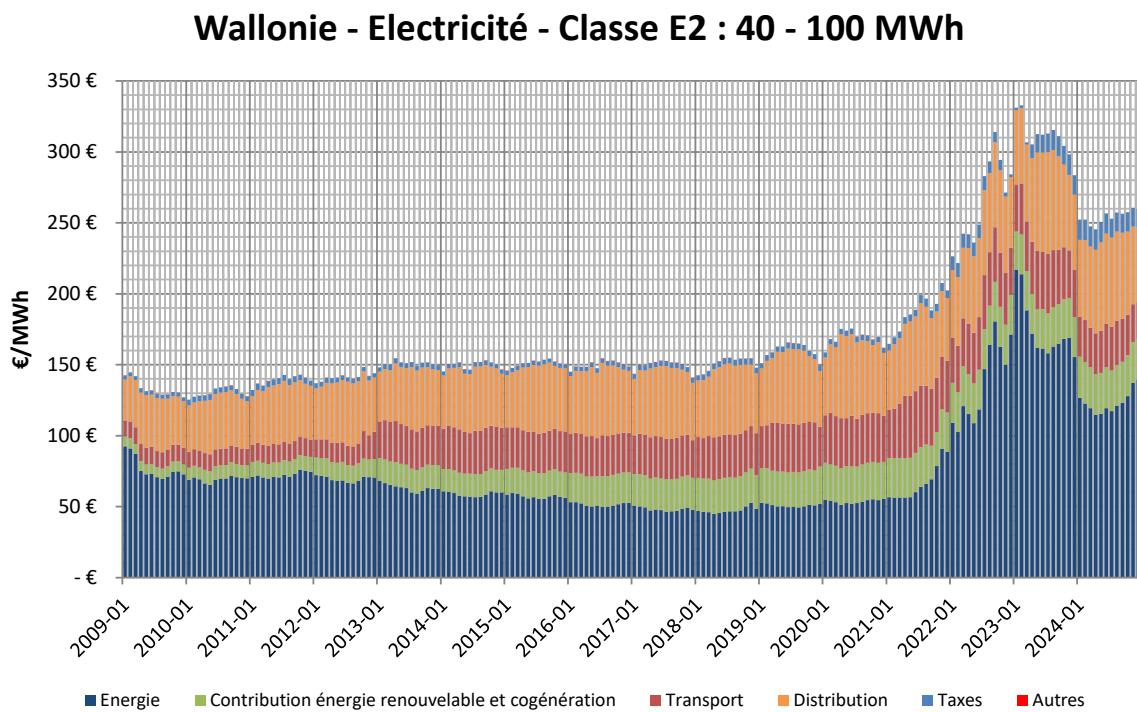


Figure 21 : Évolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E2: 40 -100 MWh, prix *all-in* HTVA)

De nouveau, les termes énergie et distribution restent majoritaires (73 % en décembre 2023 et 74 % en décembre 2024) dans le prix *all-in* de l'électricité pour la classe de consommation E2 (40 à 100 MWh/an).

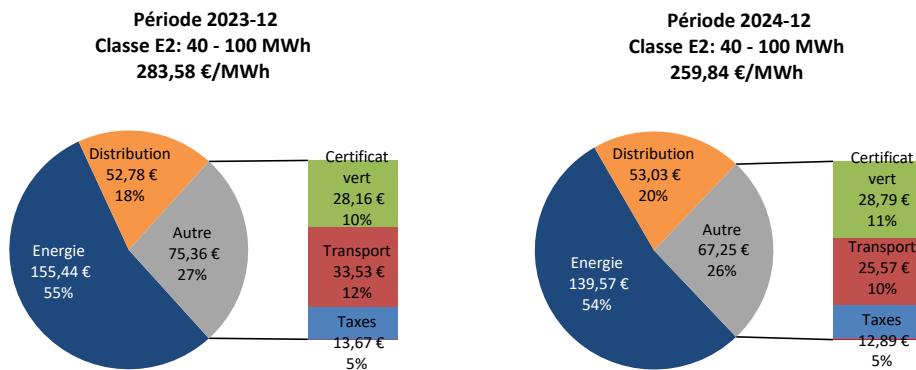
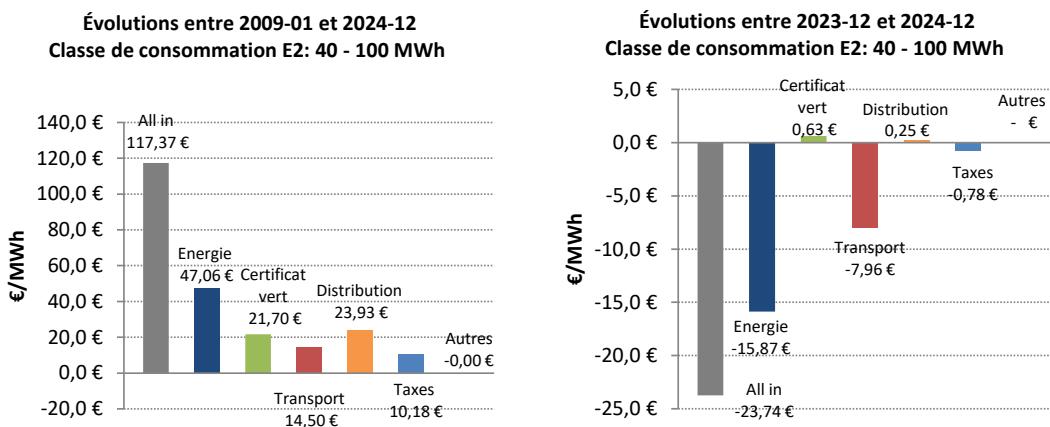


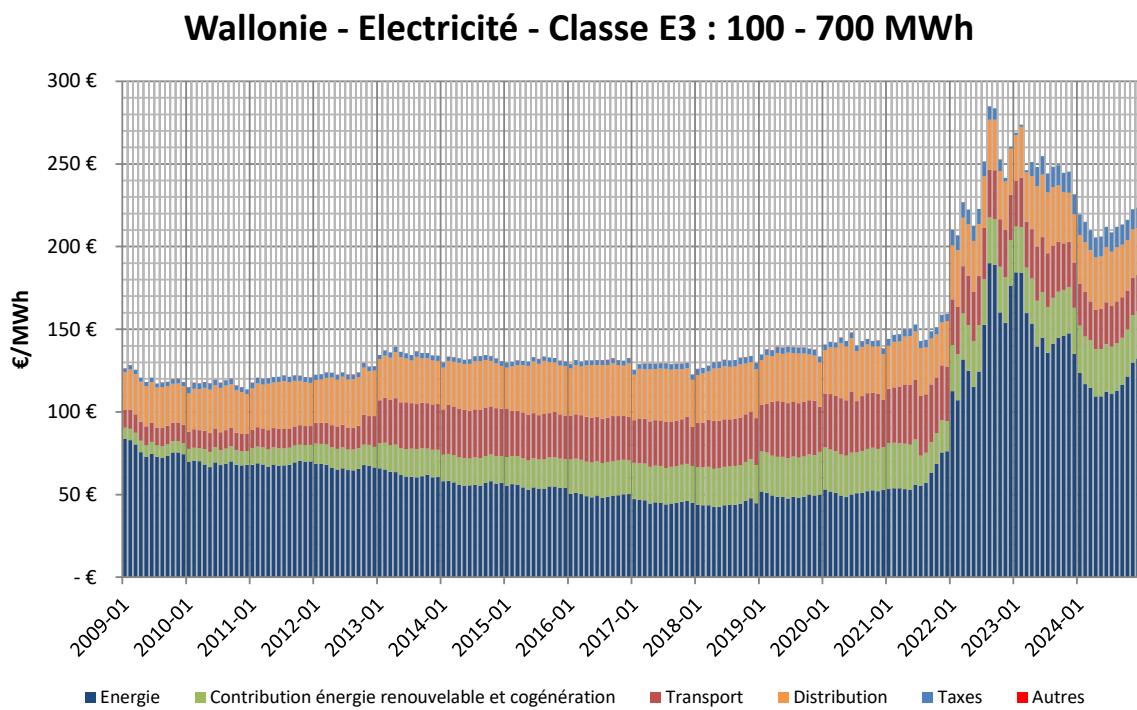
Figure 22 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E2: 40 -100 MWh, prix *all-in* HTVA)



La progression de l'ensemble des composantes de prix observée entre janvier 2009 et décembre 2024 explique la forte hausse du prix *all-in* sur la période étudiée. Au final, le prix du MWh d'électricité progresse de 117,37 € entre ces deux périodes.

Au cours de l'année 2024, le prix du MWh décroît sensiblement (-23,74 €/MWh) en raison de la baisse de la composante énergie (-15,87 €/MWh) et de la composante transport (-7,96 €/MWh).

### 2.3.3. Classe de consommation E3 (100 - 700 MWh)



Les termes énergie et distribution pèsent pour plus de deux tiers (71 % en décembre 2023 ; 72 % en décembre 2024) dans le prix *all-in* de l'électricité pour la classe de consommation E3 (100 à 700 MWh/an).

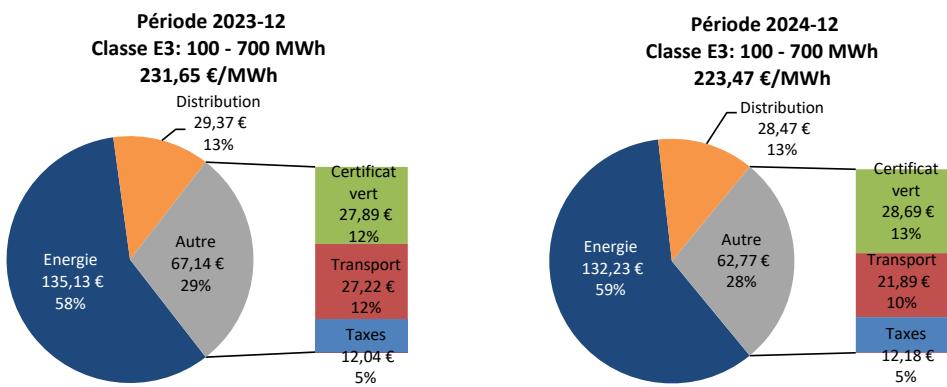


Figure 25 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E3 : 100 - 700 MWh, prix *all-in* HTVA)

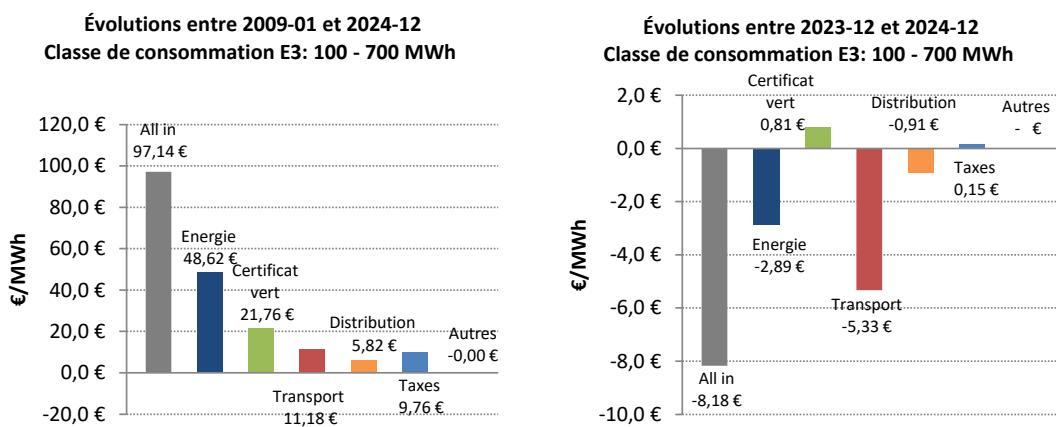
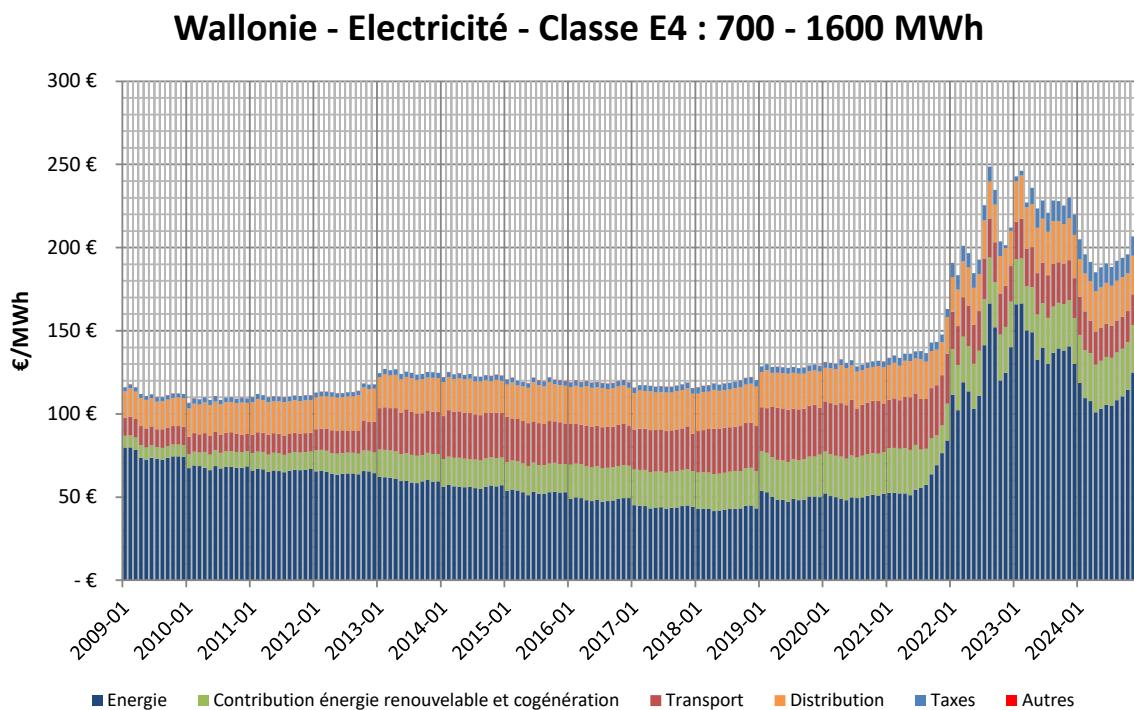


Figure 26 : Évolutions des composantes du prix *all-in* HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2024 (figure de gauche) | décembre 2023 et décembre 2024 (figure de droite)

La hausse de la composante énergie mais également des autres termes de la facture (certificat vert, transport, distribution et taxes) a entraîné une augmentation importante du prix *all-in* entre janvier 2009 et décembre 2024. Au final, le prix du MWh d'électricité progresse de 97,14 € entre ces deux dates.

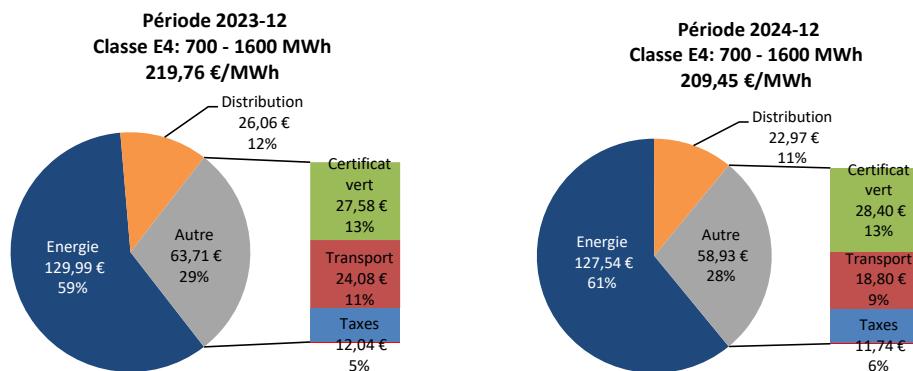
Au cours de l'année 2024, le prix du MWh a diminué de 8,18 €/MWh ; la baisse de la composante énergie (-2,89 €/MWh) et de la composante transport (-5,33 €/MWh) expliquant principalement la décroissance du prix total.

### 2.3.4. Classe de consommation E4 (700 - 1 600 MWh)



**Figure 27 : Évolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E4: 700 – 1 600 MWh, prix all-in HTVA)**

L'énergie est le terme principal de la facture et compte désormais pour 61 % ; la distribution arrive en deuxième position et représente 11 % de cette facture.



**Figure 28 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E4: 700 – 1 600 MWh, prix all-in HTVA)**

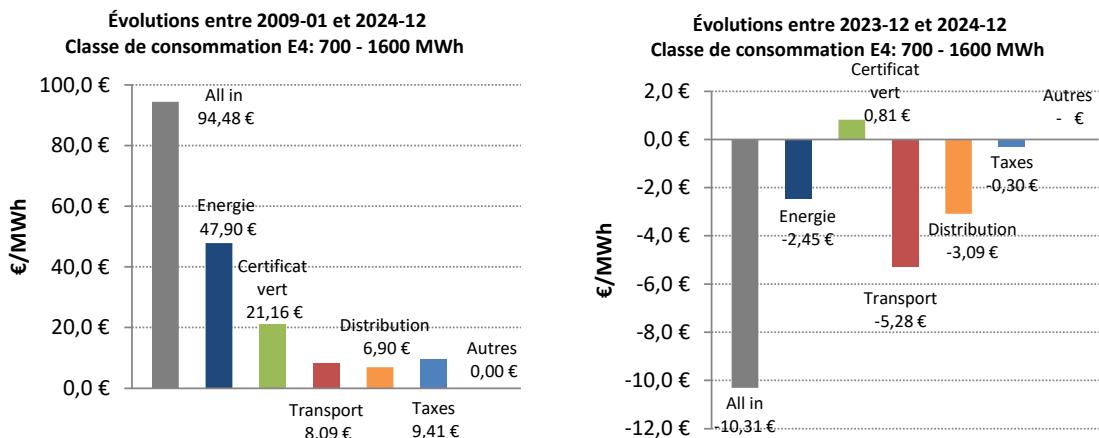


Figure 29 : Évolutions des composantes du prix *all-in* HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2024 (figure de gauche) | décembre 2023 et décembre 2024 (figure de droite)

Si l'on compare les mois de décembre 2023 et décembre 2024, le prix du MWh est en baisse de 10,31 €. La baisse des composantes énergie, transport, distribution et taxes (-11,12 €/MWh au total) n'étant que partiellement compensée par la hausse de la composante certificat vert (+0,81 €/MWh).

### 2.3.5. Classe de consommation E5 (1 600 - 6 000 MWh)

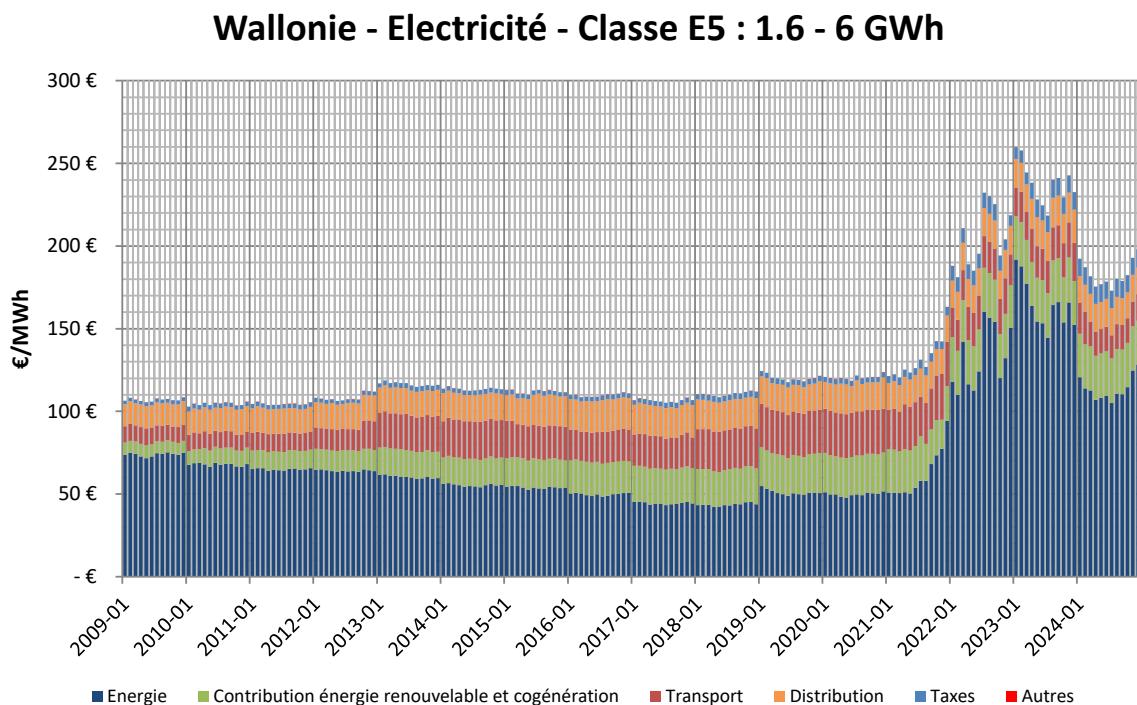


Figure 30 : Évolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E5: 1.6 - 6 GWh, prix *all-in* HTVA)

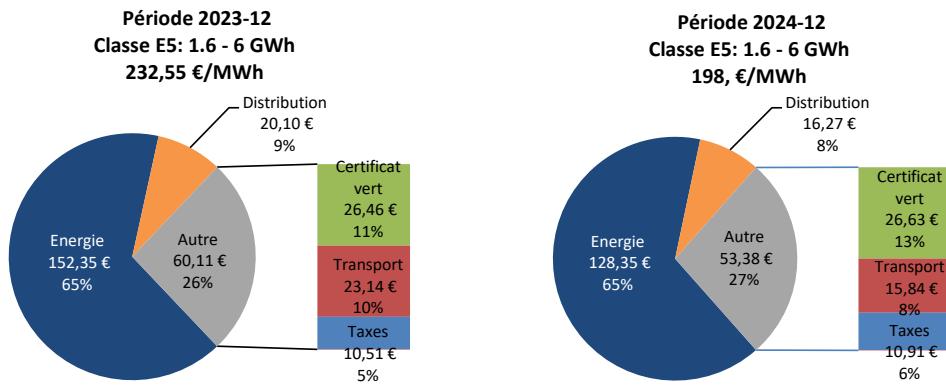


Figure 31 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E5: 1.6 - 6 GWh, prix all-in HTVA)

La composante énergie pèse, pour la classe de consommation E5, pour 65 % dans le prix total du MWh d'électricité. En décembre 2024, la composante certificat vert s'élève à 13 % alors que les composantes distribution et transport représentent chacune 8%.

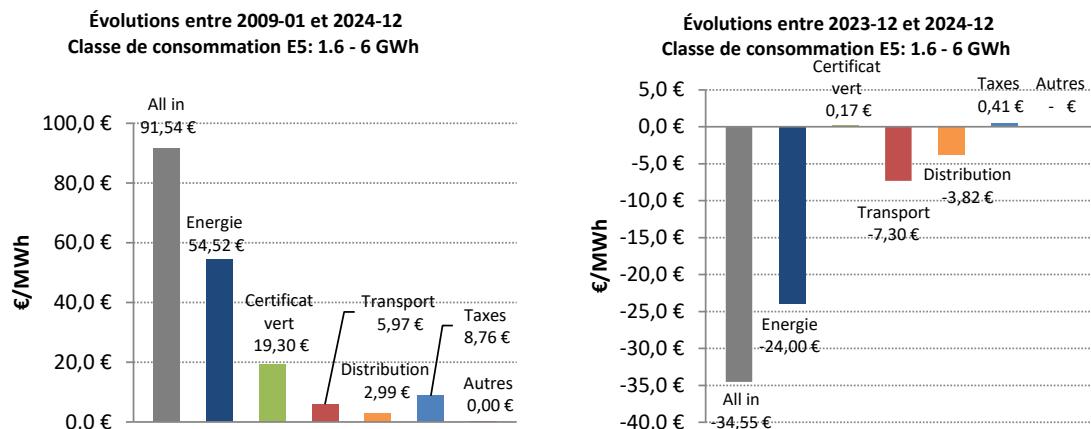


Figure 32 : Évolution des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2024 (figure de gauche) | décembre 2023 et décembre 2024 (figure de droite)

Sur les douze derniers mois, le prix du MWh d'électricité est en baisse de 34,55 €. Cette diminution est due à la baisse des composantes énergie, transport et distribution.

### 2.3.6. Classe de consommation E6 (6 - 20 GWh)

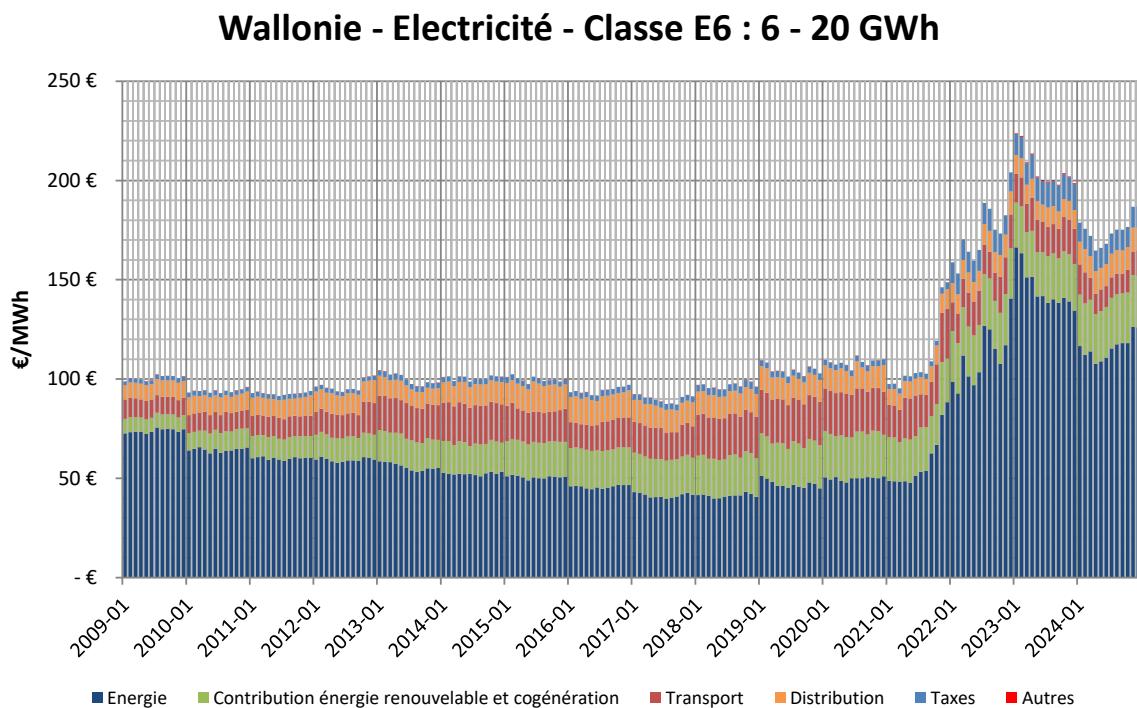


Figure 33 : Évolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E6: 6 - 20 GWh, prix *all-in* HTVA)

Alors que la composante énergie tendait à diminuer sur l'ensemble de la période étudiée, elle a fortement augmenté durant les années 2021 et 2022 avant de diminuer tant en 2023 qu'en 2024. Ce terme énergie pèse désormais pour 67 % dans le prix au MWh (cf. figure ci-dessous).

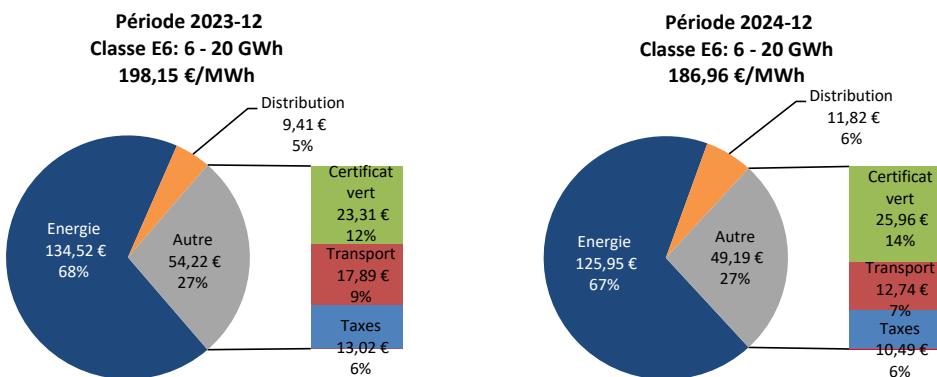


Figure 34 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E6: 6 - 20 GWh, prix *all-in* HTVA)

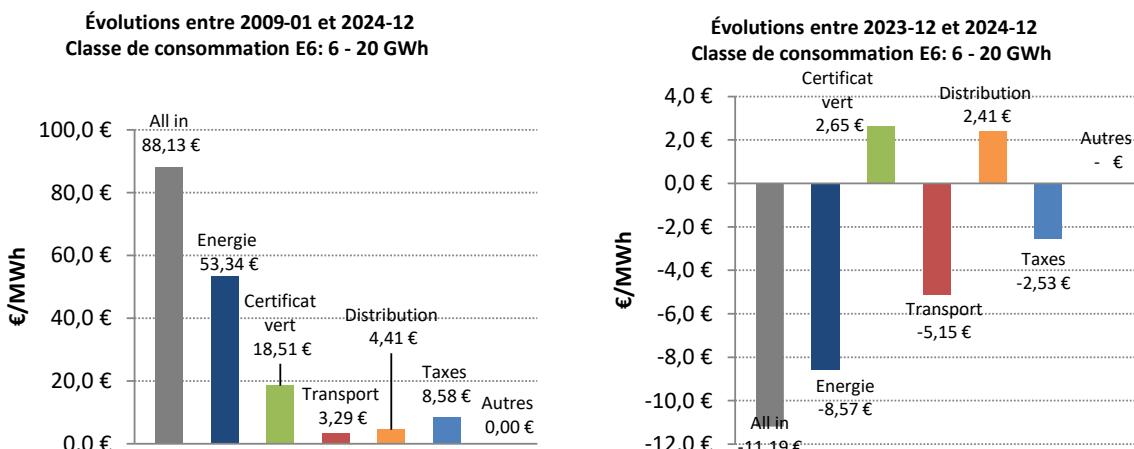


Figure 35 : Évolutions des composantes du prix *all-in* HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2024 (figure de gauche) | décembre 2023 et décembre 2024 (figure de droite)

Sur la période étudiée, à savoir entre janvier 2009 et décembre 2024, il apparaît que toutes les composantes se sont inscrites à la hausse, l'ampleur de la hausse étant variable selon les composantes. Au final, le prix du MWh d'électricité augmente de 88,13 € entre ces deux dates.

Au cours de l'année 2024, le prix du MWh a diminué de 11,19 € principalement en raison de la baisse de la composante énergie et de la composante transport.

### 3. PRIX DU GAZ NATUREL

#### 3.1. Évolution du prix global du gaz naturel

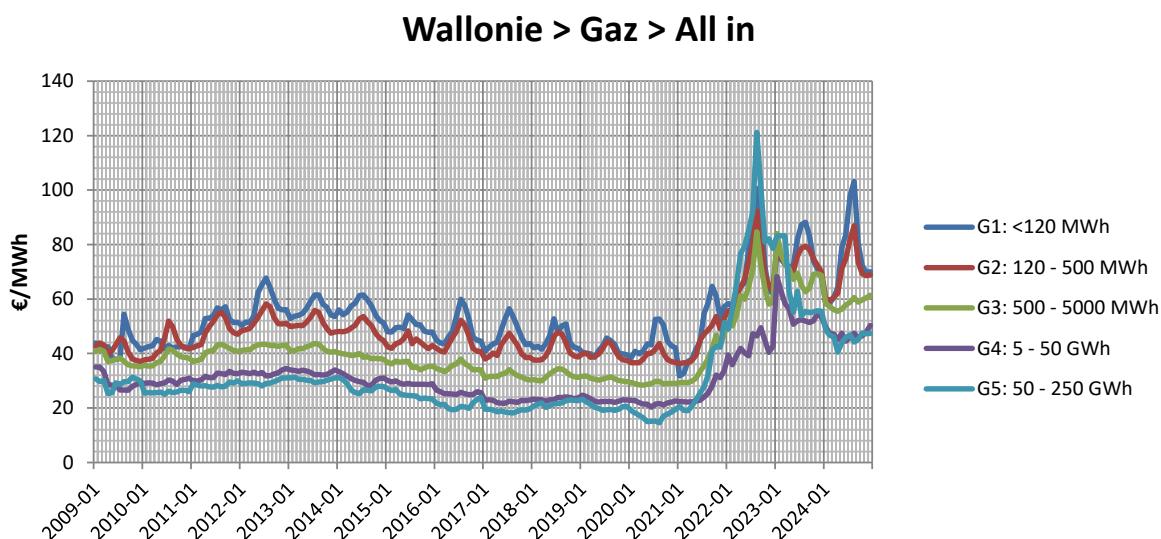
##### 3.1.1. Évolution du prix moyen par classe de consommation

Les évolutions du prix moyen du gaz naturel par classe de consommation sont reprises à la Figure 36 et au Tableau 11. Le lecteur trouvera à l'annexe 2 le tableau des chiffres ayant permis d'établir la Figure 36.

Comme attendu, il apparaît que le prix est dégressif en fonction des consommations annuelles à quelques exceptions près. Les évolutions temporelles d'une classe de consommation à l'autre vont dans le même sens.

Pour les classes de consommation G1 à G3, de fortes variations liées à la distribution sont toutefois observées (voir plus loin §3.2.3 p53). En effet, pour ces petits consommateurs, cette composante exprimée en €/MWh par mois s'accroît pour les mois situés en dehors de la saison de chauffe (généralement considérée dans la littérature comme allant du 15 octobre au 15 mars pour la Belgique) ; c'est ce que nous appellerons l'effet de saisonnalité.

En période de faibles consommations – en particulier pour les entreprises où le gaz n'est utilisé que pour le chauffage des locaux – le terme fixe pèse beaucoup plus lourd dans la facture finale. Or, ce terme fixe fait partie de la composante liée à la distribution puisque perçu par le fournisseur pour compte du gestionnaire du réseau de distribution.



Durant les dernières années et hormis des effets saisonniers assez marqués pour les classes G1 à G3, il apparaît que globalement les prix ont eu tendance à diminuer pour les différentes classes de consommations.

L'année 2021 est marquée par une hausse des prix à la suite de l'explosion des prix sur les marchés de gros et plus particulièrement durant le second semestre, hausse qui va encore s'accélérer durant le

premier semestre 2022 et culminer durant l'été 2022. L'année 2023 et dans une moindre mesure l'année 2024 sont marquées par une détente plus ou moins prononcée des prix.

Le tableau ci-dessous reprend les prix moyens pour les mois de janvier des années 2009, 2019 à 2024 ainsi que les mois de décembre 2023 et décembre 2024.

	G1: <120 MWh	G2: 120 - 500 MWh	G3: 500 - 5000 MWh	G4: 5 - 50 GWh	G5: 50 - 250 GWh
<b>2009-01</b>	43,83	42,68	40,81	35,01	30,71
<b>2019-01</b>	40,34	39,86	31,64	24,66	23,21
<b>2020-01</b>	38,51	36,61	29,35	22,76	18,98
<b>2021-01</b>	31,78	36,29	29,32	22,33	20,43
<b>2022-01</b>	58,27	55,73	51,58	39,46	48,91
<b>2023-01</b>	77,34	80,11	84,06	68,18	83,23
<b>2023-12</b>	67,78	70,07	68,62	53,14	55,42
<b>2024-01</b>	58,32	60,08	58,30	49,82	48,71
<b>2024-12</b>	70,07	68,83	61,34	50,28	47,40
<b>Evolution 2009-01 à 2024-12</b>	<b>+59,9%</b>	<b>+61,3%</b>	<b>+50,3%</b>	<b>+43,6%</b>	<b>+54,3%</b>
<b>TCAM<sup>12</sup> 2009-01 à 2024-12</b>	<b>+3,0%</b>	<b>+3,0%</b>	<b>+2,6%</b>	<b>+2,3%</b>	<b>+2,8%</b>
<b>Evolution 2023-12 à 2024-12</b>	<b>+3,4%</b>	<b>-1,8%</b>	<b>-10,6%</b>	<b>-5,4%</b>	<b>-14,5%</b>

Tableau 11: Evolution du prix moyen du MWh de gaz naturel par classe de consommation (prix *all-in* et HTVA)

Sur la période étudiée, de janvier 2009 à décembre 2024 le prix *all-in* du MWh a évolué fortement à la hausse pour toutes les classes de consommation (de 43,6 % pour G4 jusqu'à 61,3 % pour G1). Les variations entre classes de consommation et notamment entre les classes G3 à G5 trouvent probablement leur origine tant dans la composition respective de l'échantillon que dans les formules de *pricing* appliqués aux points de fourniture concernés (prix fixes, prix variables spot ou *forward*).

L'évolution des prix au cours des douze mois de 2024 laisse apparaître une diminution des prix pour toutes les classes de consommation (de - 1,8 % à -14,5 %) à l'exception de la classe de consommation G1 pour laquelle le prix *all-in* a légèrement augmenté (+ 3,4 %).

### 3.1.2. Prix annuel moyen

Outre les évolutions mensuelles présentées précédemment, il est parfois intéressant de pouvoir disposer de chiffres annuels ; c'est dès lors l'objet de ce paragraphe. Précisons qu'il s'agit ici non pas d'une moyenne mensuelle des chiffres présentés au paragraphe précédent mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés (MWh).

<sup>12</sup> TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

### Wallonie > Gaz > All in

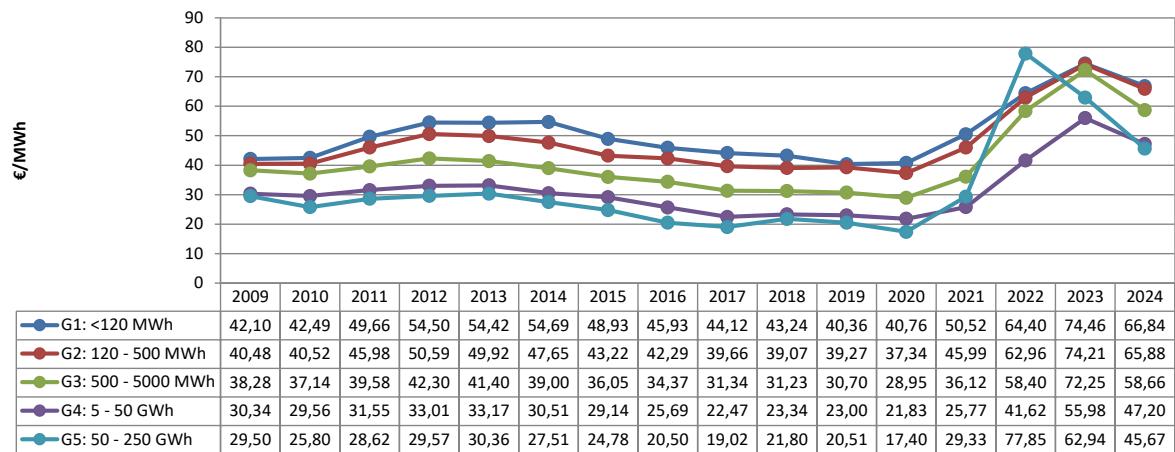


Figure 37 : Prix moyen annuel du MWh de gaz naturel (prix all-in et HTVA)

De même, pour le lecteur qui ne voudrait retenir qu'un seul chiffre par année, le graphique ci-dessous donne le prix moyen *all-in* toutes classes de consommation confondues. Ici aussi, il ne s'agit pas d'une moyenne des chiffres présentés précédemment mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés.

En moyenne pour l'année 2024, toutes classes de consommation confondues (<250 GWh/an), le prix du MWh de gaz s'établit à 52,16 € HTVA, soit une baisse de 20,5 % par rapport à 2023.

### Wallonie > Gaz > All in > Toutes classes confondues

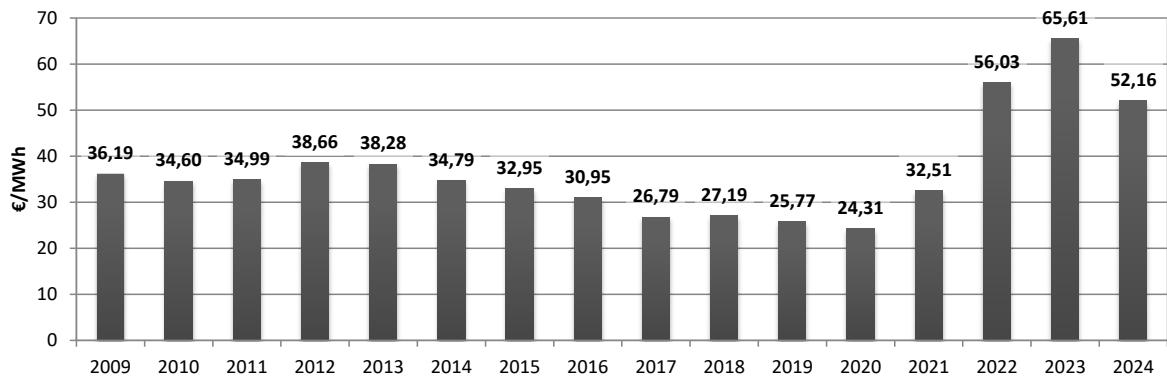


Figure 38 : Prix moyen annuel du MWh de gaz naturel toutes classes de consommation confondues (prix all-in et HTVA)

## 3.2. Évolution des composantes du prix du gaz naturel

Comme ce fut le cas dans le chapitre relatif à l'électricité, la première partie de ce chapitre (§3.2.1) visera à présenter les tendances générales observables publiquement auxquelles le lecteur peut s'attendre dans les factures des clients étudiés.

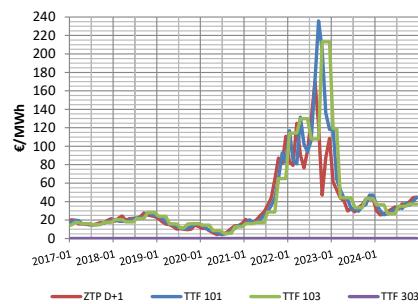
Ensuite du chapitre 3.2.2 au chapitre 3.2.6, les évolutions des différentes composantes constituant le prix du MWh de gaz naturel seront analysées.

### 3.2.1. Évolution à priori des composantes du prix du gaz naturel

Sur base des données publiées par la CREG, par la CWaPE, par certains fournisseurs et/ou d'échos dans la presse, il est possible à priori, c'est-à-dire sans regarder les résultats de l'étude, d'avoir une idée de l'évolution des composantes du prix du gaz naturel. Ainsi pour :

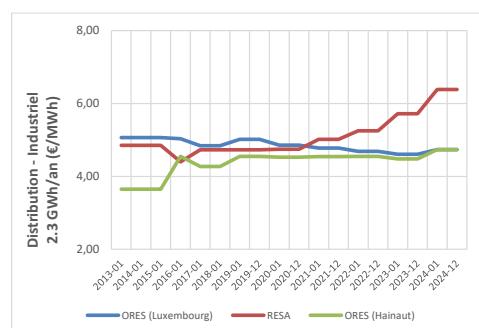
- l'énergie :

les indicateurs (définis à la section 3.2.2.1 ci-après) dont les évolutions sont reprises ci-contre représentent le prix du gaz naturel. Les prix, après une diminution sur la période allant de début 2019 à mi 2020, connaissent une période de forte augmentation particulièrement sensible durant la seconde moitié de l'année 2021 et l'année 2022 avant de diminuer très nettement pendant l'année 2023 et de se stabiliser durant l'année 2024.



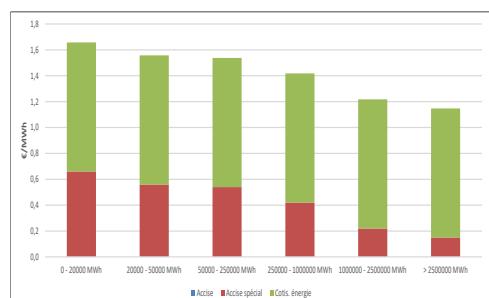
- les tarifs de distribution :

Pour l'année 2018, la CWaPE a procédé à la prolongation des tarifs en application au 31 décembre 2017. Ensuite la CWaPE a approuvé de nouveaux tarifs pour la période 2019-2023, lesquels ont été prolongés en 2024 avec toutefois la possibilité d'y intégrer des soldes régulatoires.



- les taxes fédérales :

La loi-programme du 27 décembre 2021 a introduit un droit spécial d'accise en électricité et en gaz. Ce droit spécial d'accise remplace dorénavant d'une part la cotisation fédérale et d'autre part les surcharges fédérales « énergies renouvelables » anciennement logées dans le tarif de transport électricité. En conséquence les surcharges fédérales sont désormais constituées de la cotisation énergie et de ce droit spécial d'accise.



- la cotisation régionale :

les montants de la cotisation régionale (redevance de raccordement au réseau gazier) n'ayant pas été modifiés, il ne devrait y avoir aucune évolution sur la période étudiée.

### 3.2.2. Évolution de la part énergie (y compris transport)

Dans le cas du gaz naturel, la distinction entre la partie énergie et le transport n'est pas réalisée par tous les fournisseurs. Dès lors, ces deux composantes ont été regroupées ici en une seule. Comme nous le verrons aux §3.3.1 à §3.3.5, la composante énergie est la composante déterminante dans le prix *all-in* du gaz naturel. Elle constitue en effet de 73 % à 97 % du montant global de la facture.

Par conséquent, c'est son évolution qui influence majoritairement le prix *all-in*.

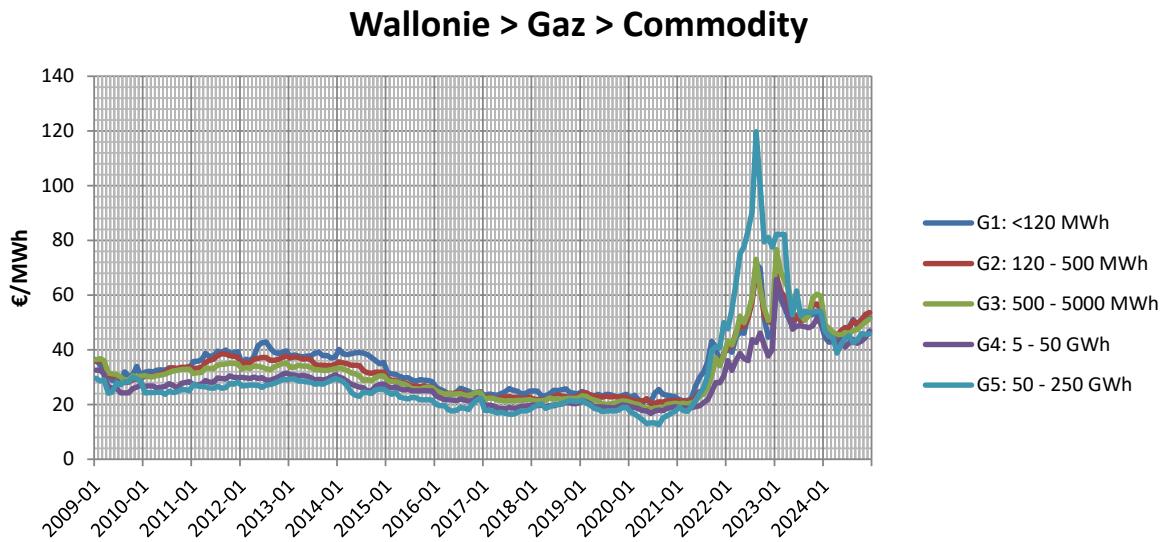


Figure 39 : Évolution du prix moyen de l'énergie par MWh de gaz naturel

L'année 2021 de même que l'année 2022 voient les prix s'apprécier très nettement et particulièrement durant le dernier trimestre de l'année 2021 et jusque juillet 2022. Fin de l'année 2022 et durant l'année 2023 et le début de l'année 2024, les prix ont sensiblement diminué sans toutefois retrouver leur niveau des années passées.

La Figure 39 met en évidence l'évolution de la composante énergie en fonction de la classe de consommation.

	G1: <120 MWh	G2: 120 - 500 MWh	G3: 500 - 5000 MWh	G4: 5 - 50 GWh	G5: 50 - 250 GWh
2009-01	36,40	35,74	36,34	32,54	29,59
2019-01	24,80	24,30	23,19	21,46	21,62
2020-01	22,31	21,73	20,78	19,21	17,31
2021-01	21,74	21,27	20,23	18,81	18,96
2022-01	40,39	40,97	43,25	36,07	47,58
2023-01	62,22	67,22	76,64	65,76	82,18
2023-12	49,79	54,66	59,57	49,61	53,88
2024-01	44,54	47,55	49,28	46,39	46,92
2024-12	42,76	45,31	47,86	43,84	44,85
<b>Evolution 2009-01 à 2024-12</b>	<b>+17,5%</b>	<b>+26,8%</b>	<b>+31,7%</b>	<b>+34,7%</b>	<b>+51,6%</b>
<b>TCAM<sup>13</sup> 2009-01 à 2024</b>	<b>+1,0%</b>	<b>+1,5%</b>	<b>+1,7%</b>	<b>+1,9%</b>	<b>+2,6%</b>
<b>Evolution 2023-12 à 2024-12</b>	<b>-14,1%</b>	<b>-17,1%</b>	<b>-19,6%</b>	<b>-11,6%</b>	<b>-16,8%</b>

Tableau 12: Évolution du prix moyen de l'énergie par MWh de gaz naturel par classe de consommation (€/MWh HTVA)

<sup>13</sup> TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

Au vu du tableau ci-dessus, il apparaît qu'au cours de l'année 2024, le prix de la composante énergie du gaz a continué à diminuer pour les différentes classes de consommation. Selon la classe de consommation, la baisse du prix de la composante énergie oscille de -11,6 % pour la classe G4 jusqu'à -19,6 % pour la classe G3.

Sur l'ensemble de la période étudiée, les prix sont en hausse pour toutes les classes de consommations avec une variation allant de +17,5 % jusqu'à +51,6 %.

### 3.2.2.1. Comparaison de l'évolution du prix de la composante énergie avec des indicateurs macro-économiques

Les figures de la page suivante mettent en perspective les évolutions du prix de la composante énergie du gaz naturel pour les différentes classes de consommation avec les évolutions d'indicateurs macro-économiques (en indice janvier 2017 = 100). Les indicateurs retenus ici sont :

- **TTF** (Title Transfert Facility) : point d'échange virtuel pour le gaz naturel aux Pays-Bas. Les cotations sont exprimées en €/MWh. Ces cotations peuvent se décliner selon leur portée temporelle; ainsi la cotation TTF 103 représente la moyenne arithmétique mensuelle "settlement price" de la cotation "Dutch TTF Gas Base Load Futures" (jours ouvrables de ICE Endex) sur [data.theice.com](http://data.theice.com) pour le mois qui précède le trimestre de fourniture.
- **ZTP** : (Zeebrugge Trading Point) plateforme virtuelle de commerce pour le gaz naturel à Zeebrugge. Les cotations sont exprimées en €/MWh. Par rapport au marché TTF, cette plateforme offre l'avantage qu'aucune capacité frontalière entre les Pays-Bas et la Belgique ne doit être payée. L'indicateur ZTP D+1, signifie qu'il s'agit de cotation *Day ahead* soit pour le lendemain.

Aux figures de la page suivante, une corrélation dont l'amplitude est variable selon la classe de consommation est observée entre les indicateurs et le prix de l'énergie. Par exemple, sur les deux dernières années, une variation de l'indice TTF 101 explique à 73 % une variation du prix pour la classe de consommation G4. Par contre, la corrélation est sensiblement plus faible pour la classe de consommation G1.

Coefficients de détermination 2023-01 à 2024-12	ZTP D+1	TTF 101	TTF 103
G1: <120 MWh	75%	58%	54%
G2: 120 - 500 MWh	86%	73%	63%
G3: 500 - 5000 MWh	60%	69%	66%
G4: 5 - 50 GWh	58%	73%	73%
G5: 50 - 250 GWh	47%	56%	64%

**Tableau 13 : Coefficients de détermination entre le prix moyen du gaz naturel et divers indices macro-économiques sur la période de janvier 2023 à décembre 2024**

Enfin, rappelons que le prix de la composante énergie contient également d'autres éléments qui ne se retrouvent pas dans les prix des cotations boursières comme les coûts de transport, la marge du fournisseur et des primes de risque liées à la fourniture d'énergie.

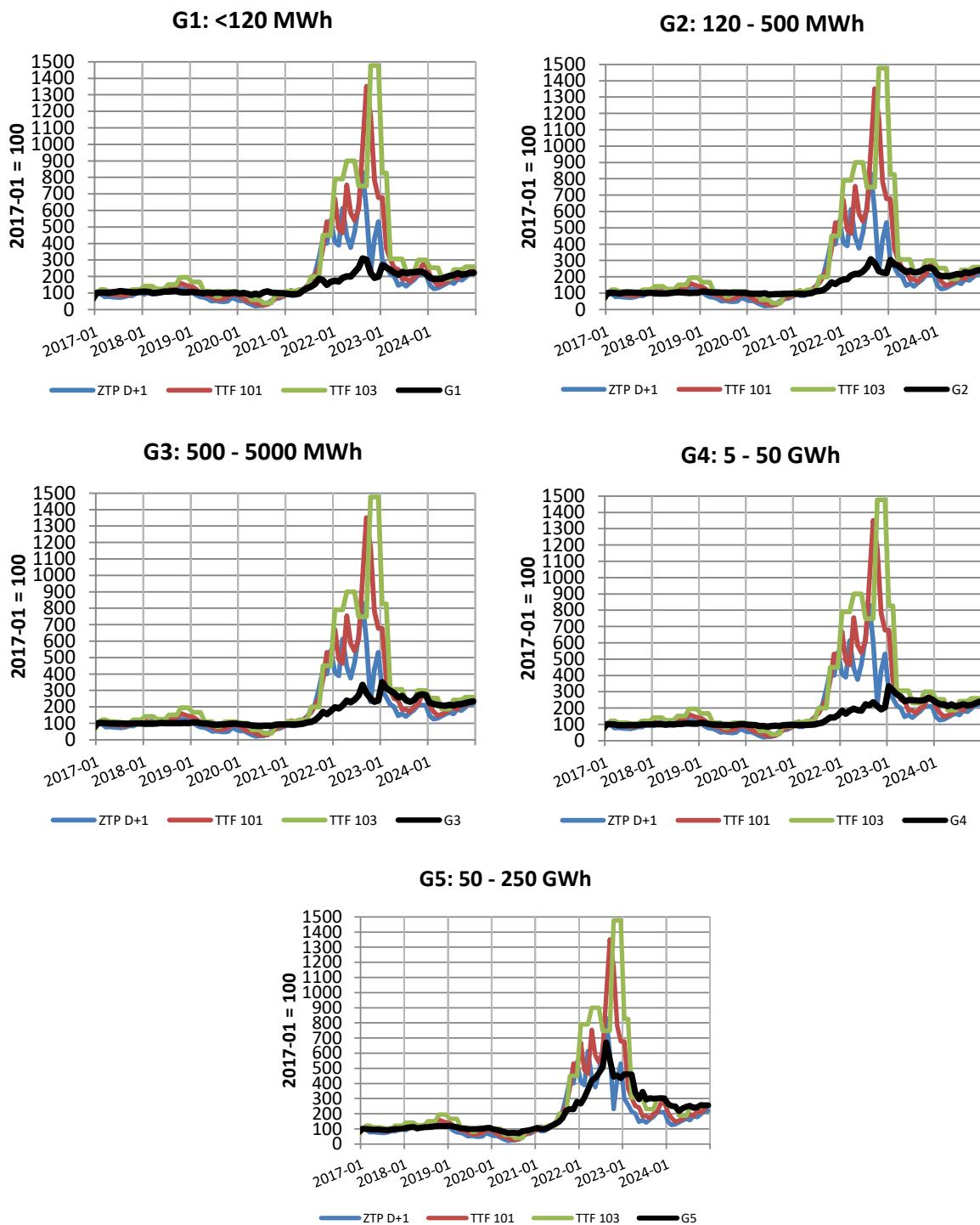


Figure 40 : Comparaison des évolutions de la composante énergie du gaz naturel et d'indicateurs macro-économiques

### 3.2.3. Évolution des tarifs de distribution

Les tarifs de distribution sont régulés et font l'objet de l'approbation et du contrôle de la part du régulateur compétent.

Suite à la 6<sup>e</sup> réforme de l'État, la compétence relative au contrôle des prix de la distribution publique du gaz et de l'électricité a été transférée au 1<sup>er</sup> juillet 2014 aux régulateurs régionaux ; c'est donc la CWaPE qui exerce cette tâche maintenant. Une période régulatoire transitoire est instaurée pour 2015- 2016 et 2017. Durant l'année 2014 et à la fin de l'année 2016, la CWaPE a approuvé les propositions tarifaires des gestionnaires de réseau de distribution actifs en Wallonie respectivement pour la période 2015-2016 et pour l'année 2017. Pour l'année 2018, la CWaPE a procédé à la prolongation des tarifs qui étaient d'application au 31 décembre 2017.

En fin d'année 2018, la CWaPE a procédé au contrôle et à l'approbation des propositions tarifaires des gestionnaires de réseau de distribution actifs en Wallonie pour la période tarifaire 2019-2023. En décembre 2023, les tarifs de distribution de l'année 2023 ont été prolongé pour l'année 2024, avec toutefois la possibilité pour les GRD d'y intégrer le cas échéant des soldes régulatoires.

Les tarifs de distribution varient fortement d'un réseau de distribution à l'autre. Ceci s'explique notamment par des différences de densification du réseau, par la prise en compte des soldes régulatoires et par les extensions de réseaux. Une comparaison entre réseau est réalisée au paragraphe 3.2.4.

La Figure 41 ci-dessous reprend les évolutions des tarifs de distribution pour les différentes classes de consommation. Un effet de saisonnalité y est observé : une hausse non négligeable pour les périodes hors saison de chauffe due à l'importance accrue du terme fixe en particulier pour les classes de consommation G1 à G3. Pour les classes de consommation supérieures (G4 et G5), les tarifs de distribution sont assez stables dans le temps.

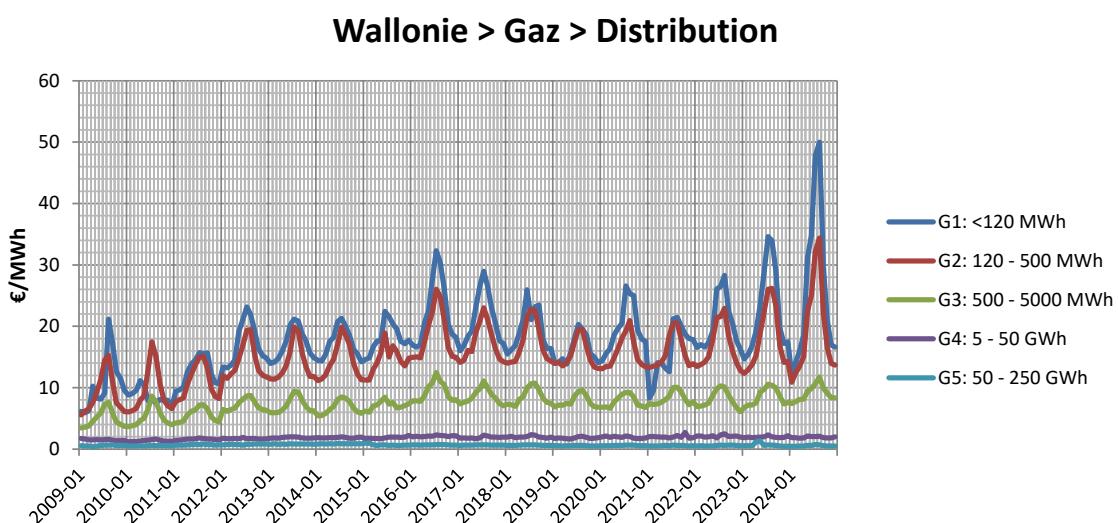


Figure 41 : Évolution des coûts de distribution par MWh de gaz naturel

Les tarifs 2023 conduisent à une croissance des coûts de distribution pour les classes G1 à G4 mais à une décroissance de ces mêmes coûts pour la classe de consommation G5. Par contre, suite à l'application des tarifs 2024, les coûts de distribution progressent pour les classes de consommation G3 et G5 alors qu'ils diminuent pour les autres classes de consommation.

Notons finalement que dans les tarifs de distribution sont repris également des prélèvements régionaux comme la redevance de voirie.

### 3.2.4. Comparatif entre différents gestionnaires du réseau de distribution (GRD)

La Figure 42 ci-dessous reprend les évolutions de tarifs de distribution pour la classe de consommation G3 (500 à 5000 MWh/an) sur les réseaux de distribution. Des différences plus ou moins importantes sont constatées d'un réseau à l'autre.

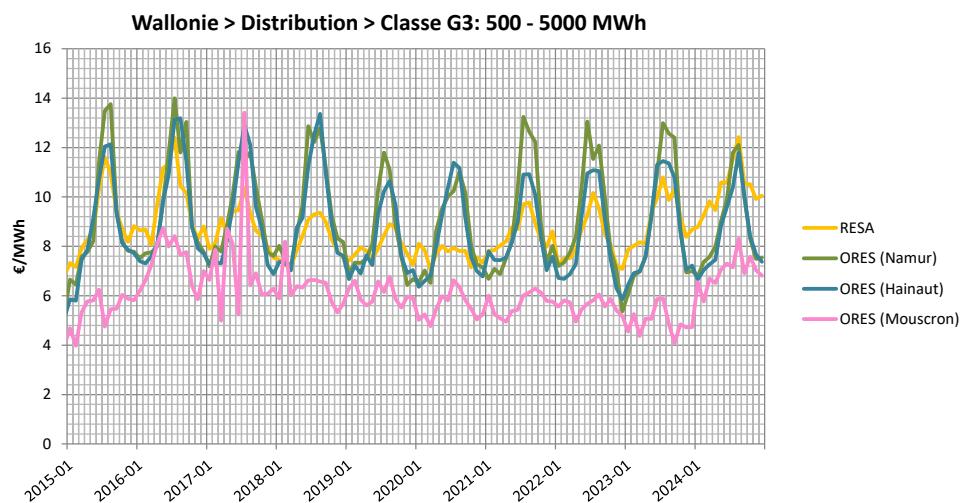


Figure 42 : Comparaison des coûts de distribution par MWh de gaz naturel des différents GRD Classe de consommation G3 (500 – 5000 MWh/an)

À titre d'information, la Figure 43 ci-dessous reprend les coûts de réseau de distribution en €/MWh (hors TVA) pour un client professionnel consommant 2,3 GWh de gaz par an. À noter qu'à partir de l'année 2024, les tarifs des secteurs d'ORES sont dorénavant identiques.

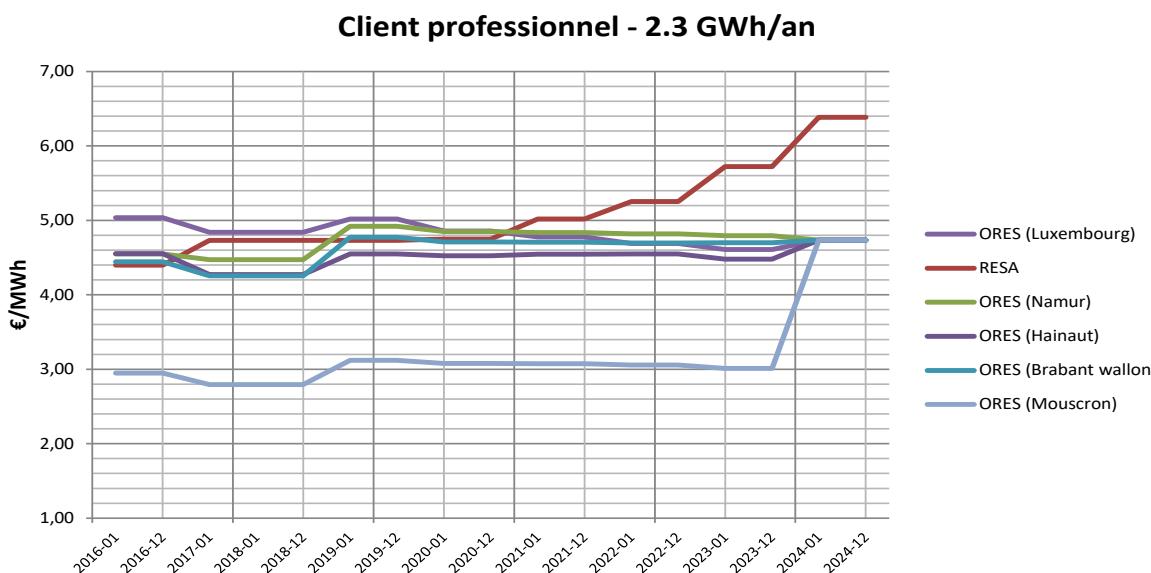


Figure 43 : Tarifs des réseaux de distribution de gaz naturel - 2016-2024 en €/MWh hors TVA pour un client-type T4 (Client professionnel 2,3 GWh/an)  
Source CWaPE

### 3.2.5. Évolution des taxes fédérales

La Figure 44 ci-dessous reprend l'évolution du montant des taxes fédérales (cotisation fédérale, cotisation sur l'énergie et surcharges clients protégés pour les années 2009 à 2021 et cotisation sur l'énergie et droit d'accise spécial pour les années 2022 à 2024) reprise sur les factures des consommateurs professionnels.

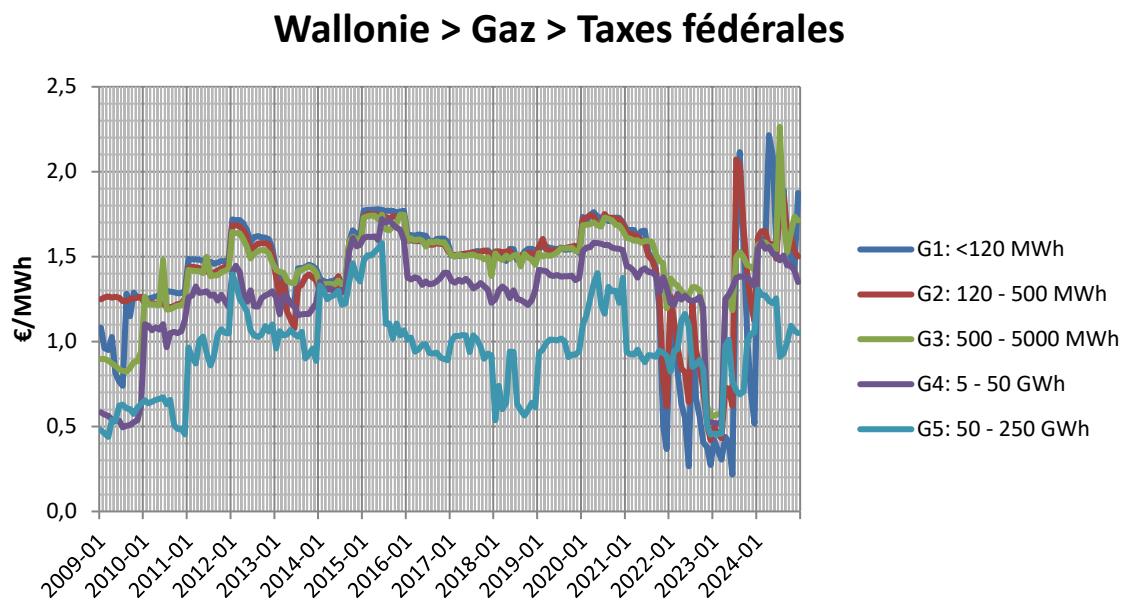


Figure 44 : Évolution des taxes fédérales par MWh de gaz naturel

De 2009 à 2021, les évolutions des différentes classes de consommation suivent bon an mal an les évolutions des montants publiés par la CREG. Les classes G4 et G5 se situent, par contre, en-dessous parce que les entreprises appartenant à ces classes de consommation bénéficient souvent de réduction sur la cotisation énergie et de dégressivité de la cotisation fédérale.

Des oscillations sont cependant observées dans les évolutions : celles-ci sont probablement la résultante d'une diversité de situations (réductions) mais aussi d'arrondis (les chiffres transmis par les fournisseurs étaient dans la majorité des cas arrondis au centime ; ce qui pour une composante qui pèse de l'ordre de l'euro peut avoir une influence).

En 2022, les taxes fédérales sont modifiées suite à l'introduction du droit d'accise spécial instauré par la loi-programme du 27 décembre 2021. Le droit d'accise spécial est dégressif et défini par tranche cumulative. En outre il a fait l'objet d'une réduction temporaire pour la période novembre 2022 à mars 2023, réduction temporaire impactant considérablement certaines classes de consommation.

La Figure 45 présente, pour les différentes tranches de consommation, les valeurs standards (hors exonération partielle ou totale) de la cotisation énergie et du droit d'accise spécial pour l'année 2024.

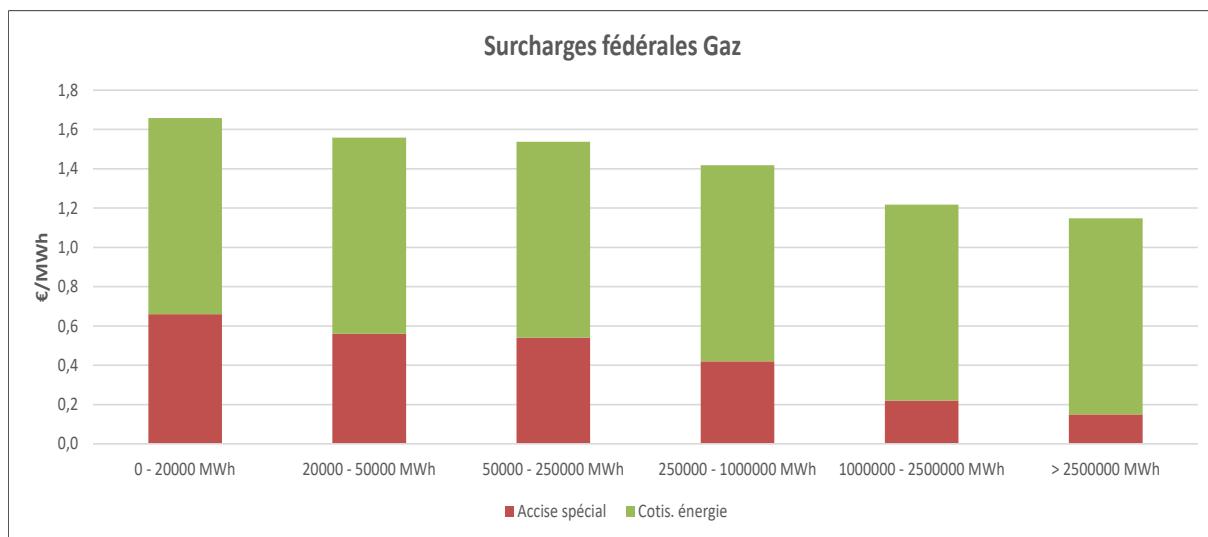


Figure 45 : surcharges fédérales par tranche pour l'année 2024 hors exonération ou réduction temporaire

### 3.2.6. Évolution de la cotisation régionale

En Wallonie, et pour le gaz naturel, la cotisation régionale est constituée exclusivement de la redevance de raccordement au réseau gazier. Il existe d'autres prélèvements régionaux comme la redevance de voirie mais ces dernières sont intégrées dans les tarifs de transport et de distribution.

Les évolutions des montants de la cotisation régionale établies sur base des données transmises par les fournisseurs sont reprises à la Figure 46 ci-dessous.

#### Wallonie > Gaz > Cotisation régionale

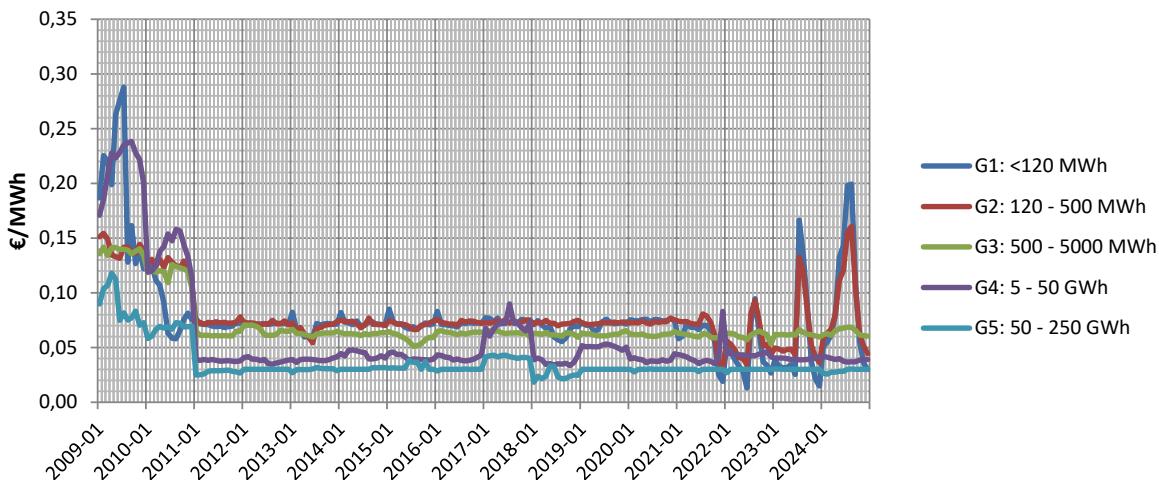


Figure 46 : Évolution de la cotisation régionale par MWh de gaz naturel

L'Arrêté du 19 juin 2003 du Gouvernement wallon relatif à la redevance de raccordement au réseau électrique et au réseau gazier définit le taux de la redevance de raccordement au réseau gazier comme suit:

1° de 0 à 100 kWh: 0,0075 euro;

2° pour les kWh suivants à charge:

- des clients dont la consommation annuelle est inférieure à 1 GWh: 0,075 euro/MWh;
- des clients dont la consommation annuelle est inférieure à 10 GWh: 0,06 euro/MWh;
- des clients dont la consommation annuelle est supérieure ou égale à 10 GWh: 0,03 euro/MWh.

### 3.3. Détail des composantes par classe de consommation

Dans les paragraphes suivants, les prix moyens *all-in* HTVA du MWh de gaz naturel ont été éclatés selon leurs différentes composantes à savoir l'énergie y compris les coûts liés au transport (la distinction entre les deux n'étant pas toujours possible), la distribution, les taxes (fédérales et régionales) et une composante dénommée « autres » (positive, négative ou nulle selon les cas). Cette dernière composante a été introduite pour respecter le fait que la somme des autres postes de la facture ne correspond pas toujours à la facture finale (exemple en cas de réajustements, ...).

La plupart des évolutions ayant été commentées au paragraphe 3.2, nous ne commenterons pas toujours les figures présentées dans ce paragraphe.

#### 3.3.1. Classe de consommation G1 (< 120 MWh)

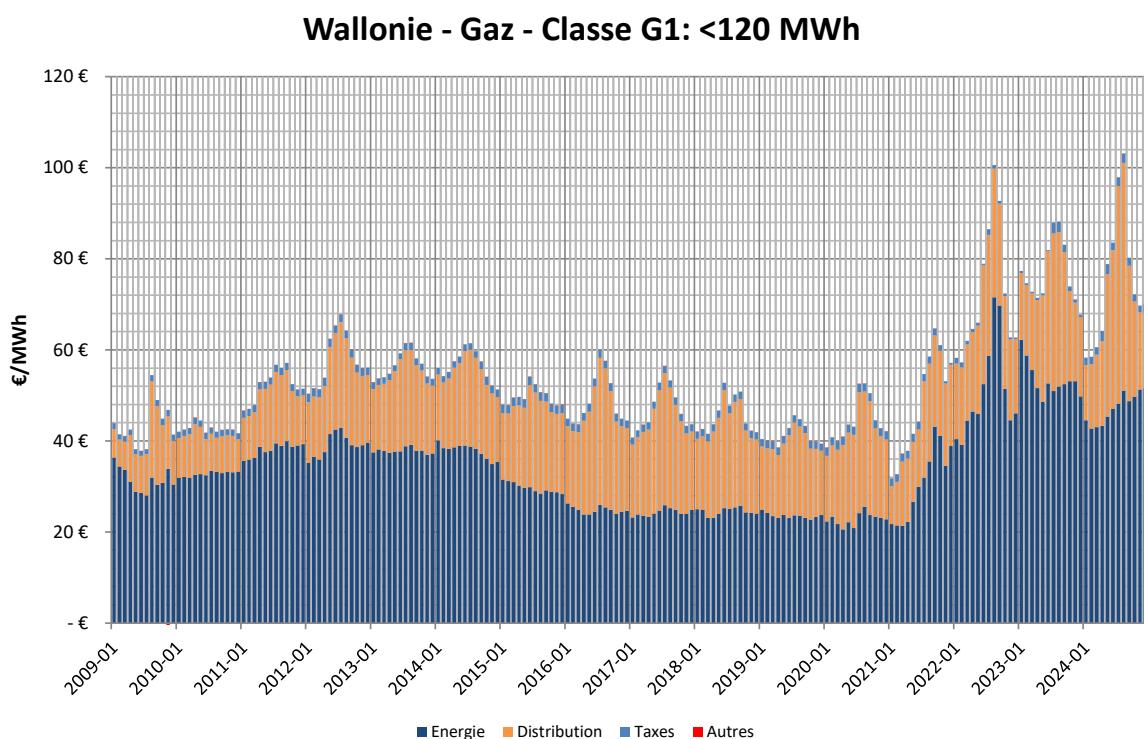


Figure 47 : Évolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G1: < 120 MWh, prix *all-in* HTVA)

À la lecture de la Figure 47, il apparaît que le poste dominant dans le prix du gaz naturel est la composante énergie (y compris transport) et dans une moindre mesure le terme de distribution. La Figure 48 ci-dessous nous apprend que, pour la classe de consommation G1 (consommation annuelle de gaz inférieure à 120 MWh), la composante énergie pèse pour 73 % dans le prix de gaz ; le terme de distribution est quant à lui de 24 %. Les taxes (fédérales et régionales) couvrent le solde soit 3 %.

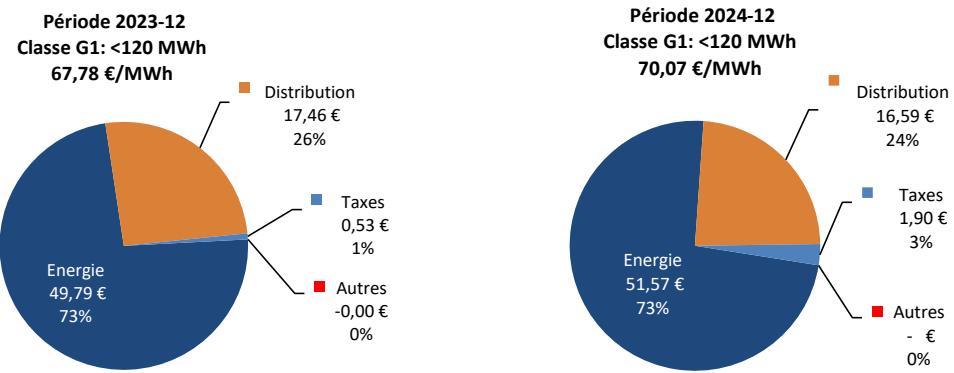


Figure 48 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G1: < 120 MWh, prix *all-in* HTVA)

Les figures ci-dessous nous apprennent que c'est l'évolution du terme énergie qui est le principal responsable de l'évolution du prix *all-in* entre janvier 2009 et décembre 2024.

Pour les douze mois de l'année 2024, il apparaît que la hausse du prix *all-in* du MWh est essentiellement imputable à la croissance de la composante « énergie ».

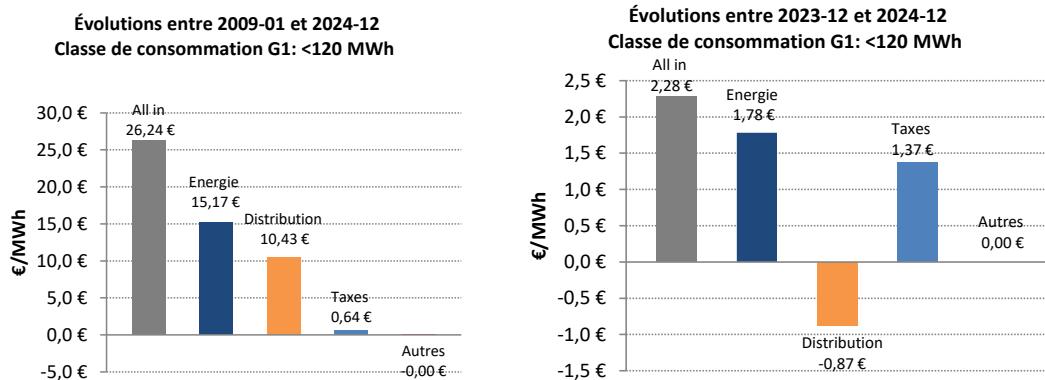
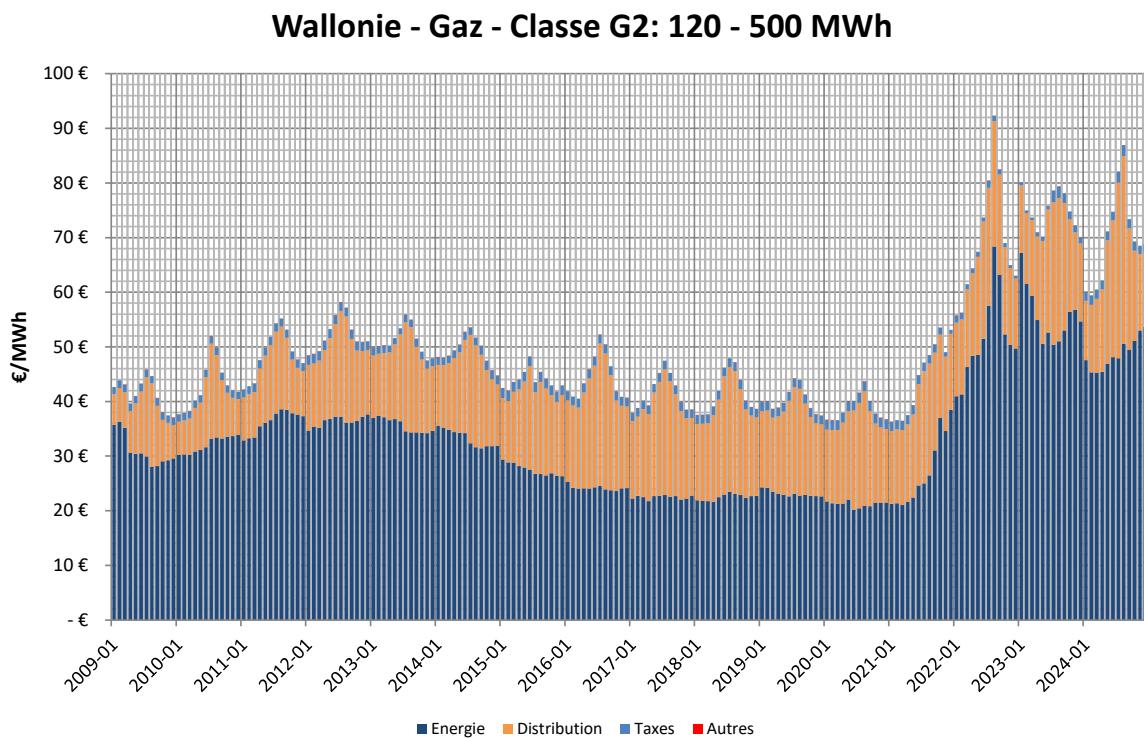


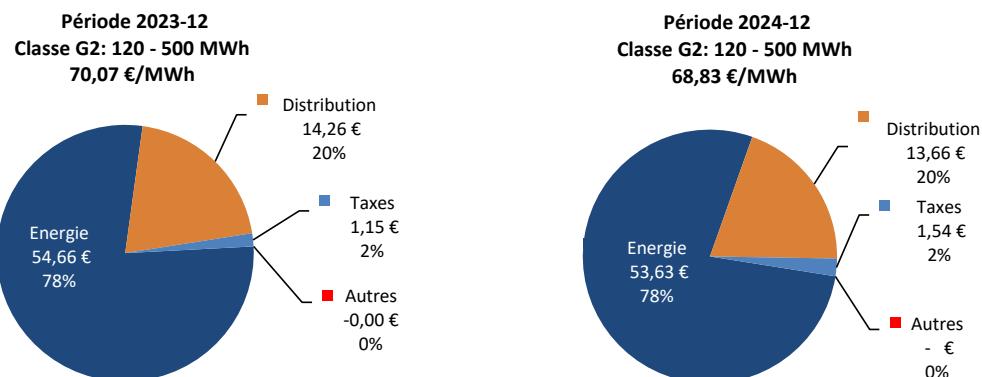
Figure 49 : Évolutions des composantes du prix *all-in* HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2024 (figure de gauche) | décembre 2023 et décembre 2024 (figure de droite)

### 3.3.2. Classe de consommation G2 (120 – 500 MWh)



**Figure 50 : Évolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G2: 120 - 500 MWh, prix all-in HTVA)**

En décembre 2024, le prix moyen du MWh de gaz pour la classe de consommation G2 (120 – 500 MWh/an) est de 68,83 € ; en baisse de 1,24 € par rapport au mois de décembre 2023.



**Figure 51 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G2: 120 - 500 MWh, prix all-in HTVA)**

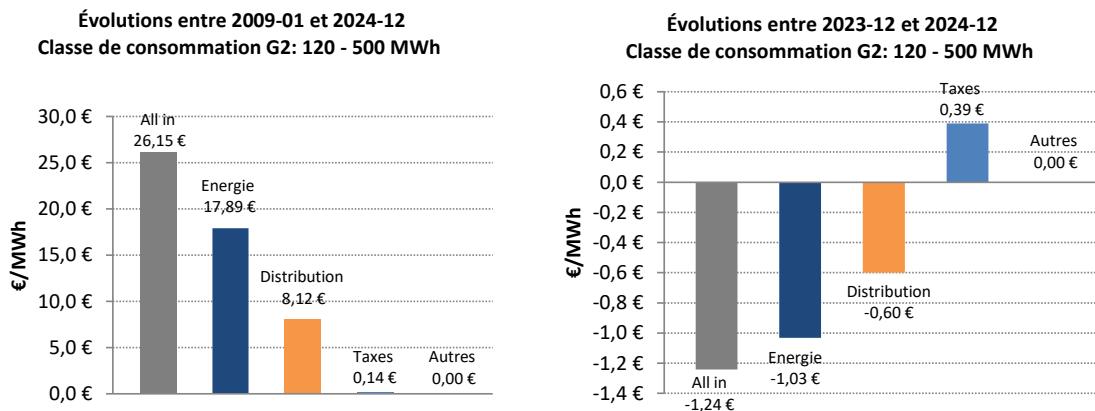


Figure 52 : Évolutions des composantes du prix *all-in* HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2024 (figure de gauche) | décembre 2023 et décembre 2024 (figure de droite)

De janvier 2009 à décembre 2024, la composante énergie est en hausse de 17,89 €/MWh alors que la composante distribution est en hausse de 8,12 €/MWh. Au final, le prix *all-in* du MWh de gaz pour la classe de consommation G2 (120-500 MWh/an) est en progression de 26,15 €/MWh.

### 3.3.3. Classe de consommation G3 (500 – 5 000 MWh)

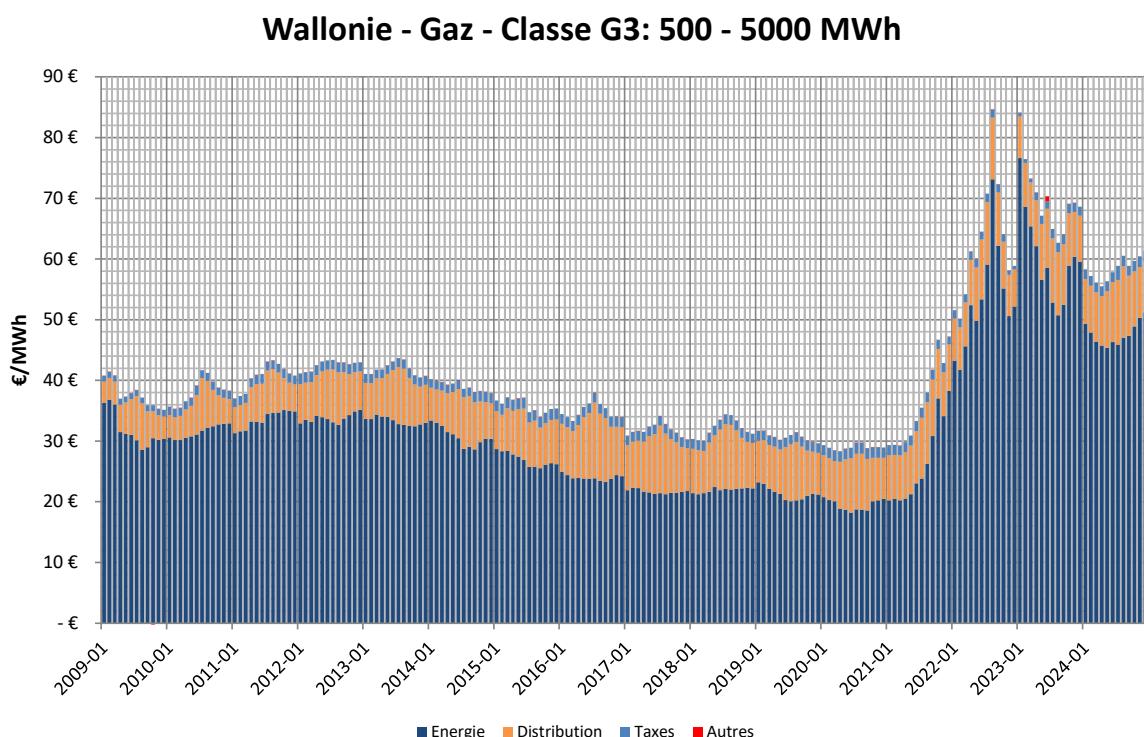


Figure 53 : Évolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G3: 500 – 5 000MWh, prix *all-in* HTVA)

La composante énergie représente à elle seule plus de 83 % du prix total du gaz naturel pour la classe de consommation G3. La distribution est le deuxième terme en ordre d'importance au niveau du prix (environ de 14 %) ; le solde étant couvert par les taxes fédérales et régionales.

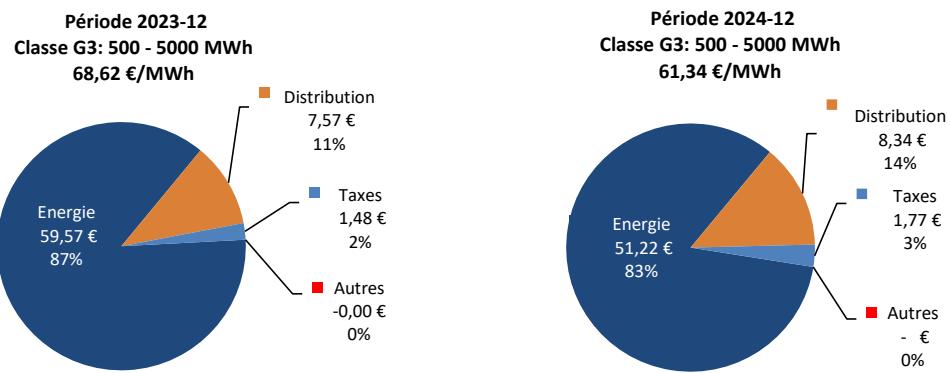


Figure 54 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G3: 500 – 5 000 MWh, prix *all-in* HTVA)

En décembre 2024, le prix moyen du gaz naturel était de 61,34 €/MWh pour la classe de consommation G3 ; en baisse de 7,28 €/MWh par rapport au prix pratiqué en décembre 2023.

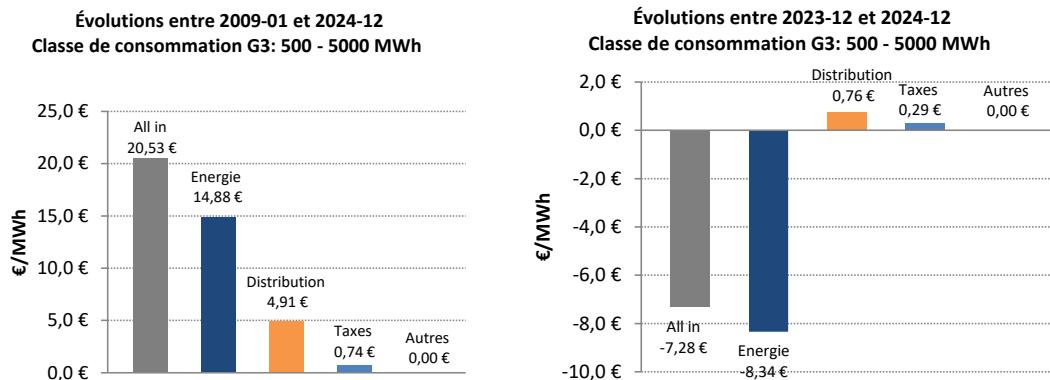


Figure 55 : Évolutions des composantes du prix *all-in* HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2024 (figure de gauche) | décembre 2023 et décembre 2024 (figure de droite)

De janvier 2009 à décembre 2024, les composantes énergie et distribution sont en hausse, ce même si la composante énergie a sensiblement reflué durant l'année 2024.

### 3.3.4. Classe de consommation G4 (5 – 50 GWh)

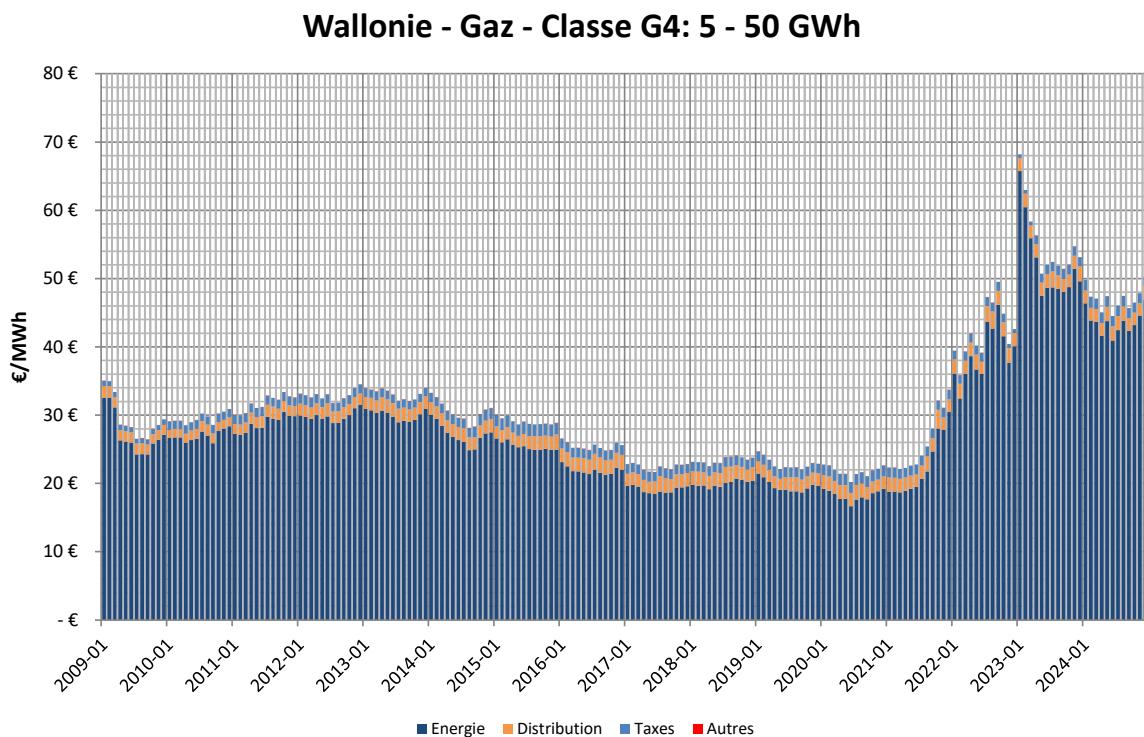


Figure 56 : Évolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G4: 5 - 50 GWh, prix *all-in* HTVA)

Si pour la classe de consommation G3, le terme énergie pèse pour environ 83 % dans le prix *all-in* du gaz naturel, il pèse pour G4 pour 93 % en décembre 2024.

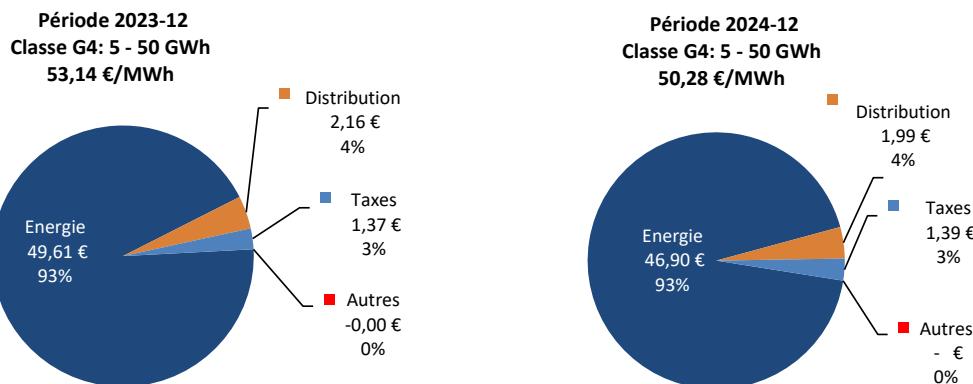


Figure 57 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G4: 5 - 50 GWh, prix *all-in* HTVA)

En décembre 2024, ce prix *all-in* était en moyenne de 50,28 €/MWh pour la classe de consommation G4 ; en baisse de 2,85 €/MWh par rapport à décembre 2023.

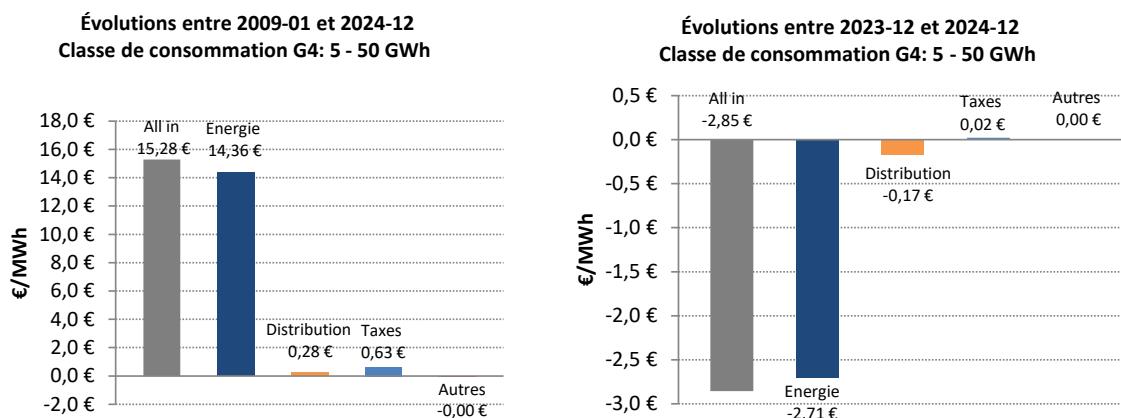


Figure 58 : Évolutions des composantes du prix *all-in* HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2024 (figure de gauche) | décembre 2023 et décembre 2024 (figure de droite)

De janvier 2009 à décembre 2024, une hausse sensible de la composante énergie et une augmentation limitée du terme de distribution sont observées.

Pour la classe de consommation G4 (5 à 50 GWh/an), il en résulte une progression du prix *all-in* de 15,28 €/MWh sur cette même période.

De décembre 2023 à décembre 2024, le prix *all-in* est en baisse de 2,85 €/MWh principalement expliquée par la décroissance du terme énergie (-2,71 €/MWh).

### 3.3.5. Classe de consommation G5 (50 – 250 GWh)

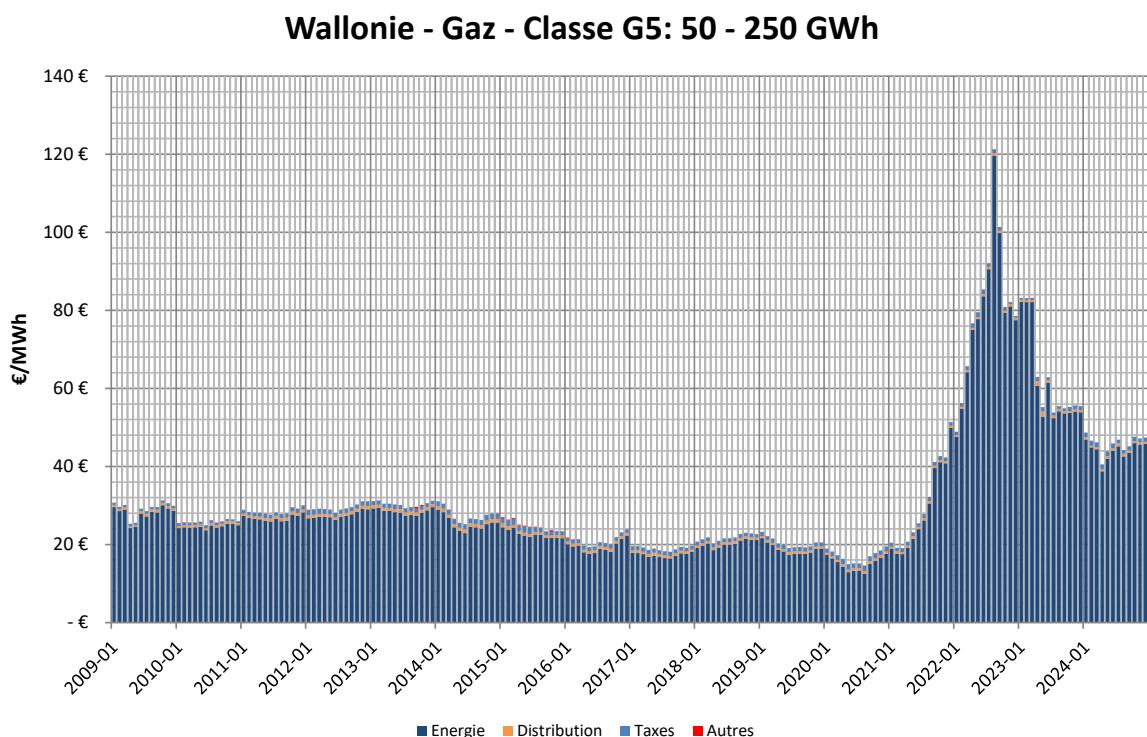


Figure 59 : Évolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G5: 50 - 250 GWh, prix *all-in* HTVA)

Comme observé à la figure ci-avant et aux figures ci-dessous, le terme énergie est prépondérant dans la facture de gaz pour la classe de consommation G5. En décembre 2024, à lui seul ce terme énergie pesait pour 97 % dans le prix *all-in*.

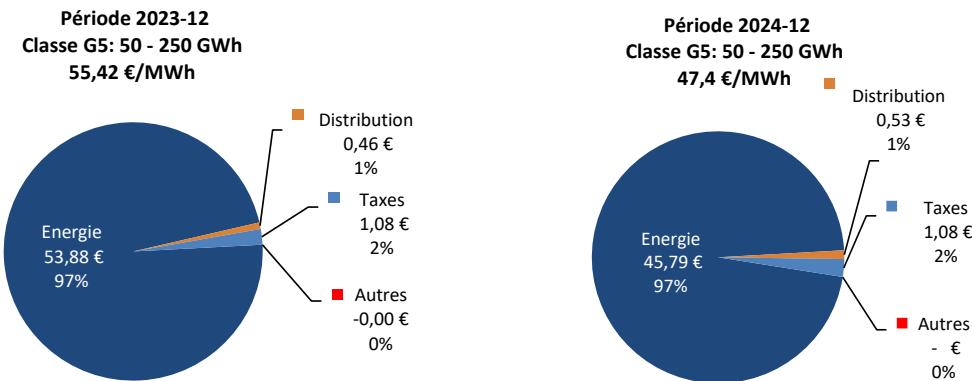


Figure 60 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G5: 50 - 250 GWh, prix *all-in* HTVA)

Le prix moyen du MWh de gaz est de 47,4 €/MWh en décembre 2024 pour la classe de consommation G5 (50 à 250 GWh/an). Il est en baisse de 8,02 €/MWh par rapport au prix moyen observé en décembre 2023.

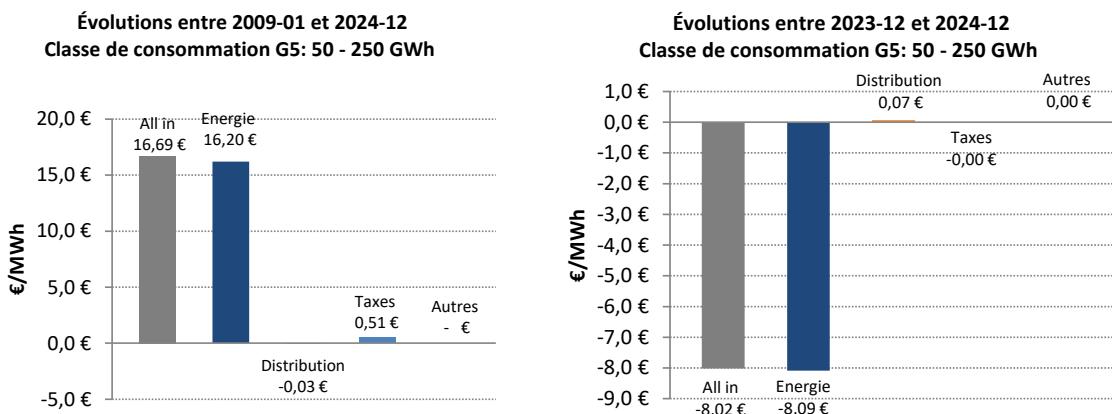


Figure 61 : Évolutions des composantes du prix *all-in* HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2024 (figure de gauche) | décembre 2023 et décembre 2024 (figure de droite)

Sur l'ensemble de la période étudiée (janvier 2009 à décembre 2024), le prix *all-in* du MWh de gaz est en forte augmentation. Ceci est la conséquence de l'explosion du prix de la composante énergie durant la seconde moitié de l'année 2021 et l'année 2022.

## **4. COMPARAISONS INTERNATIONALES**

La CWaPE a fait le choix de ne plus présenter, comme les années précédentes, la comparaison des données de la présente étude pour la Wallonie avec celle des données Eurostat pour les différents pays.

Pour ce qui concerne les comparaisons internationales, la CWaPE renvoie le lecteur vers l'étude réalisée par PWC<sup>14</sup> en mai 2025 pour compte des autres régulateurs régionaux et fédéral. Cette étude porte sur une comparaison internationale des prix de l'électricité et du gaz des petits clients professionnels et des clients industriels, comparaison avec les prix pratiqués dans les pays voisins.

Les comparaisons internationales similaires peuvent également être retrouvées dans l'étude réalisée par Deloitte<sup>15</sup>, cette dernière s'intéressant principalement à de plus grands consommateurs que ceux visés par la présente étude.

---

<sup>14</sup> « A European comparison of electricity and natural gas prices for residential, small professional and large industrial consumers”, PWC, mai 2025,  
<https://www.creg.be/sites/default/files/assets/Publications/Studies/F20250514EN.pdf>

<sup>15</sup> « Benchmarking study of electricity prices between Belgium and neighboring countries”, Deloitte , avril 2025,  
[Febeliec Electricity Benchmarking Report](https://www.febeliec.be/Portals/0/Downloads/2025/Benchmarking%20Report%202025.pdf)

## 5. CONCLUSIONS

Cette étude a pu être réalisée grâce aux données transmises par les fournisseurs d'énergie à la CWaPE. Ces collaborations fructueuses ont permis à la CWaPE de travailler sur un large échantillon de factures de clients professionnels permettant d'arriver à une étude qui, statistiquement, est représentative. Toutefois, pour éviter tout problème de confidentialité de données, l'étude s'est délibérément limitée à des clients dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel.

### 5.1. Électricité

Le **prix All-in** de l'électricité sur la période étudiée a augmenté de +76,7 % à +88,9 % en seize ans pour les classes de consommation E1 à E6 (soit un taux de croissance annuel moyen allant de 3,6 % à 4,1 %). Pour toutes les classes de consommation, il évolue plus vite que l'indice des prix à la consommation qui a, pour sa part, augmenté de 46,8 % sur la même période. Au cours des douze derniers mois (décembre 2023 à décembre 2024), le prix *all-in* est en diminution pour toutes les classes de consommation avec des baisses allant de -3,6 % à -15,2 %. En 2024, toutes classes de consommation confondues, le prix moyen *all-in* s'établit à 203,56 €/MWh pour l'électricité.

Sur l'ensemble de la période étudiée, il apparaît que les principales composantes constituant ce prix sont généralement à la hausse, hausse qui s'est fortement accélérée en 2021 et en 2022 pour la composante énergie. Principalement, sur les dernières années, les prix ont été très fortement impactés à la baisse durant la fin du premier et le début du second trimestre de l'année 2020 en raison de la crise COVID. Toutefois, ces prix repartent rapidement à la hausse depuis le mois de juin et jusqu'à la fin de l'année 2020, la tendance à la hausse s'intensifiant fortement notamment en fin d'année 2021 et au premier semestre 2022 au point que les prix culminent en juillet 2022 à des niveaux jamais atteints. Les années 2023 et 2024 sont globalement marquées par un tassement des prix sans toutefois retrouver les niveaux d'avant la crise.

La composante **contribution énergie renouvelable** a continué d'augmenter au gré de l'évolution des quotas de certificats verts et des prix d'achat des certificats verts. Entre 2009 et 2024, cette contribution énergie renouvelable a plus que doublé ; les quotas sont, quant à eux, passés de 9 % à 40,28 %.

Les **tarifs de transport** ont historiquement été impactés par la « surcharge CV Elia » liée à l'obligation de rachat par Elia des certificats verts wallons sur le marché, surcharge sur laquelle certaines catégories de clients finals pouvaient bénéficier d'une exonération partielle.

Pour l'année 2022, une baisse est observée pour les différentes classes de consommation, particulièrement pour les classes de consommation E3 à E6. Cette diminution trouve son origine dans l'adaptation des coûts des obligations de service public à charge du transport et dans la mise en place du droit spécial d'accise. Enfin, tant en 2023 qu'en 2024, les tarifs de transport sont marqués par une diminution de la « surcharge CV Elia ».

En ce qui concerne les **tarifs de distribution**, la CWaPE a procédé, en fin d'année 2018, au contrôle et à l'approbation des propositions tarifaires des gestionnaires de réseau de distribution actifs en Wallonie pour la période tarifaire 2019-2023. En décembre 2023, les tarifs de distribution de l'année 2023 ont été prolongé pour l'année 2024, avec toutefois la possibilité pour les GRD d'y intégrer le cas échéant des soldes régulatoires. L'application des tarifs 2024 ont entraîné une hausse des coûts de distribution pour les classes de consommation E2 et E6, alors que les classes de consommation E1 et E3 à E5 ont connu une légère baisse.

## 5.2. Gaz naturel

Le prix *all-in* du gaz naturel a augmenté sur la période étudiée (2009-2024) pour les différentes classes de consommation, cette hausse allant de +43,6 % pour la classe G4 jusqu'à +61,3 % pour la classe G5.

L'évolution sur l'année 2024 montre une diminution pour les classes de consommation G2 à G5, la baisse allant de 1,8 % pour la classe G2 à 14,5 % pour la classe G5, seule la classe de consommation G1 a connu une augmentation de prix (+3,4 %). Toutes classes de consommation confondues, le prix *all-in* HTVA est de 52,16 €/MWh en 2024 contre 65,61 €/MWh en 2023.

Les évolutions observées pour l'année 2024 sont la conséquence de l'évolution de la **composante énergie** (qui inclut le transport), elle-même liée aux importantes variations constatées sur le marché de gros.

Par ailleurs, pour l'année 2024, la CWaPE a approuvé de nouveaux **tarifs de distribution**, tarifs ayant eu un impact contrasté avec une hausse des coûts de distribution pour les classes de consommation G3 à G5 alors qu'une baisse est constatée pour les autres classes de consommation.

ANNEXE 1. DETAIL DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ (€/MWh) – 5 DERNIERES ANNEES

Wallonie - Électricité - Classe E1: <40 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2020-01	57,43 €	26,17 €	33,67 €	59,03 €	4,05 €	180,34 €	0,00 €
2020-02	56,73 €	26,02 €	37,82 €	75,72 €	4,18 €	200,47 €	-0,00 €
2020-03	55,91 €	25,98 €	35,82 €	74,76 €	4,25 €	196,72 €	0,00 €
2020-04	53,29 €	26,06 €	35,41 €	89,67 €	4,33 €	208,76 €	0,00 €
2020-05	52,44 €	26,08 €	34,58 €	89,90 €	4,36 €	207,36 €	0,00 €
2020-06	53,80 €	26,21 €	35,67 €	91,69 €	4,36 €	211,74 €	0,00 €
2020-07	53,91 €	25,67 €	34,43 €	84,63 €	4,32 €	202,96 €	0,00 €
2020-08	54,50 €	26,25 €	35,28 €	83,86 €	4,30 €	204,19 €	0,00 €
2020-09	55,75 €	26,39 €	35,45 €	80,87 €	4,29 €	202,76 €	-0,00 €
2020-10	57,24 €	26,39 €	35,25 €	75,01 €	4,27 €	198,16 €	0,00 €
2020-11	56,15 €	26,43 €	35,56 €	77,70 €	4,28 €	200,12 €	0,00 €
2020-12	57,33 €	26,26 €	33,56 €	68,02 €	4,25 €	189,42 €	0,00 €
2021-01	58,75 €	27,48 €	33,31 €	61,09 €	5,41 €	186,05 €	0,00 €
2021-02	57,41 €	27,60 €	36,01 €	70,62 €	5,37 €	197,00 €	0,00 €
2021-03	57,95 €	27,50 €	45,38 €	70,63 €	5,76 €	207,23 €	0,00 €
2021-04	58,82 €	27,47 €	54,42 €	79,38 €	5,72 €	225,82 €	0,00 €
2021-05	59,34 €	27,44 €	53,40 €	83,83 €	5,94 €	229,95 €	0,00 €
2021-06	62,89 €	27,45 €	53,76 €	83,92 €	5,80 €	233,82 €	0,00 €
2021-07	66,04 €	26,76 €	55,52 €	86,52 €	6,73 €	241,58 €	0,00 €
2021-08	68,84 €	26,50 €	52,50 €	83,81 €	7,18 €	238,83 €	0,00 €
2021-09	75,13 €	26,60 €	51,42 €	79,12 €	6,61 €	238,87 €	0,00 €
2021-10	83,39 €	26,89 €	47,87 €	73,78 €	6,55 €	238,48 €	0,00 €
2021-11	92,87 €	27,08 €	47,15 €	73,38 €	6,85 €	247,33 €	0,00 €
2021-12	85,50 €	27,11 €	45,94 €	69,60 €	6,28 €	234,44 €	0,00 €
2022-01	118,09 €	29,71 €	36,84 €	90,30 €	10,26 €	285,19 €	0,00 €
2022-02	123,73 €	30,57 €	38,96 €	75,65 €	9,07 €	277,98 €	0,00 €
2022-03	151,63 €	30,29 €	39,47 €	72,32 €	8,53 €	302,24 €	0,00 €
2022-04	125,01 €	29,74 €	43,66 €	86,28 €	8,30 €	292,99 €	0,00 €
2022-05	96,89 €	28,38 €	37,60 €	76,85 €	8,77 €	248,49 €	0,00 €
2022-06	101,30 €	28,39 €	37,70 €	75,33 €	7,94 €	250,66 €	0,00 €
2022-07	140,44 €	28,73 €	41,61 €	91,75 €	10,26 €	312,79 €	0,00 €
2022-08	219,93 €	28,57 €	55,58 €	119,04 €	6,99 €	430,11 €	0,00 €
2022-09	211,70 €	28,62 €	53,46 €	109,33 €	6,77 €	409,88 €	0,00 €
2022-10	172,62 €	28,84 €	52,09 €	102,66 €	6,91 €	363,10 €	0,00 €
2022-11	163,58 €	29,14 €	47,74 €	94,43 €	2,52 €	337,39 €	0,00 €
2022-12	199,05 €	29,44 €	42,56 €	80,80 €	1,84 €	353,70 €	0,00 €
2023-01	237,60 €	24,32 €	37,90 €	75,44 €	1,86 €	377,12 €	0,00 €
2023-02	218,71 €	27,80 €	43,07 €	90,87 €	1,90 €	382,35 €	0,00 €
2023-03	206,13 €	27,85 €	41,52 €	89,84 €	1,78 €	367,12 €	0,00 €
2023-04	182,72 €	27,66 €	44,50 €	98,40 €	10,89 €	364,18 €	0,00 €
2023-05	171,74 €	26,32 €	48,31 €	106,20 €	13,36 €	365,93 €	0,00 €
2023-06	180,66 €	27,79 €	52,88 €	118,55 €	13,26 €	393,14 €	0,00 €
2023-07	174,66 €	27,92 €	50,69 €	122,75 €	14,20 €	390,22 €	0,00 €
2023-08	179,11 €	27,87 €	48,59 €	120,81 €	15,09 €	391,48 €	0,00 €
2023-09	185,11 €	27,92 €	46,43 €	109,40 €	14,88 €	383,74 €	0,00 €
2023-10	190,45 €	27,95 €	44,15 €	99,48 €	13,95 €	375,97 €	0,00 €
2023-11	192,26 €	28,00 €	39,66 €	86,75 €	14,82 €	361,49 €	0,00 €
2023-12	174,40 €	28,06 €	37,48 €	78,27 €	13,92 €	332,14 €	0,00 €
2024-01	129,06 €	29,62 €	26,91 €	75,98 €	14,32 €	275,89 €	0,00 €
2024-02	126,26 €	29,64 €	27,95 €	78,97 €	13,90 €	276,71 €	0,00 €
2024-03	124,59 €	29,62 €	25,63 €	77,78 €	13,93 €	271,54 €	0,00 €
2024-04	123,16 €	29,59 €	26,09 €	79,66 €	14,29 €	272,78 €	0,00 €
2024-05	123,10 €	29,58 €	26,68 €	81,42 €	14,20 €	274,98 €	0,00 €
2024-06	124,92 €	29,56 €	27,09 €	82,21 €	14,35 €	278,13 €	0,00 €
2024-07	124,18 €	29,54 €	27,71 €	83,18 €	13,45 €	278,05 €	0,00 €
2024-08	126,38 €	29,54 €	27,33 €	82,06 €	14,38 €	279,70 €	0,00 €
2024-09	127,94 €	29,45 €	26,93 €	80,18 €	13,91 €	278,41 €	0,00 €
2024-10	130,60 €	29,44 €	25,76 €	77,99 €	14,14 €	277,93 €	0,00 €
2024-11	139,87 €	29,52 €	24,63 €	75,66 €	14,34 €	284,02 €	0,00 €
2024-12	140,96 €	29,52 €	23,77 €	73,28 €	14,03 €	281,57 €	0,00 €

Wallonie - Électricité - Classe E2: 40 - 100 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2020-01	54,95 €	25,95 €	33,46 €	40,73 €	3,65 €	158,74 €	- 0,00 €
2020-02	53,91 €	25,83 €	36,62 €	48,06 €	3,68 €	168,10 €	- 0,00 €
2020-03	53,04 €	25,72 €	35,15 €	48,47 €	3,74 €	166,11 €	- 0,00 €
2020-04	51,19 €	25,74 €	35,41 €	59,18 €	3,77 €	175,30 €	- 0,00 €
2020-05	52,49 €	25,89 €	33,99 €	57,99 €	3,78 €	174,14 €	- 0,00 €
2020-06	52,20 €	26,11 €	35,75 €	57,58 €	3,77 €	175,42 €	- 0,00 €
2020-07	52,58 €	25,56 €	33,84 €	53,72 €	3,77 €	169,46 €	0,00 €
2020-08	53,45 €	26,31 €	34,81 €	52,59 €	3,77 €	170,93 €	0,00 €
2020-09	54,63 €	26,33 €	34,94 €	50,75 €	3,77 €	170,42 €	0,00 €
2020-10	55,26 €	26,27 €	34,83 €	47,60 €	3,76 €	167,73 €	0,00 €
2020-11	54,53 €	26,25 €	35,02 €	49,94 €	3,75 €	169,50 €	- 0,00 €
2020-12	55,32 €	26,10 €	32,62 €	44,24 €	3,75 €	162,03 €	- 0,00 €
2021-01	56,62 €	27,65 €	33,96 €	41,96 €	4,65 €	164,83 €	0,00 €
2021-02	56,45 €	27,66 €	34,90 €	45,61 €	4,74 €	169,35 €	0,00 €
2021-03	56,47 €	27,67 €	38,63 €	45,86 €	4,84 €	173,48 €	0,00 €
2021-04	56,54 €	27,71 €	43,73 €	50,74 €	4,82 €	183,55 €	0,00 €
2021-05	56,70 €	27,68 €	43,67 €	52,59 €	4,89 €	185,53 €	0,00 €
2021-06	60,16 €	27,73 €	43,48 €	52,57 €	4,88 €	188,82 €	0,00 €
2021-07	64,07 €	27,79 €	43,53 €	57,87 €	5,83 €	199,08 €	0,00 €
2021-08	66,05 €	27,68 €	41,33 €	55,76 €	5,88 €	196,70 €	0,00 €
2021-09	69,29 €	23,67 €	40,09 €	49,91 €	5,39 €	188,36 €	0,00 €
2021-10	78,67 €	23,91 €	38,42 €	46,50 €	5,37 €	192,87 €	0,00 €
2021-11	90,78 €	27,76 €	37,20 €	45,96 €	5,92 €	207,62 €	0,00 €
2021-12	88,72 €	27,66 €	36,47 €	44,21 €	5,42 €	202,49 €	0,00 €
2022-01	109,11 €	28,06 €	31,71 €	47,77 €	9,83 €	226,48 €	0,00 €
2022-02	102,69 €	28,08 €	32,75 €	48,20 €	9,92 €	221,65 €	0,00 €
2022-03	120,93 €	28,01 €	33,76 €	49,75 €	10,01 €	242,45 €	0,00 €
2022-04	115,20 €	28,05 €	35,84 €	53,13 €	9,77 €	241,99 €	0,00 €
2022-05	108,83 €	28,05 €	35,78 €	53,70 €	9,83 €	236,18 €	0,00 €
2022-06	118,57 €	28,04 €	36,88 €	55,85 €	9,52 €	248,86 €	0,00 €
2022-07	146,94 €	28,09 €	38,16 €	59,90 €	9,94 €	283,03 €	0,00 €
2022-08	163,85 €	27,84 €	37,65 €	55,77 €	8,21 €	293,31 €	0,00 €
2022-09	180,44 €	28,01 €	38,44 €	59,84 €	7,36 €	314,09 €	0,00 €
2022-10	162,76 €	28,09 €	38,13 €	58,02 €	7,38 €	294,39 €	0,00 €
2022-11	150,11 €	28,09 €	36,46 €	53,82 €	2,78 €	271,27 €	0,00 €
2022-12	171,32 €	27,97 €	33,07 €	50,07 €	1,80 €	284,23 €	0,00 €
2023-01	217,17 €	26,61 €	33,47 €	52,19 €	1,78 €	331,22 €	0,00 €
2023-02	213,82 €	27,89 €	36,17 €	53,17 €	1,73 €	332,77 €	0,00 €
2023-03	188,38 €	27,79 €	34,85 €	54,12 €	1,67 €	306,81 €	0,00 €
2023-04	171,96 €	27,95 €	36,95 €	58,69 €	9,67 €	305,21 €	0,00 €
2023-05	161,75 €	27,12 €	41,20 €	69,64 €	12,78 €	312,50 €	0,00 €
2023-06	161,52 €	27,64 €	40,42 €	70,23 €	12,34 €	312,16 €	0,00 €
2023-07	158,15 €	28,02 €	41,87 €	71,91 €	12,97 €	312,92 €	0,00 €
2023-08	162,83 €	27,82 €	40,19 €	70,51 €	14,19 €	315,54 €	0,00 €
2023-09	165,00 €	27,66 €	38,29 €	65,88 €	14,23 €	311,06 €	0,00 €
2023-10	168,27 €	27,90 €	36,59 €	58,16 €	13,33 €	304,26 €	0,00 €
2023-11	168,82 €	27,99 €	33,74 €	53,22 €	14,47 €	298,24 €	0,00 €
2023-12	155,44 €	28,16 €	33,53 €	52,78 €	13,67 €	283,58 €	0,00 €
2024-01	126,71 €	28,92 €	28,44 €	53,89 €	14,28 €	252,24 €	0,00 €
2024-02	122,69 €	28,90 €	29,98 €	56,30 €	14,41 €	252,28 €	0,00 €
2024-03	119,40 €	28,87 €	27,85 €	57,08 €	14,45 €	247,65 €	0,00 €
2024-04	114,57 €	28,70 €	28,88 €	58,87 €	14,42 €	245,44 €	0,00 €
2024-05	115,39 €	28,75 €	29,98 €	62,13 €	14,46 €	250,71 €	0,00 €
2024-06	119,44 €	28,72 €	30,79 €	63,50 €	14,31 €	256,76 €	0,00 €
2024-07	117,34 €	28,64 €	30,98 €	62,76 €	13,26 €	252,99 €	0,00 €
2024-08	121,32 €	28,71 €	30,85 €	63,03 €	13,44 €	257,34 €	0,00 €
2024-09	123,26 €	28,76 €	30,27 €	60,78 €	13,29 €	256,35 €	0,00 €
2024-10	127,81 €	28,84 €	28,48 €	58,69 €	13,69 €	257,51 €	0,00 €
2024-11	137,09 €	28,78 €	26,76 €	54,74 €	13,31 €	260,69 €	0,00 €
2024-12	139,57 €	28,79 €	25,57 €	53,03 €	12,89 €	259,84 €	0,00 €

### Wallonie - Électricité - Classe E3: 100 - 700 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2020-01	53,14 €	25,35 €	32,69 €	26,24 €	3,32 €	140,73 €	- 0,00 €
2020-02	51,85 €	25,33 €	33,60 €	28,24 €	3,33 €	142,35 €	- 0,00 €
2020-03	50,99 €	25,21 €	33,58 €	28,99 €	3,34 €	142,10 €	0,00 €
2020-04	49,28 €	25,05 €	33,93 €	33,26 €	3,34 €	144,86 €	0,00 €
2020-05	48,47 €	25,12 €	33,47 €	32,54 €	3,33 €	142,93 €	- 0,00 €
2020-06	50,00 €	25,31 €	37,13 €	32,12 €	3,33 €	147,88 €	0,00 €
2020-07	50,85 €	24,61 €	31,08 €	30,20 €	3,30 €	140,04 €	- 0,00 €
2020-08	50,97 €	25,44 €	33,14 €	29,89 €	3,34 €	142,79 €	0,00 €
2020-09	52,11 €	25,58 €	33,66 €	29,48 €	3,35 €	144,17 €	0,00 €
2020-10	52,65 €	25,60 €	33,33 €	27,95 €	3,35 €	142,88 €	- 0,00 €
2020-11	52,05 €	25,58 €	33,34 €	28,78 €	3,34 €	143,09 €	0,00 €
2020-12	53,00 €	25,48 €	28,81 €	27,69 €	3,33 €	138,31 €	0,00 €
2021-01	53,70 €	27,48 €	32,89 €	25,97 €	4,17 €	144,20 €	0,00 €
2021-02	53,84 €	27,48 €	33,64 €	27,44 €	4,21 €	146,61 €	0,00 €
2021-03	53,81 €	27,45 €	34,09 €	27,22 €	4,40 €	146,96 €	0,00 €
2021-04	53,36 €	27,50 €	35,78 €	29,01 €	4,24 €	149,89 €	0,00 €
2021-05	52,82 €	27,48 €	36,09 €	29,35 €	4,32 €	150,06 €	0,00 €
2021-06	55,86 €	27,45 €	35,92 €	29,32 €	4,23 €	152,79 €	0,00 €
2021-07	55,41 €	18,13 €	36,13 €	28,93 €	4,41 €	143,01 €	0,00 €
2021-08	57,13 €	18,21 €	35,31 €	28,39 €	4,57 €	143,61 €	0,00 €
2021-09	63,11 €	18,57 €	35,03 €	27,65 €	4,47 €	148,83 €	0,00 €
2021-10	68,51 €	18,64 €	33,70 €	26,07 €	4,44 €	151,34 €	0,00 €
2021-11	75,45 €	19,54 €	33,16 €	25,93 €	4,59 €	158,66 €	0,00 €
2021-12	76,16 €	18,32 €	33,10 €	27,38 €	4,34 €	159,30 €	0,00 €
2022-01	112,53 €	27,97 €	27,70 €	32,56 €	9,48 €	210,23 €	0,00 €
2022-02	107,07 €	27,89 €	28,61 €	34,17 €	9,16 €	206,89 €	0,00 €
2022-03	131,70 €	27,83 €	28,59 €	29,35 €	9,33 €	226,79 €	0,00 €
2022-04	124,74 €	27,83 €	29,94 €	30,84 €	9,00 €	222,35 €	0,00 €
2022-05	115,07 €	27,80 €	29,72 €	30,85 €	9,18 €	212,62 €	0,00 €
2022-06	124,55 €	27,79 €	30,03 €	31,19 €	9,17 €	222,73 €	0,00 €
2022-07	152,64 €	27,82 €	30,72 €	31,37 €	9,07 €	251,61 €	0,00 €
2022-08	189,93 €	27,69 €	28,94 €	30,20 €	8,16 €	284,92 €	0,00 €
2022-09	188,91 €	27,68 €	29,63 €	30,46 €	7,02 €	283,69 €	0,00 €
2022-10	160,07 €	27,69 €	28,84 €	29,11 €	7,13 €	252,83 €	0,00 €
2022-11	153,87 €	27,70 €	28,66 €	29,29 €	2,14 €	241,66 €	0,00 €
2022-12	176,40 €	27,58 €	27,46 €	27,71 €	1,33 €	260,47 €	0,00 €
2023-01	184,38 €	27,72 €	27,71 €	27,76 €	1,40 €	268,98 €	0,00 €
2023-02	184,28 €	27,57 €	29,92 €	30,70 €	1,28 €	273,76 €	0,00 €
2023-03	159,78 €	27,58 €	27,86 €	29,72 €	1,35 €	246,29 €	0,00 €
2023-04	153,14 €	27,61 €	29,83 €	32,03 €	8,57 €	251,19 €	0,00 €
2023-05	139,50 €	27,78 €	32,70 €	36,52 €	11,63 €	248,12 €	0,00 €
2023-06	144,84 €	27,73 €	33,15 €	37,75 €	11,19 €	254,68 €	0,00 €
2023-07	135,82 €	27,74 €	32,41 €	36,77 €	11,50 €	244,25 €	0,00 €
2023-08	141,08 €	27,86 €	31,48 €	35,56 €	12,37 €	248,36 €	0,00 €
2023-09	144,91 €	27,80 €	30,31 €	34,03 €	12,11 €	249,17 €	0,00 €
2023-10	146,00 €	27,78 €	28,33 €	30,95 €	11,56 €	244,61 €	0,00 €
2023-11	147,57 €	27,85 €	27,51 €	29,57 €	12,75 €	245,24 €	0,00 €
2023-12	135,13 €	27,89 €	27,22 €	29,37 €	12,04 €	231,65 €	0,00 €
2024-01	123,60 €	28,63 €	25,41 €	29,31 €	12,37 €	219,33 €	0,00 €
2024-02	116,91 €	28,76 €	26,85 €	30,19 €	12,22 €	214,93 €	0,00 €
2024-03	114,68 €	28,64 €	23,64 €	30,74 €	12,16 €	209,87 €	0,00 €
2024-04	109,38 €	28,51 €	24,05 €	31,58 €	12,12 €	205,65 €	0,00 €
2024-05	109,33 €	28,59 €	24,41 €	31,67 €	12,15 €	206,15 €	0,00 €
2024-06	112,31 €	28,61 €	25,51 €	33,26 €	12,18 €	211,88 €	0,00 €
2024-07	110,90 €	28,60 €	24,98 €	32,40 €	11,66 €	208,55 €	0,00 €
2024-08	112,89 €	28,75 €	25,28 €	32,83 €	12,14 €	211,88 €	0,00 €
2024-09	116,28 €	28,56 €	24,59 €	31,79 €	12,17 €	213,38 €	0,00 €
2024-10	121,39 €	28,69 €	23,30 €	30,54 €	12,24 €	216,17 €	0,00 €
2024-11	129,85 €	28,67 €	22,63 €	29,31 €	12,21 €	222,68 €	0,00 €
2024-12	132,23 €	28,69 €	21,89 €	28,47 €	12,18 €	223,47 €	0,00 €

Wallonie - Électricité - Classe E4: 700 - 1600 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2020-01	52,31 €	25,08 €	30,23 €	20,10 €	3,35 €	131,06 €	0,00 €
2020-02	50,68 €	25,10 €	30,73 €	20,82 €	3,31 €	130,64 €	0,00 €
2020-03	49,96 €	24,94 €	30,69 €	21,25 €	3,30 €	130,15 €	- 0,00 €
2020-04	49,10 €	25,21 €	32,15 €	22,94 €	3,31 €	132,71 €	0,00 €
2020-05	48,21 €	24,90 €	32,21 €	22,19 €	3,27 €	130,78 €	- 0,00 €
2020-06	49,69 €	25,29 €	33,39 €	20,71 €	3,25 €	132,33 €	- 0,00 €
2020-07	49,32 €	24,47 €	29,53 €	22,07 €	3,23 €	128,62 €	- 0,00 €
2020-08	49,76 €	25,10 €	30,53 €	20,88 €	3,27 €	129,53 €	- 0,00 €
2020-09	50,87 €	25,11 €	30,84 €	20,68 €	3,29 €	130,78 €	0,00 €
2020-10	51,41 €	25,01 €	31,43 €	20,43 €	3,31 €	131,59 €	- 0,00 €
2020-11	50,95 €	25,14 €	31,69 €	20,93 €	3,33 €	132,05 €	- 0,00 €
2020-12	51,98 €	24,98 €	29,30 €	21,89 €	3,34 €	131,49 €	0,00 €
2021-01	52,50 €	27,02 €	29,09 €	20,65 €	4,47 €	133,72 €	0,00 €
2021-02	52,59 €	27,01 €	29,72 €	21,40 €	4,46 €	135,18 €	0,00 €
2021-03	52,18 €	26,99 €	29,04 €	20,76 €	4,77 €	133,74 €	0,00 €
2021-04	52,17 €	27,22 €	31,07 €	21,43 €	4,39 €	136,28 €	0,00 €
2021-05	51,18 €	27,23 €	31,57 €	21,87 €	4,41 €	136,26 €	0,00 €
2021-06	54,29 €	27,04 €	30,97 €	21,05 €	4,31 €	137,66 €	0,00 €
2021-07	55,55 €	23,08 €	30,43 €	23,86 €	4,96 €	137,87 €	0,00 €
2021-08	57,32 €	21,77 €	29,81 €	22,54 €	5,17 €	136,62 €	0,00 €
2021-09	63,68 €	21,69 €	30,07 €	22,40 €	5,06 €	142,90 €	0,00 €
2021-10	69,26 €	17,85 €	30,24 €	21,30 €	4,58 €	143,23 €	0,00 €
2021-11	76,41 €	16,65 €	30,27 €	19,85 €	4,50 €	147,68 €	0,00 €
2021-12	84,06 €	22,16 €	29,91 €	22,05 €	4,86 €	163,04 €	0,00 €
2022-01	111,68 €	27,14 €	22,64 €	20,73 €	8,71 €	190,90 €	0,00 €
2022-02	102,34 €	27,15 €	23,39 €	21,87 €	8,69 €	183,45 €	0,00 €
2022-03	119,04 €	27,35 €	23,74 €	21,62 €	9,40 €	201,15 €	0,00 €
2022-04	113,58 €	27,19 €	24,50 €	22,71 €	8,62 €	196,60 €	0,00 €
2022-05	103,01 €	27,18 €	23,52 €	22,06 €	8,84 €	184,61 €	0,00 €
2022-06	110,89 €	27,01 €	23,92 €	22,13 €	8,77 €	192,72 €	0,00 €
2022-07	141,35 €	27,55 €	24,63 €	22,80 €	9,11 €	225,44 €	0,00 €
2022-08	166,52 €	27,45 €	23,64 €	22,30 €	8,81 €	248,72 €	0,00 €
2022-09	152,08 €	27,35 €	23,77 €	22,65 €	8,83 €	234,67 €	0,00 €
2022-10	120,20 €	27,52 €	24,72 €	22,51 €	8,73 €	203,68 €	0,00 €
2022-11	124,72 €	27,54 €	24,76 €	22,67 €	1,84 €	201,54 €	0,00 €
2022-12	140,05 €	27,43 €	21,39 €	21,33 €	1,79 €	212,00 €	0,00 €
2023-01	165,88 €	27,30 €	22,38 €	24,36 €	2,83 €	242,75 €	0,00 €
2023-02	166,45 €	27,07 €	23,83 €	25,99 €	2,80 €	246,15 €	0,00 €
2023-03	150,19 €	26,75 €	22,41 €	24,96 €	2,77 €	227,09 €	0,00 €
2023-04	149,08 €	27,10 €	24,07 €	25,71 €	9,95 €	235,91 €	0,00 €
2023-05	132,70 €	27,13 €	24,79 €	27,28 €	11,70 €	223,61 €	0,00 €
2023-06	139,66 €	26,97 €	24,30 €	26,51 €	10,95 €	228,39 €	0,00 €
2023-07	130,08 €	27,74 €	25,65 €	26,06 €	11,29 €	220,82 €	0,00 €
2023-08	136,75 €	27,84 €	25,50 €	25,89 €	12,32 €	228,30 €	0,00 €
2023-09	139,31 €	27,52 €	24,46 €	24,63 €	12,06 €	227,98 €	0,00 €
2023-10	138,14 €	27,75 €	24,51 €	23,80 €	11,21 €	225,41 €	0,00 €
2023-11	140,59 €	27,76 €	24,12 €	25,05 €	12,58 €	230,11 €	0,00 €
2023-12	129,99 €	27,58 €	24,08 €	26,06 €	12,04 €	219,76 €	0,00 €
2024-01	118,66 €	28,91 €	22,95 €	22,44 €	11,94 €	204,91 €	0,00 €
2024-02	109,46 €	28,79 €	23,39 €	22,92 €	11,45 €	196,01 €	0,00 €
2024-03	107,72 €	28,86 €	19,60 €	23,68 €	11,61 €	191,46 €	0,00 €
2024-04	100,98 €	28,72 €	19,70 €	24,30 €	11,55 €	185,25 €	0,00 €
2024-05	103,13 €	28,80 €	19,80 €	24,50 €	11,94 €	188,17 €	0,00 €
2024-06	105,43 €	28,85 €	19,96 €	24,57 €	11,60 €	190,42 €	0,00 €
2024-07	105,13 €	28,62 €	19,39 €	23,90 €	11,24 €	188,29 €	0,00 €
2024-08	108,26 €	28,62 €	19,35 €	24,01 €	11,80 €	192,04 €	0,00 €
2024-09	110,57 €	28,62 €	19,38 €	23,61 €	11,64 €	193,82 €	0,00 €
2024-10	114,47 €	28,59 €	18,72 €	22,71 €	11,53 €	196,01 €	0,00 €
2024-11	124,83 €	28,45 €	18,71 €	23,12 €	11,63 €	206,76 €	0,00 €
2024-12	127,54 €	28,40 €	18,80 €	22,97 €	11,74 €	209,45 €	0,00 €

### Wallonie - Électricité - Classe E5: 1.6 - 6 GWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2020-01	51,10 €	23,83 €	26,70 €	16,08 €	3,08 €	120,79 €	- 0,00 €
2020-02	49,69 €	23,79 €	26,70 €	16,71 €	3,08 €	119,97 €	0,00 €
2020-03	49,59 €	23,15 €	26,70 €	16,84 €	3,07 €	119,36 €	0,00 €
2020-04	48,38 €	23,68 €	26,70 €	18,03 €	3,07 €	119,87 €	0,00 €
2020-05	47,88 €	23,73 €	26,70 €	17,96 €	3,06 €	119,33 €	0,00 €
2020-06	49,24 €	23,24 €	26,70 €	16,17 €	3,05 €	118,39 €	0,00 €
2020-07	49,73 €	23,50 €	26,70 €	18,70 €	3,04 €	121,67 €	- 0,00 €
2020-08	49,35 €	23,87 €	26,70 €	16,74 €	3,06 €	119,71 €	0,00 €
2020-09	50,85 €	23,53 €	26,70 €	16,38 €	3,06 €	120,52 €	- 0,00 €
2020-10	50,43 €	23,82 €	26,70 €	16,58 €	3,07 €	120,60 €	0,00 €
2020-11	50,02 €	23,97 €	26,70 €	16,92 €	3,08 €	120,69 €	0,00 €
2020-12	51,68 €	23,32 €	26,70 €	18,85 €	3,09 €	123,64 €	0,00 €
2021-01	50,96 €	26,20 €	23,69 €	16,26 €	4,28 €	121,39 €	0,00 €
2021-02	50,66 €	26,23 €	24,62 €	16,58 €	4,32 €	122,41 €	0,00 €
2021-03	50,58 €	25,24 €	23,92 €	16,12 €	4,61 €	120,46 €	0,00 €
2021-04	51,11 €	26,13 €	27,12 €	16,54 €	4,35 €	125,26 €	0,00 €
2021-05	50,13 €	26,11 €	26,68 €	16,25 €	4,40 €	123,57 €	0,00 €
2021-06	53,82 €	25,18 €	26,65 €	16,16 €	4,39 €	126,20 €	0,00 €
2021-07	58,05 €	26,73 €	24,05 €	16,94 €	5,48 €	131,24 €	0,00 €
2021-08	58,01 €	22,27 €	24,68 €	16,67 €	5,30 €	126,93 €	0,00 €
2021-09	68,06 €	20,97 €	24,85 €	16,23 €	5,06 €	135,17 €	0,00 €
2021-10	73,49 €	21,23 €	27,04 €	15,88 €	4,93 €	142,57 €	0,00 €
2021-11	77,27 €	17,70 €	27,67 €	14,99 €	4,66 €	142,29 €	0,00 €
2021-12	94,24 €	20,98 €	26,89 €	15,82 €	5,32 €	163,25 €	0,00 €
2022-01	118,08 €	26,78 €	18,09 €	16,06 €	9,12 €	188,13 €	0,00 €
2022-02	109,95 €	26,76 €	18,69 €	16,86 €	8,95 €	181,21 €	0,00 €
2022-03	141,87 €	25,54 €	18,07 €	16,47 €	8,92 €	210,86 €	0,00 €
2022-04	116,33 €	26,67 €	20,32 €	16,78 €	8,86 €	188,97 €	0,00 €
2022-05	112,69 €	26,64 €	20,12 €	16,75 €	8,95 €	185,15 €	0,00 €
2022-06	124,24 €	25,59 €	20,05 €	16,62 €	8,89 €	195,38 €	0,00 €
2022-07	160,24 €	26,66 €	19,12 €	17,01 €	9,19 €	232,22 €	0,00 €
2022-08	156,62 €	26,96 €	18,83 €	17,17 €	10,65 €	230,24 €	0,00 €
2022-09	154,18 €	25,65 €	18,69 €	16,90 €	9,88 €	225,30 €	0,00 €
2022-10	120,14 €	26,65 €	21,18 €	17,12 €	9,15 €	194,24 €	0,00 €
2022-11	132,24 €	26,74 €	21,43 €	17,19 €	6,51 €	204,11 €	0,00 €
2022-12	150,44 €	25,85 €	18,71 €	17,30 €	6,40 €	218,70 €	0,00 €
2023-01	191,76 €	26,16 €	17,51 €	17,18 €	7,21 €	259,81 €	0,00 €
2023-02	187,82 €	26,59 €	18,42 €	17,62 €	7,35 €	257,80 €	0,00 €
2023-03	177,33 €	26,29 €	17,00 €	16,60 €	7,35 €	244,57 €	0,00 €
2023-04	163,84 €	26,60 €	19,88 €	18,30 €	9,65 €	238,27 €	0,00 €
2023-05	154,33 €	26,49 €	19,01 €	17,66 €	10,71 €	228,20 €	0,00 €
2023-06	153,23 €	26,19 €	18,90 €	17,15 €	9,23 €	224,70 €	0,00 €
2023-07	144,69 €	26,80 €	19,42 €	17,58 €	9,93 €	218,41 €	0,00 €
2023-08	164,30 €	27,04 €	20,01 €	17,98 €	10,81 €	240,14 €	0,00 €
2023-09	166,14 €	26,54 €	19,85 €	17,94 €	10,67 €	241,12 €	0,00 €
2023-10	153,93 €	27,06 €	20,82 €	17,74 €	9,88 €	229,43 €	0,00 €
2023-11	165,92 €	27,20 €	21,20 €	18,01 €	10,49 €	242,83 €	0,00 €
2023-12	152,35 €	26,46 €	23,14 €	20,10 €	10,51 €	232,55 €	0,00 €
2024-01	120,62 €	26,36 €	19,01 €	15,82 €	10,48 €	192,29 €	0,00 €
2024-02	113,84 €	26,80 €	19,67 €	16,23 €	10,62 €	187,15 €	0,00 €
2024-03	112,60 €	26,77 €	14,93 €	16,72 €	10,64 €	181,64 €	0,00 €
2024-04	106,96 €	26,64 €	14,81 €	16,55 €	10,49 €	175,46 €	0,00 €
2024-05	108,32 €	26,70 €	14,71 €	16,37 €	10,78 €	176,88 €	0,00 €
2024-06	109,46 €	26,85 €	14,85 €	16,85 €	10,46 €	178,47 €	0,00 €
2024-07	104,95 €	26,99 €	14,15 €	16,48 €	10,49 €	173,06 €	0,00 €
2024-08	110,64 €	27,05 €	15,04 €	16,51 €	10,84 €	180,09 €	0,00 €
2024-09	110,36 €	27,06 €	14,75 €	16,30 €	10,49 €	178,95 €	0,00 €
2024-10	114,58 €	26,86 €	14,90 €	15,68 €	10,40 €	182,43 €	0,00 €
2024-11	124,79 €	26,53 €	15,21 €	15,97 €	10,40 €	192,90 €	0,00 €
2024-12	128,35 €	26,63 €	15,84 €	16,27 €	10,91 €	198,00 €	0,00 €

Wallonie - Électricité - Classe E6: 6 - 20 GWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2020-01	50,45 €	23,22 €	21,69 €	11,44 €	2,89 €	109,68 €	-0,00 €
2020-02	49,35 €	22,97 €	21,69 €	11,38 €	2,88 €	108,27 €	0,00 €
2020-03	50,63 €	20,60 €	21,69 €	11,50 €	2,90 €	107,33 €	-0,00 €
2020-04	48,73 €	22,91 €	21,69 €	12,00 €	2,89 €	108,22 €	-0,00 €
2020-05	47,90 €	22,87 €	21,69 €	11,60 €	2,88 €	106,93 €	0,00 €
2020-06	49,96 €	20,58 €	21,69 €	9,06 €	2,89 €	104,19 €	0,00 €
2020-07	50,03 €	23,56 €	21,69 €	13,64 €	2,86 €	111,77 €	0,00 €
2020-08	50,02 €	23,56 €	21,69 €	10,49 €	2,89 €	108,65 €	-0,00 €
2020-09	50,59 €	21,40 €	21,69 €	10,30 €	2,92 €	106,89 €	0,00 €
2020-10	50,30 €	23,64 €	21,69 €	10,85 €	2,90 €	109,39 €	-0,00 €
2020-11	50,00 €	23,71 €	21,69 €	10,98 €	2,91 €	109,31 €	0,00 €
2020-12	51,00 €	20,92 €	21,69 €	13,40 €	2,95 €	109,98 €	0,00 €
2021-01	48,89 €	21,90 €	16,30 €	7,91 €	2,59 €	97,58 €	0,00 €
2021-02	48,55 €	22,03 €	16,10 €	8,32 €	2,66 €	97,67 €	0,00 €
2021-03	48,35 €	19,82 €	16,34 €	8,16 €	2,67 €	95,36 €	0,00 €
2021-04	48,58 €	21,65 €	20,32 €	8,49 €	2,66 €	101,69 €	0,00 €
2021-05	47,73 €	21,76 €	20,70 €	8,54 €	2,67 €	101,40 €	0,00 €
2021-06	51,31 €	19,79 €	20,71 €	8,47 €	2,70 €	102,97 €	0,00 €
2021-07	53,23 €	22,39 €	16,77 €	8,51 €	2,55 €	103,44 €	0,00 €
2021-08	53,74 €	22,07 €	16,35 €	8,03 €	2,52 €	102,72 €	0,00 €
2021-09	62,55 €	18,75 €	17,28 €	7,85 €	2,52 €	108,95 €	0,00 €
2021-10	66,92 €	20,54 €	19,99 €	9,39 €	2,48 €	119,33 €	0,00 €
2021-11	82,04 €	26,38 €	24,89 €	9,62 €	3,25 €	146,18 €	0,00 €
2021-12	88,35 €	21,93 €	24,99 €	9,93 €	3,49 €	148,70 €	0,00 €
2022-01	98,72 €	25,36 €	14,59 €	9,46 €	10,64 €	158,78 €	0,00 €
2022-02	92,81 €	25,34 €	14,85 €	9,71 €	10,51 €	153,23 €	0,00 €
2022-03	111,82 €	24,28 €	14,38 €	9,47 €	10,42 €	170,36 €	0,00 €
2022-04	101,41 €	24,95 €	17,15 €	10,03 €	10,61 €	164,14 €	0,00 €
2022-05	96,88 €	25,00 €	16,89 €	10,07 €	10,64 €	159,48 €	0,00 €
2022-06	103,39 €	23,81 €	17,38 €	9,93 €	10,54 €	165,04 €	0,00 €
2022-07	126,78 €	25,95 €	14,86 €	10,45 €	10,70 €	188,73 €	0,00 €
2022-08	125,00 €	25,62 €	13,56 €	10,41 €	11,16 €	185,76 €	0,00 €
2022-09	115,07 €	24,34 €	13,98 €	10,63 €	11,13 €	175,15 €	0,00 €
2022-10	107,76 €	25,53 €	18,24 €	11,00 €	10,81 €	173,33 €	0,00 €
2022-11	117,11 €	25,67 €	18,50 €	11,47 €	9,73 €	182,48 €	0,00 €
2022-12	140,64 €	25,06 €	17,26 €	11,51 €	9,64 €	204,10 €	0,00 €
2023-01	166,31 €	22,55 €	14,51 €	9,38 €	10,22 €	222,96 €	0,00 €
2023-02	163,31 €	23,55 €	14,76 €	9,59 €	10,35 €	221,56 €	0,00 €
2023-03	151,25 €	22,79 €	14,15 €	9,70 €	10,36 €	208,25 €	0,00 €
2023-04	151,40 €	23,21 €	16,59 €	9,57 €	11,87 €	212,64 €	0,00 €
2023-05	141,67 €	22,34 €	16,11 €	9,49 €	11,52 €	201,13 €	0,00 €
2023-06	141,83 €	21,99 €	15,55 €	8,44 €	11,57 €	199,39 €	0,00 €
2023-07	138,34 €	23,59 €	14,83 €	9,55 €	12,19 €	198,50 €	0,00 €
2023-08	140,18 €	22,99 €	14,81 €	9,11 €	12,36 €	199,45 €	0,00 €
2023-09	138,33 €	22,42 €	14,93 €	8,72 €	12,68 €	197,08 €	0,00 €
2023-10	140,89 €	23,30 €	17,38 €	8,97 €	12,19 €	202,73 €	0,00 €
2023-11	139,10 €	23,68 €	17,48 €	9,52 €	11,43 €	201,19 €	0,00 €
2023-12	134,52 €	23,31 €	17,89 €	9,41 €	12,59 €	197,72 €	0,00 €
2024-01	116,61 €	25,84 €	15,24 €	11,42 €	9,72 €	178,83 €	0,00 €
2024-02	112,11 €	25,97 €	15,68 €	11,74 €	10,23 €	175,72 €	0,00 €
2024-03	114,00 €	26,02 €	10,87 €	10,99 €	10,20 €	172,08 €	0,00 €
2024-04	107,68 €	25,09 €	10,12 €	11,48 €	10,32 €	164,68 €	0,00 €
2024-05	108,97 €	25,24 €	10,90 €	10,79 €	10,15 €	166,05 €	0,00 €
2024-06	110,80 €	25,46 €	10,60 €	11,03 €	10,16 €	168,05 €	0,00 €
2024-07	115,49 €	25,35 €	10,42 €	11,80 €	10,22 €	173,29 €	0,00 €
2024-08	117,45 €	25,37 €	10,40 €	11,63 €	10,33 €	175,18 €	0,00 €
2024-09	118,04 €	25,07 €	10,04 €	11,61 €	10,49 €	175,24 €	0,00 €
2024-10	118,14 €	25,39 €	11,56 €	11,34 €	10,17 €	176,61 €	0,00 €
2024-11	126,24 €	25,97 €	12,00 €	12,10 €	10,50 €	186,81 €	0,00 €
2024-12	125,95 €	25,96 €	12,74 €	11,82 €	10,49 €	186,96 €	0,00 €

ANNEXE 2. DETAIL DU PRIX DU GAZ NATUREL (€/MWh) – 5 DERNIERES ANNEES

Wallonie - Gaz - Classe G1: <120 MWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2020-01	22,31 €	14,39 €	1,81 €	38,51 €	0,00 €
2020-02	23,39 €	15,63 €	1,78 €	40,80 €	- 0,00 €
2020-03	21,71 €	16,35 €	1,82 €	39,89 €	0,00 €
2020-04	20,57 €	18,54 €	1,84 €	40,95 €	0,00 €
2020-05	22,13 €	19,65 €	1,81 €	43,58 €	- 0,00 €
2020-06	20,84 €	20,48 €	1,81 €	43,12 €	- 0,00 €
2020-07	24,14 €	26,60 €	1,80 €	52,54 €	0,00 €
2020-08	25,51 €	25,31 €	1,79 €	52,60 €	0,00 €
2020-09	23,71 €	25,00 €	1,79 €	50,50 €	- 0,00 €
2020-10	23,37 €	19,35 €	1,80 €	44,52 €	- 0,00 €
2020-11	23,06 €	17,94 €	1,80 €	42,80 €	- 0,00 €
2020-12	22,80 €	17,50 €	1,78 €	42,08 €	0,00 €
2021-01	21,74 €	8,33 €	1,72 €	31,78 €	0,00 €
2021-02	21,44 €	9,55 €	1,72 €	32,71 €	0,00 €
2021-03	21,36 €	14,08 €	1,73 €	37,17 €	0,00 €
2021-04	22,19 €	13,97 €	1,68 €	37,84 €	0,00 €
2021-05	26,63 €	13,19 €	1,72 €	41,54 €	0,00 €
2021-06	29,90 €	12,59 €	1,72 €	44,21 €	0,00 €
2021-07	31,86 €	21,22 €	1,59 €	54,67 €	0,00 €
2021-08	35,51 €	21,44 €	1,57 €	58,51 €	0,00 €
2021-09	43,12 €	20,03 €	1,50 €	64,64 €	0,00 €
2021-10	41,09 €	18,73 €	1,24 €	61,06 €	0,00 €
2021-11	34,58 €	18,02 €	0,53 €	53,13 €	0,00 €
2021-12	38,88 €	17,85 €	0,39 €	57,11 €	0,00 €
2022-01	40,39 €	16,57 €	1,31 €	58,27 €	0,00 €
2022-02	39,12 €	17,04 €	1,09 €	57,25 €	0,00 €
2022-03	44,51 €	16,63 €	0,86 €	62,00 €	0,00 €
2022-04	46,49 €	17,39 €	0,66 €	64,54 €	0,00 €
2022-05	46,02 €	19,27 €	0,58 €	65,87 €	0,00 €
2022-06	52,49 €	26,07 €	0,28 €	78,84 €	0,00 €
2022-07	58,73 €	26,51 €	1,22 €	86,46 €	0,00 €
2022-08	71,53 €	28,28 €	0,76 €	100,57 €	0,00 €
2022-09	69,71 €	22,40 €	0,62 €	92,73 €	0,00 €
2022-10	51,42 €	20,43 €	0,44 €	72,30 €	0,00 €
2022-11	44,55 €	17,69 €	0,41 €	62,65 €	0,00 €
2022-12	46,06 €	16,24 €	0,30 €	62,60 €	0,00 €
2023-01	62,22 €	14,66 €	0,46 €	77,34 €	0,00 €
2023-02	58,77 €	15,48 €	0,39 €	74,63 €	0,00 €
2023-03	55,54 €	16,88 €	0,34 €	72,76 €	0,00 €
2023-04	51,62 €	19,33 €	0,47 €	71,42 €	0,00 €
2023-05	48,62 €	23,37 €	0,44 €	72,43 €	0,00 €
2023-06	52,64 €	29,00 €	0,24 €	81,89 €	0,00 €
2023-07	50,97 €	34,60 €	2,36 €	87,93 €	0,00 €
2023-08	51,96 €	33,95 €	2,25 €	88,16 €	0,00 €
2023-09	52,50 €	28,96 €	1,66 €	83,12 €	0,00 €
2023-10	53,13 €	19,76 €	1,07 €	73,96 €	0,00 €
2023-11	53,14 €	17,21 €	0,74 €	71,09 €	0,00 €
2023-12	49,79 €	17,46 €	0,53 €	67,78 €	0,00 €
2024-01	44,54 €	12,13 €	1,66 €	58,32 €	0,00 €
2024-02	42,76 €	14,08 €	1,66 €	58,50 €	0,00 €
2024-03	43,00 €	15,96 €	1,63 €	60,58 €	0,00 €
2024-04	43,32 €	18,55 €	2,29 €	64,17 €	0,00 €
2024-05	45,36 €	31,28 €	2,22 €	78,86 €	0,00 €
2024-06	47,11 €	34,78 €	1,70 €	83,58 €	0,00 €
2024-07	48,19 €	47,79 €	1,95 €	97,93 €	0,00 €
2024-08	51,07 €	50,01 €	2,09 €	103,17 €	0,00 €
2024-09	48,72 €	29,79 €	1,72 €	80,23 €	0,00 €
2024-10	49,73 €	20,91 €	1,55 €	72,18 €	0,00 €
2024-11	51,32 €	16,97 €	1,46 €	69,76 €	0,00 €
2024-12	51,57 €	16,59 €	1,90 €	70,07 €	0,00 €

Wallonie - Gaz - Classe G2: 120 - 500 MWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2020-01	21,73 €	13,10 €	1,79 €	36,61 €	0,00 €
2020-02	21,37 €	13,43 €	1,80 €	36,60 €	0,00 €
2020-03	21,27 €	13,49 €	1,82 €	36,58 €	- 0,00 €
2020-04	21,32 €	14,83 €	1,81 €	37,96 €	- 0,00 €
2020-05	21,97 €	16,28 €	1,76 €	40,01 €	0,00 €
2020-06	20,20 €	18,11 €	1,75 €	40,06 €	- 0,00 €
2020-07	20,46 €	19,28 €	1,82 €	41,57 €	0,00 €
2020-08	20,93 €	20,96 €	1,80 €	43,69 €	0,00 €
2020-09	20,82 €	17,41 €	1,80 €	40,03 €	0,00 €
2020-10	21,42 €	14,58 €	1,80 €	37,80 €	- 0,00 €
2020-11	21,43 €	13,77 €	1,80 €	37,00 €	0,00 €
2020-12	21,53 €	13,42 €	1,77 €	36,72 €	0,00 €
2021-01	21,27 €	13,30 €	1,72 €	36,29 €	0,00 €
2021-02	21,37 €	13,48 €	1,71 €	36,56 €	0,00 €
2021-03	21,09 €	13,70 €	1,70 €	36,49 €	0,00 €
2021-04	21,62 €	14,17 €	1,69 €	37,48 €	0,00 €
2021-05	22,43 €	15,19 €	1,67 €	39,29 €	0,00 €
2021-06	24,65 €	18,51 €	1,65 €	44,81 €	0,00 €
2021-07	24,99 €	20,55 €	1,58 €	47,13 €	0,00 €
2021-08	26,45 €	20,48 €	1,55 €	48,48 €	0,00 €
2021-09	31,06 €	17,87 €	1,49 €	50,41 €	0,00 €
2021-10	36,95 €	15,27 €	1,33 €	53,56 €	0,00 €
2021-11	34,59 €	13,60 €	0,82 €	49,01 €	0,00 €
2021-12	38,50 €	13,90 €	0,65 €	53,05 €	0,00 €
2022-01	40,97 €	13,44 €	1,32 €	55,73 €	0,00 €
2022-02	41,28 €	13,75 €	1,17 €	56,20 €	0,00 €
2022-03	46,30 €	14,18 €	1,01 €	61,49 €	0,00 €
2022-04	48,36 €	15,08 €	0,88 €	64,32 €	0,00 €
2022-05	48,53 €	17,95 €	0,86 €	67,35 €	0,00 €
2022-06	51,52 €	21,44 €	0,68 €	73,63 €	0,00 €
2022-07	57,53 €	21,59 €	1,31 €	80,42 €	0,00 €
2022-08	68,37 €	22,92 €	1,05 €	92,35 €	0,00 €
2022-09	63,20 €	18,35 €	0,92 €	82,47 €	0,00 €
2022-10	52,29 €	15,95 €	0,77 €	69,01 €	0,00 €
2022-11	50,34 €	14,09 €	0,56 €	64,99 €	0,00 €
2022-12	49,70 €	12,80 €	0,47 €	62,97 €	0,00 €
2023-01	67,22 €	12,34 €	0,55 €	80,11 €	0,00 €
2023-02	61,50 €	12,97 €	0,50 €	74,98 €	0,00 €
2023-03	59,36 €	13,81 €	0,48 €	73,65 €	0,00 €
2023-04	54,93 €	15,26 €	0,77 €	70,97 €	0,00 €
2023-05	50,55 €	18,78 €	0,77 €	70,10 €	0,00 €
2023-06	52,61 €	22,50 €	0,66 €	75,77 €	0,00 €
2023-07	50,40 €	26,03 €	2,21 €	78,64 €	0,00 €
2023-08	51,04 €	26,17 €	2,16 €	79,36 €	0,00 €
2023-09	53,01 €	23,35 €	1,75 €	78,11 €	0,00 €
2023-10	56,41 €	16,90 €	1,46 €	74,77 €	0,00 €
2023-11	56,80 €	14,15 €	1,26 €	72,21 €	0,00 €
2023-12	54,66 €	14,26 €	1,15 €	70,07 €	0,00 €
2024-01	47,55 €	10,86 €	1,67 €	60,08 €	0,00 €
2024-02	45,31 €	12,39 €	1,71 €	59,41 €	0,00 €
2024-03	45,31 €	13,47 €	1,72 €	60,49 €	0,00 €
2024-04	45,44 €	15,07 €	1,65 €	62,16 €	0,00 €
2024-05	46,94 €	22,54 €	1,69 €	71,16 €	0,00 €
2024-06	48,10 €	25,04 €	1,61 €	74,75 €	0,00 €
2024-07	47,90 €	32,19 €	1,96 €	82,06 €	0,00 €
2024-08	50,54 €	34,38 €	2,01 €	86,94 €	0,00 €
2024-09	49,50 €	22,16 €	1,74 €	73,40 €	0,00 €
2024-10	51,09 €	16,50 €	1,68 €	69,28 €	0,00 €
2024-11	53,02 €	13,94 €	1,58 €	68,53 €	0,00 €
2024-12	53,63 €	13,66 €	1,54 €	68,83 €	0,00 €

Wallonie - Gaz - Classe G3: 500 - 5000 MWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2020-01	20,78 €	6,83 €	1,75 €	29,35 €	- 0,00 €
2020-02	20,28 €	6,89 €	1,75 €	28,92 €	-0,00 €
2020-03	20,08 €	6,65 €	1,75 €	28,48 €	0,00 €
2020-04	18,86 €	7,70 €	1,76 €	28,32 €	0,00 €
2020-05	18,71 €	8,27 €	1,75 €	28,73 €	0,00 €
2020-06	18,20 €	8,94 €	1,74 €	28,88 €	-0,00 €
2020-07	18,74 €	9,21 €	1,79 €	29,74 €	0,00 €
2020-08	18,71 €	9,23 €	1,78 €	29,73 €	0,00 €
2020-09	18,57 €	8,47 €	1,78 €	28,82 €	0,00 €
2020-10	20,08 €	7,17 €	1,75 €	29,00 €	0,00 €
2020-11	20,23 €	6,99 €	1,75 €	28,97 €	0,00 €
2020-12	20,45 €	6,79 €	1,72 €	28,95 €	-0,00 €
2021-01	20,23 €	7,42 €	1,67 €	29,32 €	0,00 €
2021-02	20,43 €	7,26 €	1,67 €	29,37 €	0,00 €
2021-03	20,23 €	7,38 €	1,66 €	29,27 €	0,00 €
2021-04	20,53 €	7,62 €	1,66 €	29,81 €	0,00 €
2021-05	21,23 €	8,02 €	1,64 €	30,90 €	0,00 €
2021-06	23,02 €	8,61 €	1,65 €	33,28 €	0,00 €
2021-07	23,81 €	10,04 €	1,66 €	35,51 €	0,00 €
2021-08	26,28 €	10,07 €	1,65 €	38,00 €	0,00 €
2021-09	30,81 €	9,31 €	1,57 €	41,70 €	0,00 €
2021-10	37,05 €	8,14 €	1,53 €	46,72 €	0,00 €
2021-11	34,09 €	7,22 €	1,52 €	42,83 €	0,00 €
2021-12	38,24 €	7,71 €	1,26 €	47,20 €	0,00 €
2022-01	43,25 €	6,89 €	1,43 €	51,58 €	0,00 €
2022-02	41,72 €	6,99 €	1,41 €	50,11 €	0,00 €
2022-03	45,61 €	7,20 €	1,39 €	54,20 €	0,00 €
2022-04	52,38 €	7,49 €	1,36 €	61,23 €	0,00 €
2022-05	49,82 €	8,76 €	1,34 €	59,92 €	0,00 €
2022-06	53,35 €	9,84 €	1,33 €	64,51 €	0,00 €
2022-07	59,09 €	10,30 €	1,38 €	70,77 €	0,00 €
2022-08	73,12 €	10,13 €	1,38 €	84,64 €	0,00 €
2022-09	62,19 €	8,75 €	1,37 €	72,31 €	0,00 €
2022-10	55,17 €	7,68 €	1,20 €	64,05 €	0,00 €
2022-11	50,61 €	6,77 €	0,69 €	58,07 €	0,00 €
2022-12	52,16 €	6,11 €	0,61 €	58,88 €	0,00 €
2023-01	76,64 €	6,79 €	0,63 €	84,10 €	0,00 €
2023-02	68,64 €	7,20 €	0,63 €	76,47 €	0,00 €
2023-03	65,41 €	7,18 €	0,63 €	73,25 €	0,00 €
2023-04	62,12 €	7,57 €	1,26 €	70,96 €	0,00 €
2023-05	56,53 €	9,26 €	1,34 €	67,13 €	0,00 €
2023-06	58,51 €	9,75 €	1,25 €	70,33 €	0,00 €
2023-07	52,83 €	10,57 €	1,56 €	64,95 €	0,00 €
2023-08	50,71 €	10,37 €	1,59 €	62,67 €	0,00 €
2023-09	52,48 €	9,99 €	1,56 €	64,04 €	0,00 €
2023-10	58,93 €	8,63 €	1,51 €	69,10 €	0,00 €
2023-11	60,37 €	7,38 €	1,50 €	69,27 €	0,00 €
2023-12	59,57 €	7,57 €	1,48 €	68,62 €	0,00 €
2024-01	49,28 €	7,39 €	1,63 €	58,30 €	0,00 €
2024-02	47,86 €	7,70 €	1,64 €	57,21 €	0,00 €
2024-03	46,38 €	8,09 €	1,64 €	56,12 €	0,00 €
2024-04	45,75 €	8,15 €	1,62 €	55,52 €	0,00 €
2024-05	45,33 €	9,38 €	1,63 €	56,34 €	0,00 €
2024-06	46,33 €	9,87 €	1,61 €	57,81 €	0,00 €
2024-07	45,89 €	10,65 €	2,33 €	58,87 €	0,00 €
2024-08	47,00 €	11,76 €	1,78 €	60,55 €	0,00 €
2024-09	47,37 €	9,90 €	1,59 €	58,86 €	0,00 €
2024-10	48,88 €	9,10 €	1,70 €	59,69 €	0,00 €
2024-11	50,28 €	8,34 €	1,80 €	60,42 €	0,00 €
2024-12	51,22 €	8,34 €	1,77 €	61,34 €	0,00 €

Wallonie - Gaz - Classe G4: 5 - 50 GWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2020-01	19,21 €	1,99 €	1,57 €	22,76 €	-0,00 €
2020-02	18,92 €	2,12 €	1,59 €	22,63 €	0,00 €
2020-03	18,46 €	1,89 €	1,59 €	21,94 €	-0,00 €
2020-04	17,70 €	2,09 €	1,62 €	21,41 €	-0,00 €
2020-05	17,74 €	2,00 €	1,61 €	21,36 €	0,00 €
2020-06	16,68 €	1,92 €	1,61 €	20,21 €	-0,00 €
2020-07	17,65 €	2,12 €	1,61 €	21,37 €	-0,00 €
2020-08	17,96 €	2,06 €	1,61 €	21,63 €	-0,00 €
2020-09	17,68 €	1,78 €	1,59 €	21,05 €	-0,00 €
2020-10	18,57 €	1,72 €	1,58 €	21,87 €	0,00 €
2020-11	18,84 €	1,72 €	1,58 €	22,14 €	0,00 €
2020-12	19,21 €	1,81 €	1,58 €	22,60 €	0,00 €
2021-01	18,81 €	2,03 €	1,48 €	22,33 €	0,00 €
2021-02	18,79 €	2,02 €	1,48 €	22,29 €	0,00 €
2021-03	18,69 €	1,98 €	1,46 €	22,13 €	0,00 €
2021-04	18,92 €	1,94 €	1,42 €	22,28 €	0,00 €
2021-05	19,19 €	1,97 €	1,45 €	22,61 €	0,00 €
2021-06	19,49 €	1,81 €	1,47 €	22,76 €	0,00 €
2021-07	20,67 €	1,94 €	1,45 €	24,06 €	0,00 €
2021-08	21,74 €	2,24 €	1,45 €	25,43 €	0,00 €
2021-09	24,68 €	1,93 €	1,42 €	28,03 €	0,00 €
2021-10	28,03 €	2,74 €	1,32 €	32,09 €	0,00 €
2021-11	27,87 €	1,78 €	1,42 €	31,07 €	0,00 €
2021-12	30,47 €	1,84 €	1,40 €	33,71 €	0,00 €
2022-01	36,07 €	2,11 €	1,27 €	39,46 €	0,00 €
2022-02	32,46 €	2,12 €	1,26 €	35,85 €	0,00 €
2022-03	36,03 €	1,95 €	1,33 €	39,32 €	0,00 €
2022-04	38,63 €	1,98 €	1,29 €	41,90 €	0,00 €
2022-05	36,71 €	2,18 €	1,31 €	40,20 €	0,00 €
2022-06	36,02 €	1,80 €	1,29 €	39,11 €	0,00 €
2022-07	43,67 €	2,30 €	1,28 €	47,26 €	0,00 €
2022-08	42,67 €	2,49 €	1,29 €	46,45 €	0,00 €
2022-09	46,14 €	2,06 €	1,31 €	49,51 €	0,00 €
2022-10	41,56 €	2,07 €	1,24 €	44,87 €	0,00 €
2022-11	37,72 €	2,13 €	0,57 €	40,41 €	0,00 €
2022-12	40,09 €	1,95 €	0,57 €	42,61 €	0,00 €
2023-01	65,76 €	1,86 €	0,56 €	68,18 €	0,00 €
2023-02	60,46 €	1,97 €	0,56 €	62,98 €	0,00 €
2023-03	55,91 €	1,88 €	0,56 €	58,35 €	0,00 €
2023-04	53,12 €	1,89 €	1,29 €	56,30 €	0,00 €
2023-05	47,47 €	1,96 €	1,32 €	50,74 €	0,00 €
2023-06	48,66 €	1,98 €	1,36 €	52,00 €	0,00 €
2023-07	48,72 €	2,31 €	1,41 €	52,44 €	0,00 €
2023-08	48,49 €	1,98 €	1,42 €	51,89 €	0,00 €
2023-09	48,05 €	1,91 €	1,42 €	51,39 €	0,00 €
2023-10	48,73 €	1,84 €	1,42 €	51,99 €	0,00 €
2023-11	51,43 €	1,89 €	1,39 €	54,71 €	0,00 €
2023-12	49,61 €	2,16 €	1,37 €	53,14 €	0,00 €
2024-01	46,39 €	1,84 €	1,59 €	49,82 €	0,00 €
2024-02	43,84 €	1,87 €	1,62 €	47,34 €	0,00 €
2024-03	43,71 €	1,79 €	1,59 €	47,09 €	0,00 €
2024-04	41,61 €	1,84 €	1,60 €	45,04 €	0,00 €
2024-05	43,76 €	2,13 €	1,56 €	47,44 €	0,00 €
2024-06	40,94 €	2,03 €	1,55 €	44,52 €	0,00 €
2024-07	42,47 €	2,03 €	1,52 €	46,01 €	0,00 €
2024-08	43,81 €	2,10 €	1,54 €	47,46 €	0,00 €
2024-09	42,34 €	1,85 €	1,48 €	45,67 €	0,00 €
2024-10	43,18 €	1,82 €	1,48 €	46,49 €	0,00 €
2024-11	44,59 €	1,80 €	1,45 €	47,84 €	0,00 €
2024-12	46,90 €	1,99 €	1,39 €	50,28 €	0,00 €

Wallonie - Gaz - Classe G5: 50 - 250 GWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2020-01	17,31 €	0,53 €	1,13 €	18,98 €	- 0,00 €
2020-02	16,43 €	0,57 €	1,18 €	18,18 €	- 0,00 €
2020-03	15,48 €	0,53 €	1,28 €	17,29 €	- 0,00 €
2020-04	14,33 €	0,60 €	1,37 €	16,30 €	- 0,00 €
2020-05	12,93 €	0,61 €	1,43 €	14,97 €	0,00 €
2020-06	13,27 €	0,61 €	1,25 €	15,13 €	- 0,00 €
2020-07	13,31 €	0,64 €	1,19 €	15,14 €	- 0,00 €
2020-08	12,51 €	0,66 €	1,35 €	14,52 €	0,00 €
2020-09	15,03 €	0,65 €	1,33 €	17,00 €	- 0,00 €
2020-10	15,86 €	0,56 €	1,33 €	17,75 €	0,00 €
2020-11	16,67 €	0,55 €	1,26 €	18,48 €	- 0,00 €
2020-12	17,57 €	0,55 €	1,40 €	19,52 €	- 0,00 €
2021-01	18,96 €	0,50 €	0,97 €	20,43 €	0,00 €
2021-02	17,67 €	0,51 €	0,95 €	19,14 €	0,00 €
2021-03	17,54 €	0,52 €	0,95 €	19,01 €	0,00 €
2021-04	19,21 €	0,53 €	0,98 €	20,72 €	0,00 €
2021-05	21,50 €	0,58 €	0,94 €	23,01 €	0,00 €
2021-06	23,93 €	0,57 €	0,91 €	25,41 €	0,00 €
2021-07	26,18 €	0,62 €	0,95 €	27,75 €	0,00 €
2021-08	30,54 €	0,60 €	0,95 €	32,08 €	0,00 €
2021-09	39,60 €	0,59 €	0,94 €	41,13 €	0,00 €
2021-10	41,11 €	0,53 €	0,98 €	42,61 €	0,00 €
2021-11	40,81 €	0,53 €	0,96 €	42,30 €	0,00 €
2021-12	49,88 €	0,53 €	0,95 €	51,36 €	0,00 €
2022-01	47,58 €	0,49 €	0,85 €	48,91 €	0,00 €
2022-02	54,73 €	0,54 €	0,97 €	56,24 €	0,00 €
2022-03	64,15 €	0,50 €	0,98 €	65,64 €	0,00 €
2022-04	75,03 €	0,50 €	1,16 €	76,69 €	0,00 €
2022-05	77,76 €	0,50 €	1,19 €	79,45 €	0,00 €
2022-06	83,60 €	0,58 €	1,12 €	85,30 €	0,00 €
2022-07	90,55 €	0,63 €	0,88 €	92,07 €	0,00 €
2022-08	119,70 €	0,62 €	0,89 €	121,21 €	0,00 €
2022-09	99,79 €	0,65 €	0,92 €	101,37 €	0,00 €
2022-10	79,35 €	0,62 €	0,87 €	80,85 €	0,00 €
2022-11	81,02 €	0,58 €	0,54 €	82,14 €	0,00 €
2022-12	77,51 €	0,57 €	0,48 €	78,56 €	0,00 €
2023-01	82,18 €	0,56 €	0,49 €	83,23 €	0,00 €
2023-02	82,13 €	0,55 €	0,49 €	83,16 €	0,00 €
2023-03	82,11 €	0,56 €	0,49 €	83,16 €	0,00 €
2023-04	60,65 €	1,20 €	1,01 €	62,85 €	0,00 €
2023-05	52,77 €	1,32 €	1,04 €	55,13 €	0,00 €
2023-06	61,49 €	0,59 €	0,80 €	62,88 €	0,00 €
2023-07	52,34 €	0,70 €	0,74 €	53,78 €	0,00 €
2023-08	54,11 €	0,63 €	0,72 €	55,46 €	0,00 €
2023-09	53,57 €	0,60 €	0,74 €	54,91 €	0,00 €
2023-10	53,73 €	0,49 €	1,03 €	55,25 €	0,00 €
2023-11	54,10 €	0,45 €	1,08 €	55,63 €	0,00 €
2023-12	53,88 €	0,46 €	1,08 €	55,42 €	0,00 €
2024-01	46,92 €	0,46 €	1,33 €	48,71 €	0,00 €
2024-02	44,85 €	0,46 €	1,30 €	46,61 €	0,00 €
2024-03	44,38 €	0,49 €	1,30 €	46,17 €	0,00 €
2024-04	38,75 €	0,50 €	1,27 €	40,52 €	0,00 €
2024-05	42,00 €	0,58 €	1,25 €	43,84 €	0,00 €
2024-06	44,02 €	0,59 €	1,28 €	45,90 €	0,00 €
2024-07	45,14 €	0,75 €	0,94 €	46,83 €	0,00 €
2024-08	42,56 €	0,70 €	0,96 €	44,22 €	0,00 €
2024-09	43,54 €	0,57 €	1,03 €	45,14 €	0,00 €
2024-10	45,95 €	0,52 €	1,12 €	47,59 €	0,00 €
2024-11	45,61 €	0,52 €	1,09 €	47,22 €	0,00 €
2024-12	45,79 €	0,53 €	1,08 €	47,40 €	0,00 €